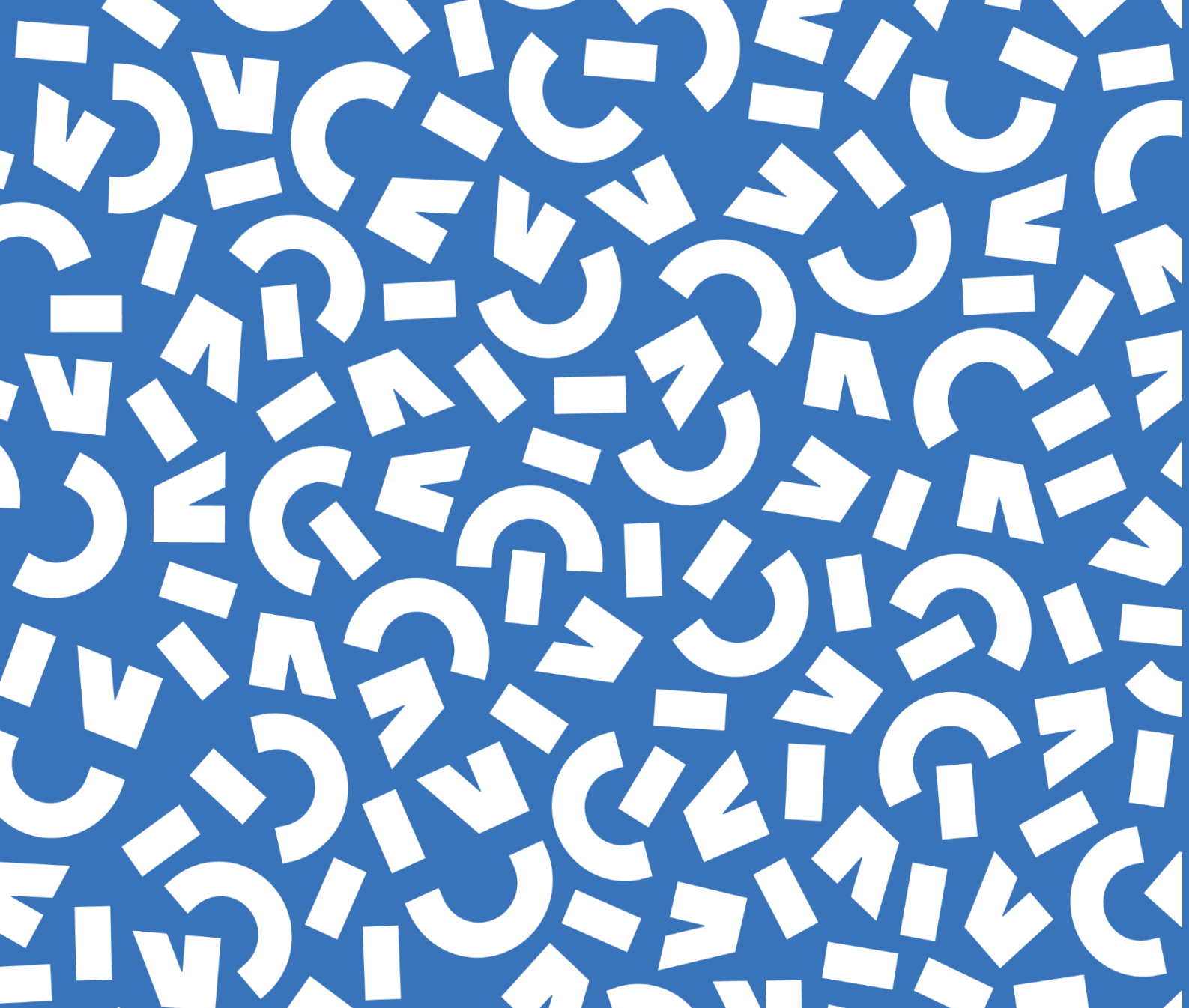




Livret de l'étudiant de philosophie

[2026-2027]



Nantes Université

Sommaire

Présentation de l'UFR Lettres et langages	3
Modalités d'inscription	4
Journées d'accueil	5
Présentation du département de philosophie	7
Calendrier universitaire	11
Organisation du département – Équipe pédagogique	12
Enseignements assurés par le département de philosophie	14
Les échanges internationaux	15
Informations diverses	18
Dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence	19
Validation de l'engagement étudiant	22
Initiation à la recherche - Séminaire du CAPHI	24
Réorientation et régime spécial	25
Culture et compétences numériques	27
Tableaux de présentation Licence	29
Licence année 1	33
Licence année 2	51
Licence année 3	75
Contrôle des connaissances et examens	97
Présentation du Master	149
Master 1	150
Master 2	155
Programme des enseignements et bibliographies	164
Règlement du contrôle des connaissances du Master	195
Ressources	212
La vie du campus à l'UFR Lettres et Langages	214
Sigles	216

L'UFR LETTRES ET LANGAGES

1. Présentation de l'UFR Lettres et Langues

L'UFR Lettres et Langues est née en septembre 2001 du regroupement volontaire de ses Départements. Riche de sa pluridisciplinarité, elle abrite des équipes de recherche diversifiées et reconnues dont elle encourage les nombreuses activités.

Départements :

- Lettres modernes
- Lettres anciennes
- Philosophie
- Sciences de l'éducation
- Sciences du langage

L'UFR Lettres et Langues propose dans son offre de formation des licences et masters que vous pouvez découvrir [ICI](#).

Les laboratoires et la recherche :

L'UFR Lettres et Langues possède cinq équipes de recherche. Elles sont rattachées aux Écoles Doctorales du domaine Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales :

- Centre Atlantique de Philosophie ()
- Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN)
- Laboratoire de Linguistique de Nantes (LLing)
- Centre François Viète d'Histoire des Sciences et des Techniques (CFV)
- Littératures Antiques et Modernes (LAMo)

Pour plus d'informations sur les laboratoires et leurs équipes de recherche : [ICI](#)

2. Modalités d' inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. Elle se réalise auprès du **service scolarité** du Pôle « Humanités », Bâtiment Tertre, pour l'UFR Lettres et Langages .

L'inscription pédagogique est effectuée en début d'année universitaire pour les deux semestres, dans l'intranet des étudiants et auprès de la Scolarité du Pôle « Humanités », Bâtiment Tertre.

<https://www.univ-nantes.fr/sinscrire/les-services-scolarite>

Les inscriptions pédagogiques conditionnent les inscriptions aux examens. L'étudiant doit vérifier ses inscriptions pédagogiques au début de chaque semestre et à réception du calendrier d'examens avant chaque session, aucune modification n'est acceptée pendant les examens.

Secrétariat administratif – Scolarité du Pôle Humanités

Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227
44312 NANTES Cedex

scolarite-lettres@univ-nantes.fr

Bâtiment Tertre

3. Journées d'accueil

Licence 1^e année

Lundi 07 septembre 2026

11h00 à 13h00, Censive, Amphi 3 : Réunion de rentrée obligatoire avec Agnès GRIVAUX, co-directrice du département avec Ivahn SMADJA, et Patrick LANG, responsable de la L1. Rencontre avec les tuteurs étudiants et constitution des groupes.

14h-15h30, Censive, salle C001 : MTU 1 « Prendre ses marques à l'université », avec Corentin FÈVE (obligatoire).

15h30-16h30, Censive, salle C002 : Présentation plus détaillée de la spécialité « Humanités et musique » avec Vincent GRANATA.

Mardi 08 septembre 2026

13h-14h, Censive, salle C002 : Présentation Langue et culture de l'Antiquité

14h-18h, Amphi 446 (FLCE) : Exercice sur table (dissertation).

Mercredi 09 septembre 2026

14h-16h, salle C001 : « Initiation aux ressources numériques » (obligatoire) avec Réda TAGRI.

Étudiants dont les noms de famille commencent par les lettres de A à L

Apportez vos appareils numériques (téléphones-tablettes-ordinateurs portables) pour les configurer et accéder aux ressources de l'université.

Jeudi 10 septembre 2026

8h-10h, Censive, salle C001 : « Initiation aux ressources numériques » (obligatoire). Étudiants dont les noms de famille commencent par les lettres de M à Z. Apportez vos appareils numériques.

10h30-12h30, Censive, Amphi 2 : MTU 2 « Vie universitaire et vie du campus » (obligatoire).

Licence 2^e et 3^e années

Mardi 08 septembre 2026

15h30 à 17h00, Censive, salle C003 : Réunion de rentrée, avec Bruno GNASSOUNOU (responsable L2) et Cyrille MICHON (responsable L3).

Master 1 et 2

Mardi 08 septembre 2026

10h00-13h, Censive, salle C005 : Réunions de rentrée. M1 : 10h00-11h30 ; M2 Parcours Initiation à la recherche en philosophie : 11h30-13h00 avec Cyrille MICHON (responsable Master 1 et 2).

14h-15h30, Censive, salle C006 : M2 Parcours Préparation supérieure à l'enseignement (PSE) avec Philippe CRIGNON (responsable Master PSE).

Master éthique

Rentrée le jeudi 10 septembre 2026 : 9h pour les M1, 10h30 pour les M2 (Censive, salle C022).

M2 Parcours PSE :

Lundi 14 septembre 2026 :

9h30-17h30, Censive, salle C248 : Exercice sur table (dissertation).

LE DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

1. Présentation du département de philosophie

L'enseignement de la philosophie tel qu'il est assuré par le département de Philosophie de Nantes Université permet d'acquérir des qualités de réflexion, de structuration de la pensée, d'analyse des questions et des connaissances, d'écriture et d'expression.

Cet enseignement rigoureux prépare les étudiants qui le souhaitent aux concours de recrutement des professeurs, spécialement à l'agrégation de philosophie, et, sous réserve d'une formation complémentaire, au concours de recrutement des professeurs des écoles.

La discipline de pensée qu'implique l'apprentissage de la philosophie et les qualités qu'elle permet de développer sont également un atout précieux pour ceux qui ne se destinent pas à l'enseignement mais à diverses carrières dans l'administration, les métiers de la culture et de la communication, les métiers du secteur social, etc.

Pour plus d'informations, consulter :

<https://lettreslangages.univ-nantes.fr/departements/philosophie>

Contenus de l'enseignement

L'enseignement de la philosophie assuré par le département est schématiquement organisé en trois grands blocs : un bloc disciplinaire, introduisant aux principaux champs et auteurs de la tradition philosophique ; un bloc transversal, permettant de développer des compétences utiles pour le métier de philosophe et d'enseignant en philosophie ; un bloc complémentaire, ouvrant la perspective sur des domaines spécialisés, des thématiques contemporaines et des disciplines en dialogue avec la philosophie. À cela s'ajoute une préparation spécifique aux deux types d'exercice caractéristiques de la discipline : la dissertation et l'explication de texte.

Cet enseignement peut sembler austère au premier abord, et l'importance accordée à l'histoire de la philosophie peut sembler aride. Cependant, il faut insister sur le fait qu'il n'est pas possible d'élaborer une pensée originale et solide avant d'avoir longuement fréquenté les grands auteurs que la tradition a retenus. Le premier devoir d'un étudiant est donc de lire et de travailler ces auteurs, même lorsqu'ils ne font pas l'objet d'un enseignement. Il va de soi, d'autre part, qu'il n'y a pas de réflexion philosophique sans ouverture à d'autres champs disciplinaires. De nombreux enseignements complémentaires sont proposés dans cette optique. La pratique d'une langue est obligatoire (allemand, anglais, espagnol, grec, latin).

Accueil et conditions d'études

Le département de Philosophie offre un cadre propice à des études sérieuses et fécondes grâce avant tout à une importante bibliothèque de département – la BU Censive (philosophie-lettres anciennes) – qui complète les fonds de la BU Lettres.

Les effectifs, qui restent raisonnables (environ 390 étudiants), permettent d'avoir aisément des contacts avec les enseignants.

Perspectives professionnelles

Abstraction faite des carrières de l'enseignement, les principales possibilités professionnelles qui s'offrent aux étudiants de philosophie sont : l'ensemble des concours de la fonction publique, les métiers du livre (édition, documentation, librairie, bibliothèque), de la communication (journalisme, relations publiques, publicité), de la gestion et de l'administration des entreprises, de la formation et de l'insertion, du secteur culturel (documentation, arts et spectacles).

Pour plus d'informations, consulter :

<https://www.univ-nantes.fr/ressources-documentaires/orientation-parcours-metiers-les-ressources-documentaires-des-filieres-litteraires-1047673.kjsp?RH=1306763610383>

Cadre administratif

Le département de Philosophie, créé en 1967, fait partie de l'unité de formation et de recherche (U.F.R.) « Lettres et Langages », à laquelle appartiennent également les départements de Lettres Anciennes, Lettres Modernes, Sciences de l'Éducation, Sciences du Langage.

Les U.F.R. Géographie et Aménagement (IGARUN), Histoire – Histoire de l'Art et Archéologie, Langues et Cultures Étrangères (FLCE), Lettres et Langages, Psychologie constituent le pôle Humanités, l'un des quatre pôles de Nantes Université (les trois autres étant les pôles Sociétés, Sciences et technologies, Santé).

Le département de Philosophie se situe dans le bâtiment "Censive" du campus Lettres (Tertre-Censive), au premier niveau.

2. Référents

Responsables (voir aussi page 10)	Directrice : Agnès GRIVAUX et Ivahn SMADJA Directeur-dpt-phil@univ-nantes.fr <u>Licence :</u> Direction des études : Denis MOREAU Denis.Moreau@univ-nantes.fr Responsable L1 : Patrick LANG Patrick.Lang@univ-nantes.fr Responsable de l'orientation, liaison avec l'ens. secondaire : Marion POLLART Marion.Pollaert@univ-nantes.fr Responsable L2 et des relations internationales : Bruno GNASSOUNOU Bruno.Gnassounou@univ-nantes.fr Responsable L3 : Cyrille MICHON Cyrille.Michon@univ-nantes.fr Spécialité « Humanités et musique » : Vincent GRANATA vincent.granata@univ-nantes.fr <u>Master :</u> Master Initiation à la recherche en philosophie : Cyrille MICHON cyrille.michon@univ-nantes.fr Master 2 PSE (concours) : Philippe CRIGNON philippe.crignon@univ-nantes.fr Master Éthique : Guillaume DURAND guillaume.durand@univ-nantes.fr
Secrétariat pédagogique	Secrétariat du département de philosophie Mme Cécile YVON Bureau C109.2 Courriel : secretariat.philosophie@univ-nantes.fr

Le **guide de l'étudiant** peut être consulté à l'adresse suivante :
<https://lettreslangages.univ-nantes.fr/departements/philosophie>

3. CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026/2027 - Pôle HUMANITÉS

	Du	au
Pré-rentree et accueil	Lundi 7 septembre	Vendredi 11 septembre
Cours 1^{er} semestre	Lundi 14 septembre	Vendredi 11 décembre
<i>Vacances de la Toussaint</i>	Lundi 26 octobre	Dimanche 01 novembre
Rattrapage de cours - révisions	Lundi 14 décembre	Vendredi 18 décembre
<i>Vacances de Noël</i>	Lundi 21 décembre	Dimanche 3 janvier
Examens 1^{er} semestre	Lundi 4 janvier	Samedi 16 janvier inclus
Cours 2nd semestre	Lundi 18 janvier	Vendredi 16 avril
<i>Vacances d'Hiver</i>	Lundi 1er mars	Vendredi 5 mars
<i>Vacances de Printemps</i>	Lundi 19 avril	Vendredi 30 avril
Examens 2nd semestre	Lundi 3 mai	Jeudi 20 mai (sauf les 6, 8 et 17 mai fériés et fermé le 7 mai)
Oraux, corrections, délibérations...	Vendredi 21 mai	Vendredi 4 juin
Date limite d'affichage des résultats	Vendredi 4 juin	
Examens 2nd session	Lundi 14 juin	Samedi 26 juin
Oraux, corrections, délibérations...	Lundi 28 juin	Vendredi 9 juillet
Date limite d'affichage des résultats	Vendredi 9 juillet	

Organisation du département

1. L'équipe pédagogique

Enseignants du département de Philosophie :

Les étudiants peuvent rencontrer les enseignants en prenant rendez-vous avec eux par courriel.

BECK Philippe

Bureau 125 – 02 53 52 22 68
philippe.beck@univ-nantes.fr

BOCHNER Gregory

Bureau 139 – Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
gregory.bochner@univ-nantes.fr

CRIGNON Philippe

Bureau 129 – Responsable master 2 PSE – préparation concours 02 53 52 22 71
philippe.crignon@univ-nantes.fr

DURAND Guillaume

Bureau 127 – Responsable Master Éthique - 02 53 52 22 65
guillaume.durand@univ-nantes.fr

GIAVATTO Angelo

Bureau 125 – Directeur du CAPhi – 02 53 52 22 69
angelo.giavatto@univ-nantes.fr

GNASSOUNOU Bruno

Bureau 119 – Responsable L2, échanges internationaux – 02 53 52 22 70
bruno.gnassounou@univ-nantes.fr

GRANATA Vincent

Bureau 137 – Responsable spécialité « Humanités et musique »
vincent.granata@univ-nantes.fr

GRIVAUX Agnès

Co-directrice du département - 02 53 52 22 64
agnes.grivaux@univ-nantes.fr

LANG Patrick

Bureau 137 – Responsable L1
patrick.lang@univ-nantes.fr

MICHON Cyrille

Bureau 129 – Responsable L3, responsable Master 1 et 2 – 02 53 52 22 63
cyrille.michon@univ-nantes.fr

MOREAU Denis

Bureau 127 – Direction des études – 02 53 52 22 55
denis.moreau@univ-nantes.fr

MUREZ Michael

En détachement au Collège de France pour 2026-2027
michael.murez@univ-nantes.fr

POLLAERT Marion

Bureau 139 – Responsabilité lycées
marion.pollaert@univ-nantes.fr

SMADJA Ivahn

Bureau 119 – 02 53 52 22 69
Co-directeur du département
ivahn.smadja@univ-nantes.fr

THÉBERT Angélique

Bureau 137 - Directrice adjointe de l'UFR - 02 53 52 22 60
angelique.thebert@univ-nantes.fr

Autres responsables :**CHETAILLE Benoît**

Responsable BU Censive
Salle 111, Bâtiment Censive – 02 53 52 23 04.

Voir aussi pages 214-215.

Bureau des relations internationales

Faculté des Langues et Cultures Étrangères, 1^{er} étage, bureau 535 – 02.52.53.28.65

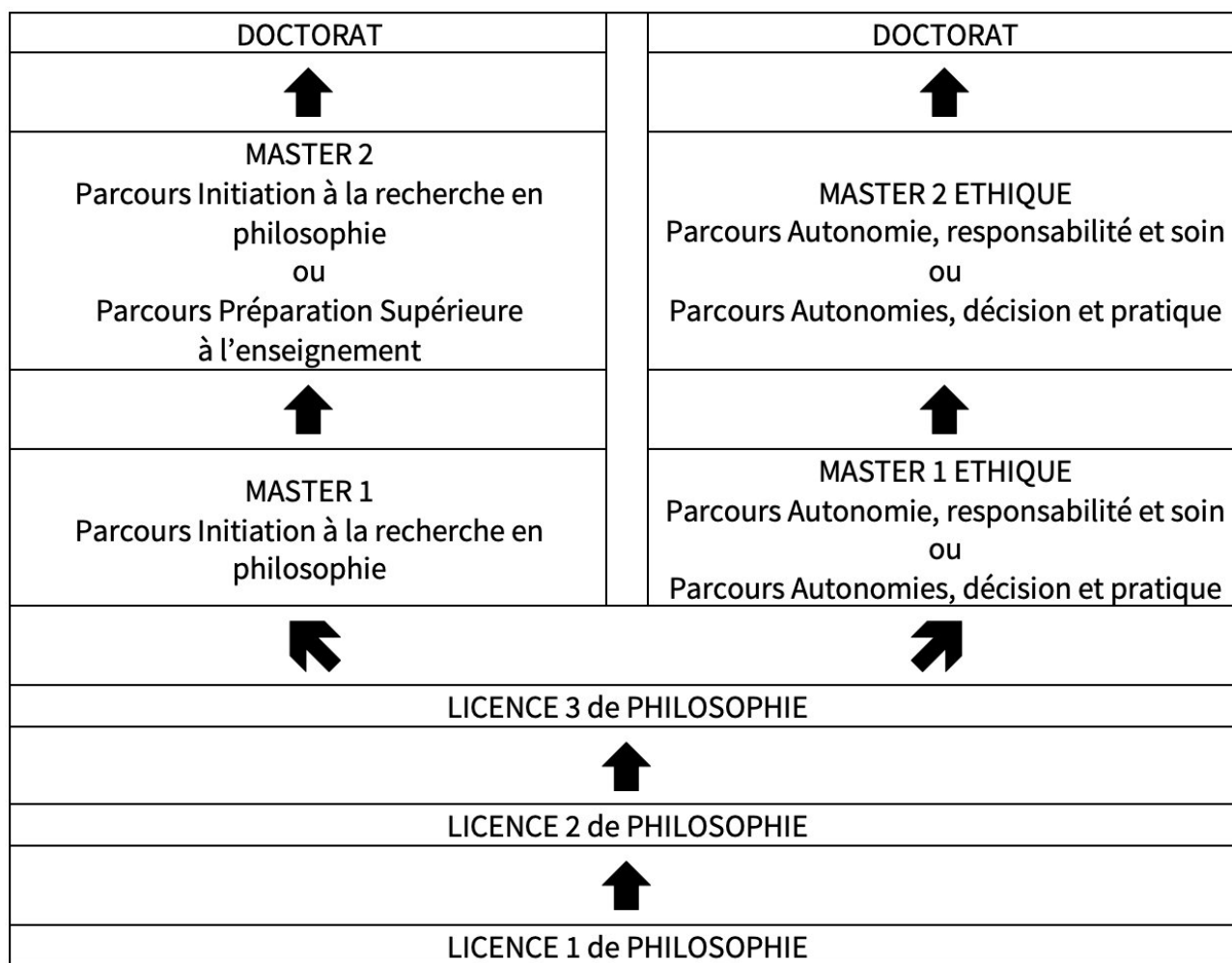
Enseignements assurés par le département

En trois ans, préparation du **Cycle Licence (L) de Philosophie** avec 2 spécialités au choix :

1. **Philosophie**
2. **Humanités et musique**

En quatre ans, préparation du **Master 1 de Philosophie** ou du **Master 1 d'Éthique** (livret séparé)

En cinq ans, préparation du **Master 2 ATHENA (Initiation à la recherche en philosophie)** préalable à la thèse de doctorat en philosophie ou du **Master 2 Préparation supérieure à l'enseignement (PSE)** ou du **Master 2 d'Éthique**.



Les échanges internationaux

• Pour des étudiants désireux de partir étudier à l'étranger

Les mobilités à l'étranger peuvent avoir lieu en L2/L3 ou en M1. Le projet de mobilité doit s'élaborer l'année précédant le départ (en L1/L2 ou en L3) auprès du responsable pédagogique des relations internationales du département de philosophie.

La mobilité peut porter sur un semestre, ou sur l'ensemble de l'année universitaire. Le ou les semestres à l'étranger sont validés sur la base d'un contrat pédagogique signé par les deux universités (Nantes Université et université d'accueil) avant le départ et modifiable sur place avec leur commun accord. Le choix des enseignements à l'étranger s'établit avec le responsable pédagogique, en cohérence avec le parcours de l'étudiant et son projet professionnel. Les cours de langues peuvent être validés en crédits ECTS. Les évaluations réalisées à l'étranger sont converties en notes sur 20 au retour de l'étudiant en France. Il est conseillé à l'étudiant de revenir en France avec ses relevés de note afin de réaliser cette conversion dans les meilleurs délais, de façon à valider les semestres à l'étranger au moment des jurys d'examens.

Attention :

En M1, l'étudiant en mobilité doit obligatoirement valider à Nantes Université les crédits correspondant au travail de mémoire.

Plusieurs types de séjours d'études à l'étranger sont possibles :

• EN EUROPE

-Dans le cadre du programme ERASMUS +

Erasmus+ est un programme financé par l'Union européenne et proposant des mesures destinées à soutenir les activités européennes des établissements d'enseignement supérieur, notamment l'échange d'étudiants.

La période d'études à l'étranger fait partie intégrante du programme d'études d'origine et bénéficie d'une reconnaissance académique complète. En d'autres termes, Nantes Université reconnaît la période d'études en Europe et la valide (si obtention des examens locaux), même si le contenu du programme est différent de celui de l'établissement d'origine, à condition que ce programme ait été signé par les correspondants aux relations internationales des deux universités.

Le statut d'étudiant Erasmus permet d'être exonéré des droits d'inscription dans l'université d'accueil (pour les cours, les examens, l'utilisation d'un laboratoire, l'accès à la bibliothèque, etc.), mais ces droits continuent à être perçus par l'établissement d'origine (Nantes Université). Des bourses sont attribuées (Bourses européennes et de la Région) pour contribuer au financement des études à l'étranger, qui peuvent être complétées pour les étudiants boursiers par une bourse de mobilité internationale.

Conditions d'éligibilité :

durée du séjour : de 3 à 12 mois (par cycle d'études : Licence, Master, Doctorat) ;

destination : l'établissement d'accueil doit être lié à Nantes Université par un accord bilatéral Erasmus ;

niveau d'études : Licence 2 ou équivalent minimum.

Pour en savoir plus :

<https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/programme-erasmus-partir-a-letranger>

• HORS EUROPE

Le catalogue des destinations est consultable à l'adresse suivante : <https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/les-conventions-bilaterales>

Pour plus de précisions sur ces programmes d'échanges, vous pouvez :

- consulter la page Partir à l'étranger sur le site de Nantes Université :

<https://www.univ-nantes.fr/international/partir-a-letranger/les-programmes>

- contacter pour les questions administratives Hélène Jaffrain, correspondante Relations Internationales pour l'UFR. Elle accueille les étudiants le mardi et le mercredi toute la journée ainsi que le vendredi matin (bureau 535 de la faculté des langues et cultures étrangères) : helene.jaffrain@univ-nantes.fr

- contacter pour les questions pédagogiques Bruno Gnassounou, responsable des Relations internationales pour le département.

Il existe plusieurs programmes d'échanges internationaux, dont les principaux sont Erasmus+ et BCI. Une réunion d'information a lieu chaque année au cours du mois d'octobre, pour les départs de l'année suivante.

Toutes les informations générales sont disponibles sur la page suivante :

<https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/partir-a-letranger-etudes-et-stages>

Le département de Philosophie dispose d'une grande variété d'accords d'échange Erasmus+ :

Allemagne	Berlin	Freie Universität Berlin
Allemagne	Düsseldorf	Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf
Allemagne	Leipzig	Universität Leipzig
Autriche	Innsbruck	Leopold-Franzens-Universität Innsbruck
Espagne	Saint-Jacques-de-Compostelle	Universidad de Santiago de Compostela
Espagne	Séville	Universidad de Sevilla
Grèce	Athènes	National and Kapodistrian University
Irlande	Limerick	Mary Immaculate College
Italie	Bologne	Università di Bologna
Italie	Catane	Università di Catania
Italie	Florence	Università degli Studi di Firenze
Italie	Milan	Università degli Studi di Milano
Italie	Palerme	Università degli Studi di Palermo
Italie	Rome	La Sapienza
Pologne	Varsovie	Uniwersytet Warszawski
Pologne	Cracovie	Pedagogical university of Krakow

Sauf exception, deux places sont ouvertes pour des étudiants nantais dans chaque université d'accueil.

Le département recommande des séjours d'un an, en L3, en M1 ou en M2. Aucun séjour n'est autorisé *avant* L3.

N.B. : Les trois derniers relevés de notes semestriels précédant la candidature doivent présenter une moyenne égale ou supérieure à 12/20.

Il est indispensable d'avoir effectué au moins une année d'études réelles au sein du département avant de postuler pour un séjour.

Le programme BCI concerne les universités québécoises Montréal, Québec, etc. (certaines sont anglophones).

2. Les étudiants étrangers accueillis par le département de Philosophie de Nantes

Ils peuvent choisir leurs enseignements *dans l'ensemble de l'offre* du département (quel que soit le niveau), sous réserve de compatibilité d'emploi du temps. Voir le catalogue de cours en ligne : <https://www.univ-nantes.fr/incoming-students-venir-etudier-a-nantes/etudiants-internationaux-en-echange-catalogue-de-cours-1114712.kjsp>

La règle consiste à valider les enseignements choisis selon les mêmes modalités que les étudiants nantais. Exceptionnellement, des modalités dérogatoires peuvent être accordées, après concertation avec les enseignants concernés.

Responsable des échanges internationaux : Bruno GNASSOUNOU - bruno.gnassounou@univ-nantes.fr

Informations diverses

1. Organisation des travaux dirigés

Lorsque les enseignements sont assurés sous forme de travaux dirigés (TD), les étudiants sont répartis en groupes par ordre alphabétique. À chaque groupe est attribué un emploi du temps spécifique.

L'étudiant qui souhaiterait changer de groupe ne pourra le faire qu'avec l'accord des enseignants concernés. Il devra en outre faire enregistrer ce changement au secrétariat.

2. Le tutorat d'accompagnement

Il s'adresse aux étudiants s'inscrivant en première année de cycle « L ». Il vise à favoriser la réussite de l'étudiant en lui permettant de s'adapter aux exigences méthodologiques nouvelles des études supérieures. S'il s'effectue sur la base du volontariat pour les étudiants et ne fait l'objet d'aucune évaluation ou notation entrant dans le contrôle des connaissances, il reste fortement recommandé. Il revêt des formes variées :

- un exercice sur table (dissertation) est proposé aux étudiants pendant la semaine de pré-rentrée. Le travail réalisé sert ensuite de matériau lors de séances de travail avec les tuteurs ;
- l'aide au travail personnel de l'étudiant, qu'il s'agisse de l'organisation et de la gestion de l'emploi du temps ou de l'apprentissage des exercices et des méthodes de travail propres à l'université (prise de notes en cours et en travaux dirigés, exploitation efficace de ces notes, entraînement à l'oral, élaboration de fiches de travail, etc.). Cette forme de tutorat ne saurait en aucun cas remplacer le travail personnel de l'étudiant ;
- l'aide au travail documentaire, à savoir la maîtrise des outils bibliographiques et l'usage efficace des bibliothèques ;
- l'appui aux techniques d'auto-évaluation et d'auto-formation.

Le tutorat d'accompagnement n'a pas vocation à se substituer à l'enseignement dispensé en cours, travaux dirigés ou travaux pratiques. Il est effectué par des étudiants confirmés sous la tutelle et la responsabilité d'un enseignant du département. Les tuteurs ont en charge de petits groupes d'étudiants avec lesquels ils assurent un travail d'encadrement et non d'enseignement.

Tuteurs 2026/2027 :

Aliyah GOURDON : aliyah.gourdon@etu.univ-nantes.fr

Guillaume GETZ : guillaume.getz@etu.univ-nantes.fr

Pauline ROUBI : pauline.roubi@etu.univ-nantes.fr

3. Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

L'UFR Lettres et Langages, en lien avec le Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Adressée **à tous les étudiants**, la **Journée d'orientation** (au second semestre) réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?

Dans chaque filière seront proposés : présentations des formations, témoignages d'étudiants et de diplômés, conférences et stands d'information sur l'orientation, sur la préparation aux concours de la fonction publique, sur la mobilité internationale pendant vos études, sur la vie associative, etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée : <https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/orientation-parcours-metiers/journee-dorientation-du-tertre-2>

2) En **L3 S1**, l'enseignement « **Ouverture professionnelle 1 – Enquêtes** » : **12 h d'atelier « face à face »**

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc. Pour plus de détails, voir l'enseignement correspondant à la section L3 de ce guide.

3) En **L3 S2**, l'enseignement « **Ouverture professionnelle 2 – Actions** » à valider selon les principes expliqués dans la rubrique suivante.

4. Validation de l'enseignement « Ouverture professionnelle 2 – Actions » en L3 S2 (concerne déjà les étudiants de L1 S1 !)

Cet EC (élément constitutif) ne consiste pas en un cours proprement dit, mais repose sur un **dispositif de suivi** incitant l'étudiant à **effectuer un certain nombre de démarches d'orientation tout au long de son cursus**, en participant à quelques-unes des actions en ce sens proposées à l'initiative du SUIO ou des responsables de Licence, ou encore par une démarche individuelle (stages, emplois en rapport avec la formation, etc.).

Pour atteindre pleinement l'objectif fixé dans ce cadre, **l'étudiant doit avoir cumulé 5 points « Ouverture pro. » tout au long de sa Licence** : la simple participation à une action d'orientation organisée par le SUIO ou par le département de Philosophie selon la liste et le barème proposés ci-après, permet d'obtenir 1, 2, 3 ou 4 points qui sont conservés jusqu'à la fin de la Licence. De même pour les tutorats, stages ou emplois en rapport avec la formation.

Le suivi de cette démarche d'orientation s'effectue entièrement en ligne : les responsables du SUIO ou de la Licence, après avoir reçu les justificatifs (liste de présence, attestation, rapport de stage ou d'activité), attribuent le nombre de points correspondant au barème sur **l'espace Madoc dédié**. Les étudiants doivent donc tenir au courant les responsables du SUIO ou de la Licence, chaque année, pour les informations des démarches effectuées et de la situation spécifique dans laquelle ils se trouvent.

Dans le cas des étudiants arrivant dans la formation en L2 et n'ayant pas participé au dispositif les années antérieures, 1 point sera attribué d'office par le responsable de Licence 3 (restent 4 points à valider en L2-L3). Dans le cas d'étudiants arrivant dans la formation en L3, 2 points seront attribués par le responsable de Licence 3 (restent 3 points à valider en L3).

Attention : Les stages obligatoires validés dans le cadre d'un autre cours, de même que les engagements bénévoles validés dans le cadre du dispositif VEE (Validation de l'engagement étudiant, voir p. 19) *ne peuvent pas* donner droit à des points pour cette UE.

Traduction en notes du barème « Ouvertures pro. » dans l'EC « Ouverture professionnelle 2 » de L3 :

1 point « Ouverture pro. » = 4/20
2 points = 8/20
3 points = 12/20
4 points = 16/20
5 points = 20/20

Ex. : Si vous avez effectué pendant votre cycle Licence un atelier « Prendre la parole en public » organisé par le SUIO (1 pt. « Ouverture pro. » selon le barème) + un stage de moins de 100 h non obligatoire dans la formation mais en lien avec elle (2 pts) + un volontariat pour encadrer la Journée Portes Ouvertes (1 pt), vous obtenez un total de 4 pts « Ouverture pro. » = 16/20.

La participation aux actions d'orientation n'est pas limitative : vous pouvez aller au-delà des 5 points requis, qui garantissent la note de 20/20.

Les étudiants en DA (dispense d'assiduité) se voient automatiquement attribuer un certain nombre de points par le responsable de Licence 3 :

L1 : 1 point
L2 : 2 points
L3 : 2 points

5. Barème « Ouverture professionnelle 2 - Actions » (L3)

Deux attributions de points sont possibles : par les responsables du SUIO (barème fixé en accord avec l'UFR) ; par les responsables de formation (= le responsable de la L3, Cyrille MICHON).

Actions donnant lieu à une attribution de points par le SUIO (exemples)

1 point

- Atelier « CV & lettre de motivation »
- Atelier « Enquêter auprès de professionnels »
- Atelier « Optimiser sa recherche de stage »
- Atelier « Se préparer à un entretien de recrutement »
- Atelier « Repérer et valoriser ses atouts »
- Coaching « Assurer à l'oral »
- Atelier « Créer son profil *Linkedin* et dynamiser son réseau »
- Atelier « Préparer sa candidature pour une filière sélective »
- Atelier « S'informer pour entrer dans la fonction publique »
- Atelier « Décrocher un contrat en alternance »
- Atelier « Rechercher un stage à l'international »
- Atelier « S'informer pour faire les bons choix »

Tout autre atelier du SUIO

Volontariat pour l'encadrement de la Journée d'Orientation ou des Journées Portes Ouvertes

2 points

Dispositif « Soft Skills » (avoir terminé les parties « avant » et « après » le stage sur MADOC)

3 points

Participation au Concours des Talents du Tertre (inscription en novembre)

Tutorat ambassadeur auprès de votre ancien lycée, Tuteur/tutrice Clip, sous réserve d'attestation d'engagement et de loyauté

Participation à l'action « Littéraires en entreprise » ouverte aux L

Participation à l'*Innovation Campus Day*

Actions donnant lieu à une attribution de points par le responsable de la Licence 3 (exemples)

1 point

- Ateliers, conférences, rencontres concernant les poursuites d'études, organisées à l'initiative du ou des responsables de formation, ou à l'initiative de l'UFR
- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie, **< 20h**
- Mission de délégué d'année assurée en L1, L2 ou L3
- Participation en tant que représentant étudiant au Conseil de perfectionnement de Licence

- Toute initiative témoignant de l'investissement dans la vie du département et dans la valorisation de la formation : volontariat pour l'encadrement de la journées Portes Ouvertes de l'université, participation active à un BDE, etc.
- Participation en tant qu'auditeur ou auditrice à un séminaire de recherche (au moins deux séances), à une journée d'étude ou à un colloque (présence requise sur la journée) (un compte rendu synthétique d'une page sera attendu).

2 points

- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie, **entre 20h et 50h**
- Tuteur/tutrice d'accompagnement
- Mobilité ou séjour d'étude à l'étranger **d'un semestre** (Erasmus, convention bilatérale, etc.)

3 points

- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie, **entre 50h et 100h**

4 points

- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie, **> 100h** (hors VEE)
- Mobilité ou séjour d'étude à l'étranger **d'un an** (Erasmus+, BCI, convention bilatérale, etc.)

Contactez votre responsable de niveau (Patrick Lang en L1, Bruno Gnassounou en L2, Cyrille Michon en L3) pour la comptabilisation de tout stage, emploi, bénévolat, en fonction des conventions signées, à chaque niveau de la licence.

Les actions du SUIO ainsi que les principes du suivi de la démarche d'orientation validé par « Ouverture Professionnelle 2 » seront présentés lors de la Journée d'Orientation (date à confirmer).

6. UE facultative « Validation de l'engagement étudiant » (VEE) en Licence 3 / Master 2

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langages, en accord avec les préconisations de Nantes Université et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service d'**associations non confessionnelles à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), l'**engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu’il s’agisse **d’engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l’UFR se tenant en début d’année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter : paul-andre.claud@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l’approbation ou non du projet, et peut examiner l’opportunité d’un aménagement d’études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d’année après la présentation des justificatifs nécessaires et d’un **rapport d’activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n’est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l’UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n’est validé **qu’une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Ex. : Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d’engagement bénévole en début d’année auprès de la commission qui l’approuve, et vérifie l’accomplissement du projet en fin d’année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) > la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l’UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

Initiation à la recherche - Séminaire du

CAPHI

Le laboratoire du Centre Atlantique de Philosophie (CAPHI), associé au département de philosophie de l'université de Nantes, organise un séminaire qui aura lieu au rythme d'une séance par mois, un vendredi. Les étudiants sont fortement encouragés à y assister. Le séminaire peut être validé en Licence dans le cadre de l'UE « Ouverture professionnelle 2 », s'il donne lieu à la rédaction d'un bref compte rendu (une page). Il est obligatoire pour les étudiants du Master ATHENA et pour les doctorants. Le programme de l'année universitaire 2024-2025 est le suivant (il a généralement lieu de 14h à 16h en salle C248, mais les horaires et la salle seront précisés ultérieurement) :

L'intelligence

- 16 octobre 2026 : matinée : présentation du projet *Analyse de textes philosophiques québécois assistée par ordinateur* (Ludovic Chevalier, Jean-Claude Simard, Francis Lareau) / après-midi, Pierre Saint-Germier (CNRS, Paris) : « L'intelligence de la musique et du son. Que comprennent vraiment les réseaux de neurones artificiels ? »
- 20 novembre 2026 (ou 5 mars 2027) : Fiona Leigh (University College London)
- 4 décembre 2026 : Bernard Michel (Nantes), « Introduction au Machine Learning et au Deep Learning »
- 22 janvier 2027 : Vincent Granata (Nantes)
- 12 février 2027 : Mathilde Tahar (University College London)
- 5 mars 2027 : *tba*
- 9 avril 2027 : journée des Master 2

Responsable du séminaire et directeur du CAPHI : Angelo GIAVATTO (angelo.giavatto@univ-nantes.fr)

Réorientation et régime spécial

- **Réorientation (ne concerne que les étudiants en 1^e année de Licence)**

Un dispositif de réorientation existe à l'issue du premier semestre de la L1 via PARCOURSUP (se renseigner auprès de la Scolarité Lettres).

La commission de validation d'acquis de Philosophie est chargée d'examiner les demandes de réorientation à l'issue du premier semestre de la première année. Elle rend un avis porté à la connaissance de l'étudiant concerné lors d'un entretien individuel.

Le choix de poursuite d'études ou de réorientation à l'issue du premier semestre appartient à l'étudiant ; au second semestre, l'étudiant de 1^e année choisit :

- soit de poursuivre dans le cycle L initial ;
- soit de demander à bénéficier d'une réorientation dans une autre formation.

La réorientation vers une formation différente est de la compétence du Président de l'Université, qui se prononce après avis de la commission d'orientation.

Les autres réorientations (annuelles) peuvent relever des dispositifs suivants :

- validation des acquis (décret du 23 août 1985) ;
- passerelles prévues et définies dans le dossier d'habilitation des formations concernées.

- **Obtention et délivrance du diplôme**

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment la L1, la L2 et la L3.

Nantes Université continue à délivrer le diplôme de DEUG après validation par l'étudiant de la L1 et de la L2. Le diplôme sera systématiquement édité.

- **Régime spécial**

Les bénéficiaires du régime spécial sont les suivants :

- a) étudiants engagés dans la vie active,
- b) étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- c) étudiants chargés de famille,
- d) étudiants engagés dans plusieurs cursus,
- e) étudiants handicapés,
- f) étudiants sportifs de haut niveau,
- g) étudiants ayant des problèmes de santé ou tout autre empêchement leur interdisant de suivre les cours pendant une certaine durée.

Il existe deux formes de régime spécial :

- **Dispense d'assiduité**

La dispense d'assiduité est accordée par la direction de l'U.F.R., sur demande écrite et justifiée. Elle peut être semestrielle ou annuelle. Dans ce cas, l'étudiant doit, dès le début du semestre, se renseigner auprès de la direction des études (responsabilité de licence), du secrétariat du département, de l'enseignant responsable du cours, dans l'espace Madoc du cours, pour accéder au calendrier des contrôles continus, lorsque la validation se fait par contrôle continu intégral. Ce calendrier comprend au moins deux dates. Lorsque la validation se fait par examen terminal, l'étudiant reçoit une convocation de la scolarité, pour la première session (et la seconde, en cas de non-validation à la première session).

- **Étalement de la formation**

L'étalement de la formation est accordé par la direction de l'U.F.R. sur demande écrite et justifiée selon le tableau ci-dessous. L'étudiant peut demander à bénéficier de l'étalement de sa formation en réalisant chaque année d'études en deux années universitaires. Dans ce cas, au titre de chaque année universitaire, il s'inscrit aux UE de son choix de l'année d'études. Chaque année universitaire doit comprendre 2 UE au minimum. Le jury ne statue sur la validation de l'année d'études qu'à l'issue des deux années de L1, de L2 et de L3, en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

Trouvez vos ReP'R ! L'accompagnement à la réussite des étudiantes et des étudiants

Vous n'arrivez plus à suivre les cours ? Vous vous sentez perdu ? Vous ne savez pas comment vous organiser dans vos études ? Vous avez une difficulté et ne savez pas comment la résoudre ? Si vous avez besoin d'aide, de conseils, ou même tout simplement de faire le point, Gaëlle Hollande, référente de proximité pour la réussite étudiante du Pôle Humanités, est là pour vous recevoir.

Vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous pour en discuter et définir les solutions envisageables. Plus d'informations: <https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/reussir-son-annee/une-equipe-au-service-de-la-reussite-etudiante>



Culture et compétences numériques

Préparation à la certification



Phase 1 : s'évaluer

- Créer un compte personnel sur <https://pix.fr>
- Déterminer son profil de compétences via des activités en ligne.

Phase 2 : se former

- En présentiel ou en ligne, accéder aux ressources sur Madoc ou à celles proposées par PIX

Phase 3 : mesurer ses progrès

- Refaire des activités sur PIX et améliorer son profil de compétences. La certification intervient ensuite à partir de ce profil de compétences.

Préparez les certifications en compétences numériques ! PIX est un projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. Nantes Université propose à ses étudiant·es cette nouvelle certification.

La certification PIX

PIX vous permettra d'attester votre niveau de maîtrise d'un ensemble de compétences dans l'usage raisonné et efficace des outils numériques nécessaires pour : mener vos études, entrer dans la vie active, votre vie personnelle, etc. Elle s'appuie sur le référentiel de compétences européen DIGCOMP (<https://www.comprendredigcomp.com/>).

Les compétences numériques attestées par PIX sont réparties dans 5 grands domaines :

- Information et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Une certification intégrée aux cursus

La L2 Philosophie inclut une formation de Culture et Compétences Numériques (CCN) qui vous amènera à passer la certification PIX. L'inscription à la certification est automatique.

Les étudiants de L3, M1 et M2 intégrant l'université en cours de cursus pourraient suivre une formation de culture et compétences numérique (CNN) et passer la certification Pix en suivant le dispositif "parcours ouvert". Pour consulter les modalités et vous inscrire à ce dispositif, consultez la page web sur le site de l'université : <https://www.univ-nantes.fr/etudier-seformer/enrichir-son-parcours/pix>.

La certification PIX fait partie des critères pris en compte pour accéder aux masters MEEF de l'INSPE.

• **Les certificats Pix+** sont consacrés aux usages professionnels des outils numériques spécifiques à une discipline ou à un métier, et destinés aux étudiant.e.s de master de certaines formations (enseignement, métiers du droit, métiers de la santé). Pour les métiers de l'enseignement une certification Pix+ Edu est en cours de déploiement.

Pour les L1

La formation **Culture et compétences numériques** permet d'acquérir la maîtrise d'un ensemble de compétences et d'outils nécessaires pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur (communication, production d'écrits longs, travail collaboratif, etc.). Elle est dispensée sous la forme suivante :

- **Un premier cours de 2h**, au moment de la semaine de rentrée, présente les enjeux des usages des outils numériques pour les étudiants : Eduroam, intranet, UNcloud, Madoc, outils numériques de l'université. Il permet aussi aux étudiants de configurer leurs machines* pour accéder aux ressources numériques de l'université.
- **Un TD de 2h au cours du semestre**, en salle informatique, conduit à s'approprier les outils numériques proposés par l'université et les bases de l'automatisation du traitement de textes longs.
- **Un deuxième cours de 2h en fin de semestre** présente les enjeux du numérique responsable dans la pratique universitaire : il détaille les bonnes pratiques, fait un tour d'horizon sur les données personnelles, l'intégrité scientifique (droit d'auteur, ressources libres, licences CC, plagiat).

** se munir de son appareil numérique (portable, tablette, smartphone), de son numéro d'étudiant, de son mot de passe.*

Cet enseignement se poursuit en L2.

La suite : en L2

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et des services numériques permettant de rechercher, d'analyser et de communiquer des informations ; de produire, de créer et d'exploiter des documents ou des données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur. Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences. En parallèle des sujets traités en TD, l'étudiant doit se préparer à la certification aux compétences numériques (examen en ligne de 1h45) sur la plateforme Pix.

Contact : M. Réda TAGRI, responsable PIX pour l'université : bureau C202 (bâtiment Censive).
Tél. : 02 53 52 22 40 – reda.tagri@univ-nantes.fr

LICENCE 1

Semestre 1	Semestre 2
DISCIPLINAIRES	DISCIPLINAIRES
UED 1 <i>Philosophie générale 1</i>	UED 5 <i>Philosophie générale 2</i>
UED 2 <i>Histoire de la philosophie 1</i>	UED 6 <i>Histoire de la philosophie 2</i>
UED 3 <i>Histoire et philosophie des sciences</i>	UED 7 <i>Empirisme et rationalisme</i>
UED 4 <i>Panorama d'histoire de la philosophie</i>	UED 8 <i>Méthodologie philosophique 1</i>
TRANSVERSALES	TRANSVERSALES
UET 1 <i>Langue vivante</i>	UET 3 <i>Langue vivante</i>
UET 2 <i>MTU « Intégration »</i>	UET 2 <i>MTU « Maîtrise de l'écrit »</i>
COMPLEMENTAIRES	COMPLEMENTAIRES
1 bloc au choix sur 5 (voir liste UEC), 2 UEC par bloc : <i>Bloc Philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc Découverte</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>	1 bloc au choix sur 5 (voir liste UEC), 2 UEC par bloc : <i>Bloc Philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc Découverte</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>

LICENCE 2

Semestre 3	Semestre 4
DISCIPLINAIRES	DISCIPLINAIRES
UED 9 <i>Métaphysique</i>	UED 15 <i>Philosophie de l'action</i>
UED 10 <i>Histoire de la philosophie moderne 1</i>	UED 16 <i>Histoire de la philosophie moderne 2</i>
UED 11 <i>Histoire de la philosophie ancienne 1</i>	UED 17 <i>Philosophie morale et politique</i>
UED 12 <i>Méthodologie philosophique 2</i>	UED 18 <i>Méthodologie philosophique 3</i>
UED 13 <i>Logique et philosophie du langage 1</i>	UED 19 <i>Logique et philosophie du langage 2</i>
UED 14 <i>Philosophie des sciences 1</i>	UED 20 <i>Philosophie des sciences 2</i>
TRANSVERSALES	TRANSVERSALES
UET 5 <i>Langue vivante</i>	UET 7 <i>Langue vivante</i>
UET 6 <i>Projet tutoré</i>	UET 8 <i>Compétences numériques</i>
COMPLEMENTAIRES	COMPLEMENTAIRES
1 bloc au choix (2 UEC par bloc, voir liste) : <i>Bloc Philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc Découverte</i> <i>Bloc Culture et médias</i> <i>Bloc Professorat des écoles</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>	1 bloc au choix (2 UEC par bloc, voir liste) : <i>Bloc Philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc Découverte</i> <i>Bloc Culture et médias</i> <i>Bloc Professorat des écoles</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>

LICENCE 3

Semestre 5	Semestre 6
DISCIPLINAIRES	DISCIPLINAIRES
UED 21 <i>Philosophie de la connaissance</i>	UED 15 <i>Philosophie générale 3</i>
UED 22 <i>Histoire de la philosophie moderne 3</i>	UED 16 <i>Histoire de la philosophie contemporaine</i>
UED 23 <i>Histoire de la philosophie ancienne 3</i>	UED 17 <i>Philosophie de l'esprit</i>
UED 24 <i>Grandes œuvres philosophiques</i>	UED 18 <i>Séminaire d'initiation à la recherche</i>
UED 25 <i>Logique et philosophie du langage 3</i>	UED 19 <i>Logique et philosophie du langage 4</i>
UED 14 <i>Philosophie de l'environnement</i>	UED 20 <i>Philosophie des sciences exactes</i>
TRANSVERSALES	TRANSVERSALES
UET 7 <i>Langue vivante et Ouverture professionnelle</i>	UET 8 <i>Langue vivante et Ouverture professionnelle</i>
COMPLEMENTAIRES	COMPLEMENTAIRES
1 bloc au choix (3 UEC par bloc, voir liste) : <i>Bloc philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc découverte</i> <i>Bloc culture et médias</i> <i>Bloc Professorat des écoles</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>	1 bloc au choix (3 UEC par bloc, voir liste) : <i>Bloc philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc découverte</i> <i>Bloc culture et médias</i> <i>Bloc Professorat des écoles</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>

Signification des sigles :

UEC = Unité d'enseignement complémentaire

CM = Cours magistral

ECTS = European Credit Transfer System

UET = Unité d'enseignement transversale

UED = Unité d'enseignement disciplinaire

TD = Travaux dirigés

LICENCE 3 parcours préparation au CAPES

Semestre 5	Semestre 6
DISCIPLINAIRES	DISCIPLINAIRES
UED 21 <i>Philosophie de la connaissance</i>	UED 15 <i>Philosophie générale 3</i>
UED 22 <i>Histoire de la philosophie moderne 3</i>	UED 16 <i>Histoire de la philosophie contemporaine</i>
UED 23 <i>Histoire de la philosophie ancienne 3</i>	UED 17 <i>Philosophie de l'esprit</i>
UED 24 <i>Grandes œuvres philosophiques</i>	UED 18 <i>Séminaire d'initiation à la recherche</i>
UED 25 <i>Logique et philosophie du langage 3</i>	UED 19 <i>Logique et philosophie du langage 4</i>
UED 14 <i>Philosophie de l'environnement</i>	UED 20 <i>Philosophie des sciences exactes</i>
TRANSVERSALES	TRANSVERSALES
UET 7 <i>Langue vivante et Ouverture professionnelle</i>	UET 8 <i>Langue vivante et Ouverture professionnelle</i>
COMPLEMENTAIRES	COMPLEMENTAIRES
Bloc philosophie UEC 18 Philosophie juridique et politique	Bloc philosophie UEC 22 Vie et existence
UEC 19 Esthétique générale	UEC 23 Esthétique spéciale
METHODOLOGIE	
UET Pratique des exercices philosophiques	

Licence année 1

Semestre 1 (4 UED + 2 UET + 2 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 1 : Philosophie générale 1	24	18	6
UED 2 : Histoire de la philosophie 1	24	18	6
UED 3 : Histoire et philosophie des sciences	24		3
UED 4 : Panorama d'histoire de la philosophie	24		3
UET 1 : Langue vivante -anglais -espagnol -allemand		24	3
UET 2 : MTU « intégration » -Réussir ses études - Utiliser les ressources numériques -Utiliser les ressources documentaires	13	6,5	3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc <i>Bloc Philosophie</i> -Philosophie et littérature 1 -Problèmes philosophiques contemporains -Latin philosophique -Grec philosophique <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> -Langue ancienne -Latin débutant approfondi 1 -Latin continuant 1 -Latin philosophique 1 -Grec débutant approfondi 1	24 24	24 24 42 42 24 42	6

Grec continuant 1		42	
Grec philosophique 1		24	
- <u>Culture antique</u>			
-Art et mythologie 1		12	
-Mythe et littérature 1		18	
-Sociétés antiques et citoyenneté 1		20	
<i>Bloc Musique</i>			
- <u>Musique renforcée</u>			
-Méthodologie de la pratique musicale		24	
-Technique vocale		12	
- <u>Culture musicale 1</u>			
-Culture musicale 1 : commentaire d'écoute	24		
<i>Bloc Découverte</i>			
-Philosophie et littérature 1	24		
-Problèmes philosophiques contemporains	24		
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Histoire du livre	24		
-Littérature et société 1	24		
-Art et mythologie 1	12		
-Mythe et littérature 1	18		
-Sociétés antiques et citoyenneté 1	20		
-Latin débutant 1		24	
-Grec débutant 1		24	
-Grec continuant 1		24	
-Latin continuant 1		24	
-Grec débutant approfondi 1		42	
-Latin débutant approfondi 1		42	
-Enfance et jeunesse	20		
-Médiation de la culture et dispositifs pédagogiques	8	12	
-Introduction aux sciences du langage 1 : linguistique générale (CM)	18		
-Introduction aux sciences du langage 1 : linguistique générale (TD)		18	
-UEC Sport		24	
-Principes d'acoustique (CM)	18		
-Principes d'acoustique (TD)		18	
-Logique et langage	12	12	
- <u>Musique renforcée</u>			
-Méthodologie de la pratique musicale	24		
-Technique vocale	12		
- <u>Culture musicale 1</u>			
-Culture musicale 1 : commentaire d'écoute	24		
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Introduction aux sciences du langage 1 : linguistique générale (CM)	18	18	
-Introduction aux sciences du langage 1 : linguistique générale (TD)			
-Principes d'acoustique (CM)	18	18	
-Principes d'acoustique (TD)		12	
-Logique et langage	12		

Semestre 2 (4 UED + 2 UET + 2 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 5 : Philosophie générale 2	24	18	6
UED 6 : Histoire de la philosophie 2	24	18	6
UED 7 : Empirisme et rationalisme	24		3
UED 8 : Méthodologie philosophique 1		24	3
UET 3 : Langue vivante -anglais -espagnol -allemand		24	3
UET 4 : Maîtrise de l'écrit		18	3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc <i>Bloc Philosophie</i> -Philosophie et littérature 2 -Questions de bioéthique 1 -Latin philosophique Grec philosophique <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> -Langue ancienne -Latin débutant approfondi 2 -Latin continuant 2 -Latin philosophique 2 -Grec débutant approfondi 2 Grec continuant 1 Grec philosophique 2 -Culture antique -Art et mythologie 2 -Mythe et littérature 2 -Sociétés antiques et citoyenneté 2 <i>Bloc Musique</i> -Musique renforcée -Méthodologie de la pratique musicale	24 24	24 24 42 42 24 42 42 24 12 18 20 24	6

-Technique vocale		12	
- <u>Culture musicale 2</u>			
-Culture musicale 2 : Jazz et musiques du monde	24		
<i>Bloc Découverte</i>			
-Philosophie et littérature 2	24		
-Questions de bioéthique 1	24		
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Histoire des médias	24		
-Littérature et société 2	24		
-Art et mythologie 2	12		
-Mythe et littérature 2	18		
-Société antique et citoyenneté 2	20		
-Latin débutant 2		24	
-Grec débutant 2		24	
-Grec continuant 2		24	
-Latin continuant 2		24	
-Grec débutant approfondi 2		42	
-Latin débutant approfondi 2		42	
-Expérience scolaire des élèves	12	8	
-Éducation populaire et jeunesse	20		
-Introduction aux sciences du langage 2 : variation (CM)	18		
-Introduction aux sciences du langage 2 : variation (TD)		18	
-Méthodes en linguistique (CM)	18		
-Méthodes en linguistique (TD)		18	
-UEC Sport		24	
- <u>Musique renforcée</u>			
-Méthodologie de la pratique musicale	24		
-Technique vocale	12		
- <u>Culture musicale 2</u>			
-Culture musicale 2 : Jazz et musiques du monde	24		
Journalisme mobile : Introduction aux techniques journalistiques audiovisuelles		24 (TP)	
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Introduction aux sciences du langage 2 : Variation (CM)	18		
-Introduction aux sciences du langage 2 : Variation (TD)		18	
-Méthodes en linguistique (CM)	18		
-Méthodes en linguistique (TD)		18	

Les enseignements **surlignés en bleu** sont ceux qu'un étudiant en licence de philosophie doit choisir prioritairement.

Programme des enseignements et bibliographies L1

SEMESTRE 1

UE DISCIPLINAIRES

UED 1 : PHILOSOPHIE GENERALE 1 (G. BOCHNER pour le CM, B. LANGLET, F. MONGIS et A. BASTIÉ pour les TD)

Réalité et apparences

Ce cours proposera une introduction à plusieurs thèses, arguments et courants philosophiques qui prennent pour fil conducteur la distinction entre réalité et apparences. Peut-on appréhender la réalité telle qu'elle est en elle-même, ou seulement telle qu'elle nous apparaît ? De Platon aux débats contemporains sur l'intelligence artificielle, en passant par Kant, les arguments sceptiques, la phénoménologie et le réalisme scientifique, les philosophes ont apporté des réponses très diverses à cette question. L'objectif du cours est de proposer un panorama à la fois historique et conceptuel de cette problématique transversale. Une bibliographie détaillée sera distribuée et commentée lors du premier cours.

Manuel de référence :

- Hottois, G. (2002), *De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine*. De Boeck Université.

Ce parcours philosophique traverse les époques et les approches par un questionnement thématique, et sera accompagné de deux TD : l'un proposant un approfondissement des textes, l'autre un travail analytique sur les arguments mobilisés en cours (les modalités seront précisées à la rentrée).

UED 2 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 1 (D. MOREAU pour le CM , C. HUNAUT, L. RAEPSAET pour les TD)

Descartes, problématiques cartésiennes

« La philosophie que je recherche, ainsi que tous ceux qui ont conçu pour elle une noble passion, est la connaissance des vérités qu'il nous est permis d'acquérir par les lumières naturelles, et qui peuvent être utiles au genre humain : il n'est pas d'étude plus belle, plus digne de l'homme ; il n'en est point qui puisse mieux servir notre bien-être ici-bas ». (Descartes, *Épître à Voetius*, 1643) .

Ce cours consacré à Descartes portera principalement sur les *Méditations métaphysiques*.

Pour préparer le cours, lire, ou relire, le *Discours de la méthode*, la *Lettre-Préface des Principes de la philosophie* (nombreuses éditions de poche), et les *Méditations métaphysiques* (édition conseillée, sur laquelle nous travaillerons en cours : celle de M. et J.-M. Beyssade, Garnier-Flammarion - à ne pas confondre avec l'édition de M.-F. Pellegrin dans la même collection, qui est incomplète).

Une bibliographie détaillée sera distribuée et commentée lors du premier cours.

UED 3 : HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES (C. FÈVE)

Ce cours a pour objectif d'introduire les étudiants à l'histoire et à la philosophie des sciences. Nous commencerons par nous intéresser à la notion même d'épistémologie et de philosophie des sciences, avant de nous intéresser à certaines des principales questions de cette discipline : en quoi consiste la méthode scientifique ? Quels sont les critères permettant de distinguer la science des pseudosciences, de la métaphysique ou encore des idéologies ? Y a-t-il des critères permettant de distinguer les sciences de la nature des sciences humaines et sociales ? Ou encore, en quoi consiste le progrès scientifique ?

Bibliographie indicative :

Barberousse, A., Kistler, M., et Ludwig, P. (2000) *La Philosophie des sciences au xxe siècle*, Paris : Champs Flammarion.

Alan Chalmers, (1990). *Qu'est-ce que la science ? : récents développements en philosophie des sciences* : Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend [1976], Paris : La découverte.

Kuhn, Thomas (2008). *La structure des révolutions scientifiques* [1962/1969], Paris : Flammarion.

Popper, Karl R. (2017). *La logique de la découverte scientifique* [1934], Paris : Payot.

Wagner, Pierre (2002). « Introduction », in *Les philosophes et la science*, Paris : Gallimard.

UED 4 : PANORAMA D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE (B. LANGLET, C. MICHON, A. THÉBERT, A. GRIVAUX)

Panorama de l'histoire de la philosophie

Ce cours souhaite fournir aux étudiants les repères chronologiques indispensables à la suite et à la réussite des études de philosophie. Les quatre grandes époques de l'histoire de la philosophie, les principaux courants de pensée, les auteurs et doctrines incontournables seront présentés, en articulation avec l'histoire générale, par quelques-uns des spécialistes du département.

Plan prévisionnel des 12 séances :

1. Introduction (B. Langlet)
2. Origines de la philosophie en Orient et en Occident (B. Langlet)
3. et 4. La philosophie de l'Antiquité (B. Langlet)
5. et 6. La philosophie du Moyen Âge (C. Michon)
7. et 8. La philosophie des temps modernes (A. Thébert)
9. Kant (A. Grivaux)
10. et 11. La philosophie du XIX^e siècle (B. Langlet)
12. Perspectives sur le XX^e siècle et conclusion (B. Langlet)

Bibliographie indicative :

- V. Decaix et al., *Histoire de la philosophie – Chronologie*, Paris, Hatier.
- R.-P. Droit, *Une brève histoire de la philosophie*, Paris, Flammarion.
- P. Kunzmann, F.-P. Burkard, F. Wiedmann, *Atlas de la philosophie*, Paris, Le Livre de Poche.
- J.-F. Pradeau (dir.), *Histoire de la philosophie*, Paris, Seuil.

Pour approfondir:

- É. Bréhier, *Histoire de la philosophie*, Paris, PUF.
- B. Russell, *Histoire de la philosophie occidentale*, trad. fr. H. Kern, Paris, Les Belles Lettres.
- G. Skirbekk, N. Gilje, *Histoire de la philosophie occidentale*, trad. fr. sous la dir. de J.-L. Gautero, Paris, Hermann.

UE TRANSVERSALES

UET 1 : LANGUES VIVANTES

Anglais (Rachid MOUSTAFY et Sarah OVERNE)

Les cours seront menés en anglais exclusivement et auront pour objectif de faire progresser les étudiants à l'oral et à l'écrit à travers la découverte de textes littéraires du 19^è et du 20^è siècles, de points de civilisation du monde anglo-saxon et de guider les étudiants dans une première approche de la traduction. Les supports seront variés : du texte littéraire, au document iconographique ou autres. Un travail de grammaire pourra être mené en fonction des besoins.

Allemand (Lisann WORCH)

Le cours de pratique écrite et orale vise à développer le plaisir de l'allemand comme moyen de communication (principalement orale). Par le biais de films ou de livres il s'agit en outre de donner un aperçu de l'espace culturel germanophone, par exemple pendant le festival Univerciné allemand.

Nous entraînerons l'expression orale et le lexique à l'aide de cercles de parole et de discussions. L'objectif du cours est d'élargir le vocabulaire (!) de la langue allemande et les compétences de communication.

Le cours s'adresse aux étudiants à partir du niveau B1. Ich freue mich auf Sie !

Espagnol (A. ANTON MARTINEZ)

Le cours d'espagnol vise à ce que les étudiants développent les compétences de production et de réception orales et écrites en espagnol.

La première partie des séances sera consacrée à l'explication et la pratique de certains points linguistiques susceptibles de poser des difficultés aux élèves francophones.

La deuxième partie des séances aura comme thème principal l'étude de la ville de Barcelona à travers l'analyse de documents variés.

UET 2 : MTU « INTEGRATION » (C. FÈVE)

6 séances font suite à la réunion d'accueil L1 :

- **Lundi 7 septembre, 14h-15h30** : 1 séance d'1h30 durant la semaine de rentrée : prendre ses marques à l'université
- **Jeudi 10 septembre, 10h30-12h30** : 1 séance de 2h durant la semaine de rentrée : vie universitaire et vie de campus
- **Lundi 21 septembre, 11h30-13h** : 1 séance d'1h30 durant la première semaine de cours : réussir la L1
- **Lundi 05 octobre, 11h30-13h** : 1 séance d'1h30 durant la deuxième semaine de cours : comment se donner les moyens de la réussite ?

- **Lundi 19 octobre, 11h30-13h** : 1 séance d'1h30 avant les congés de la Toussaint : orientation et réorientation
- **Lundi 14 décembre, 11h30-13h** : 1 séance d'1h30 durant la semaine de rattrapages : préparer la suite de l'année.

UE COMPLEMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 1 : PHILOSOPHIE ET LITTERATURE 1 (Ph. BECK)

Le thème de l'expression est ici le thème commun qui peut servir à mettre en évidence les enjeux de la philosophie et de la littérature, de leur différence et de leurs échanges parfois fructueux, toujours intéressants. L'expression dont il s'agit est le mouvement de la prise de parole individuelle dans l'espace d'une communauté qui se cherche. Chaque expression particulière, qu'elle soit littéraire ou philosophique, à la fois s'inscrit dans une communauté constituée et imparfaite et tente d'y intervenir pour aider au perfectionnement de la communauté. Le langage se partage ainsi, non entre une parole à vocation universelle (la philosophie) et une activité à vocation subjective (la littérature), pour la simple raison qu'à l'origine de la philosophie se trouve la contestation de la vocation universelle de la littérature telle qu'elle s'est exprimée notamment dans l'épopée homérique. On lira un certain nombre de textes philosophiques (Platon, Aristote, Emerson...) et littéraires (Homère, Dante, Balzac...) pour comprendre cet « antique conflit » à l'intérieur des pratiques du langage.

Bibliographie :

Platon, *République*, Garnier-Flammarion.

Aristote, *Poétique*, Tel Gallimard.

Dante, *Divine Comédie*, Garnier-Flammarion.

UEC 2 : PROBLEMES PHILOSOPHIQUES CONTEMPORAINS (C. BAUDOUIN)

Dans un monde marqué par l'omniprésence de la technique, il s'agira de s'interroger sur le paradoxe auquel celle-ci nous confronte. En effet, s'il est certain que l'homme a développé des techniques en vue de se libérer de la nature, n'est-il pas devenu aujourd'hui la victime aliénée de ses propres inventions ? Devons-nous nous résigner à la technophobie ou peut-on encore affirmer que la technique est source de progrès ? À quels nouveaux problèmes la technique nous confronte-t-elle ? Le cours interrogera les différents enjeux (anthropologique, éthique, écologique) de ces problèmes.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée ; en attendant on peut lire :

Goffi Jean-Yves, *La philosophie de la technique*, PUF « Que sais-je ? »

Ellul Jacques, *Le Bluff technologique*, Hachette Littératures, coll. Pluriel.

UEC 3 : LATIN PHILOSOPHIQUE (Z. BOUSSOUFA)

Ce cours s'adresse aux étudiants qui possèdent quelques bases en latin (connaissance des déclinaisons et des conjugaisons). Il porte un double objectif : 1° s'exercer à lire et à traduire des textes philosophiques écrits en latin ; 2° s'initier à la métaphysique médiévale (et plus spécialement à l'ontologie). Le texte principal sur lequel nous travaillerons est le *De ente et essentia* (1252-1256) de saint Thomas d'Aquin (1225/26-1274). Cette œuvre de jeunesse offre une synthèse de la distinction de l'essence et de l'existence. Nous traduirons d'autres extraits annexes dont certains sont tirés de l'œuvre de maturité de saint Thomas et d'autres de ses commentateurs modernes comme Jean de Saint-Thomas (1589-1644).

Bibliographie :

Saint Thomas d'Aquin, *L'être et l'essence*, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 1985 (édition bilingue).

L'Être et l'Essence. Le vocabulaire médiéval de l'ontologie : deux traités « De ente et essentia » de Thomas d'Aquin et Dietrich de Freiberg, textes présentés, commentés et traduits par Alain de Libera et Cyrille Michon, Paris, Seuil, coll. « Points – Essais », 1996 (édition bilingue avec des commentaires).

Le texte latin est également disponible en ligne.

Pour ceux qui désirent aller plus loin :

Roland-Gosselin Marie-Dominique, *Le « De ente et essentia » de s. Thomas d'Aquin. Introduction, notes et études historiques* [1926], Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque thomiste », 1948.

Étienne Gilson, *Le thomisme. Introduction à la philosophie de saint Thomas d'Aquin* [1919], 6^e éd., Paris, Vrin, 1964.

Étienne Gilson, *L'être et l'essence* [1948], Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 1994.

Henri-Dominique Gardeil, *Initiation à la philosophie de saint Thomas d'Aquin*, IV, « Métaphysique », 3^e éd., Les Editions du Cerf, 1966.

Alain de Libera, *La philosophie médiévale*, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 9^e édition, 2023.

Kurt Flasch, *Introduction à la philosophie médiévale* [1992], 2^eéd., Fribourg/Paris, Éd. universitaires de Fribourg/Éd. du Cerf, 2011.

UEC 4 : GREC PHILOSOPHIQUE (Ph. SOULIER)

La question du plaisir, de sa nature et de son lien à la vie bonne, est récurrente dans les dialogues platoniciens. Nous interrogerons ses variations et ses permanences en nous exerçant à la traduction directe de quelques passages du *Protagoras*, du *Gorgias*, de *République IX* et du *Philèbe*. Une connaissance au moins élémentaire du grec ancien est indispensable pour suivre le cours.

BLOC MUSIQUE

UEC1 MUSIQUE RENFORCEE : METHODOLOGIE DE LA PRATIQUE MUSICALE ET VOCALE (F. LAGARDE pour la méthodologie de la pratique musicale, G. GUILBERT-DEZITTER pour la technique vocale)

Le cours de méthodologie de la pratique musicale et vocale dispensé en première année consiste en une « mise à niveau » qui permet aux étudiants débutants mais motivés de suivre le cursus.

Les deux semestres de formation musicale de Licence 1 sont étroitement liés et font ici l'objet d'une description commune.

En **pratique musicale** (24h), il s'agit de reprendre les rudiments acquis au collège et éventuellement au lycée (lecture de notes, lecture rythmique, chant) pour parvenir rapidement à une approche multiple de la musique :

- Éléments de théorie musicale (rythmes binaires et ternaires ; lecture des clés de *sol* et de *fa*) ;
- Lecture de notes horizontale et verticale (clés de *sol* et *fa*) ;
- Prise de notes (dictées mélodique, rythmique et harmonique ; mémorisations) ;

- Initiation au chiffage et à l'harmonie (accords de trois sons et renversements, broderies et notes de passage) ;
- Initiation à l'harmonisation au clavier ;
- Analyse de partitions des XVII^e et XVIII^e siècles.

Lectures conseillées :

Une théorie musicale, par exemple : Abromont, Claude, *Guide de la théorie musicale*, Paris, Fayard/Henry Lemoine, 2001. (Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de philosophie.)

Voir également :

- Bitsch, Marcel, *Précis d'harmonie tonale*. Editions Leduc
- Bitsch, Marcel et Holstein, Jean-Paul, *Aide-mémoire musical*, Paris, Durand
- Dandelot, Georges. *Manuel pratique de l'étude des clés*, Editions Eschig
- Dandelot, Georges. *Cahiers de Textes pour l'Analyse Harmonique*, Vol. 1, Editions Lemoine
- Duha Isabelle, *L'harmonie en liberté, de la mémoire à l'improvisation*. Vol. 1, Editions Billaudot
- Jollet, Jean-Clément, *Jeux de rythme, jeux de clés*. Vol. 5, Paris, Editions Billaudot
- Jollet, Jean-Clément, *Musicalement vôtre*. Vol. 5, Paris, Editions Billaudot

Le cours de **technique vocale** (12h) consiste en une découverte de la voix sous différents aspects :

- 1) L'écoute d'œuvres vocales des différentes périodes de l'histoire (du Moyen Âge à nos jours) ;
- 2) Une pratique en groupe et individuelle (apprentissage de la technique respiratoire, fonctionnement des résonateurs, etc.) ;
- 3) Une application sous forme de vocalises, canons puis polyphonies.

UEC 2 CULTURE MUSICALE 1 – COMMENTAIRE D'ÉCOUTE (R. PANGAUD)

Le cours de commentaire d'écoute vise à permettre à chacun de se familiariser avec les différentes époques musicales, sur une large période allant du chant grégorien au XXI^e siècle, et d'identifier leurs éléments stylistiques : formes et structures, types de phrasé, écriture instrumentale/orchestrale, langage harmonique, langage contrapuntique, évolution et contrastes, expressivité et esthétique, etc. L'accent sera mis sur les relations à percevoir/établir entre les composantes techniques de la musique et ses composantes ressenties (expressives). Le cours peut être profitable aussi bien à ceux qui ont peu d'expérience en matière de musique classique qu'à ceux qui la pratiquent déjà. Suivre ce cours implique une participation orale en séance ainsi qu'un travail personnel écrit régulier qui est le seul véritable moyen d'avancer dans la matière.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

SEMESTRE 2

UE DISCIPLINAIRES

UED 5 : PHILOSOPHIE GENERALE 2 (Alexandre JEANTET pour le CM, B. LANGLET et C. HUNAUT pour les TD)

Les traditions de la philosophie morale

Le cours magistral aura pour ambition d'introduire les étudiants aux trois grandes traditions de l'éthique normative (déontologie, utilitarisme, éthique de la vertu). Il s'agira à la fois d'en exposer la genèse historique, pour saisir les grandes lignes de force de l'histoire de la philosophie morale, et d'introduire aux grandes oppositions philosophiques qui structurent la philosophie morale contemporaine. La manière dont ces différentes traditions rendent compte du *problème du passage de l'être au devoir-être* constituera la problématique structurante du cours ; le point d'ancrage de notre étude comparatives des différents systèmes. Cette interrogation ouvre en effet sur la plupart des questions auxquelles entendent répondre les philosophes en morale : qu'est-ce qu'une vie bonne pour un être humain ? Comment peut-on connaître nos obligations morales ? Quelle est la manière la plus rationnelle d'agir moralement ? A quelles prescriptions doit-on obéir ? Etc.

Les travaux dirigés mettront davantage l'accent sur l'éthique contemporaine, notamment dans le champ analytique, pour approfondir la maîtrise des principaux problèmes et des grandes thèses de la philosophie morale d'aujourd'hui.

Les étudiants sont invités à consulter les textes suivants en amont du cours en vue de se familiariser avec les expressions historiques des trois grandes traditions de l'éthique normative :

- Aristote, *Éthique à Nicomaque*, livre I & 2
- Bentham, *Introduction aux principes de la morale et de la législation* (chapitre 1 & 2)
- Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs* (au moins la préface)

Traductions conseillées :

Aristote (trad. Jules Tricot), *Éthique à Nicomaque*, Paris, Vrin, 1990.

Aristote (trad. Richard Bodéüs), *Éthique à Nicomaque*, Paris, GF Flammarion, 2004.

Bentham, (trad. Emmanuelle de Champs), *Introduction aux principes de la morale et de la législation*, Paris, Vrin, 2011.

Kant, (trad. Alain Renaut), *Métaphysique des mœurs I*, Paris, GF Flammarion, 1994.

UED 6 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 2 (M. POLLAERT pour le CM et S. ROUX pour les TD)

Platon : connaître et agir

Le cours s'attachera à ressaisir les enjeux les plus fondamentaux de la philosophie de Platon. Le fil rouge suivi sera celui du rapport de la pensée à l'action. A partir de textes représentatifs, on commencera par expliciter en quoi consiste le type d'objectivité qui définit la recherche philosophique. De là, on mettra en évidence les conséquences politiques et éthiques de ce positionnement théorique : la position proprement

paradoxale de la philosophie dans la cité et la définition de la vie bonne comme consacrée à la recherche de la vérité.

Une attention particulière sera consacrée à la compréhension des thèses et des arguments du corpus mais aussi à l'entraînement à l'explication de texte, notamment en TD.

Editions conseillées :

Platon, *Œuvres complètes*, L. Brisson (dir.), Flammarion.

Platon, *La République*, P. Pachet (trad.), Folio.

Lire pour la rentrée l'*Apologie de Socrate*. Le cours privilégiera ensuite l'étude des dialogues suivants : le *Ménon*, le *Gorgias*, le *Phédon* et la *République*.

Méthodologie :

B. Mèlès, « Méthode du commentaire de texte », accès libre en ligne.

Modalités d'examen :

CC1 : question de cours et commentaire de texte

CC2 : commentaire de texte et participation orale

UED 7 : EMPIRISME ET RATIONALISME (A. THÉBERT)

Locke et Leibniz : le dialogue des philosophies

Dans les *Nouveaux essais sur l'entendement humain* (publication posthume en 1765), Leibniz discute minutieusement l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke (1690). C'est sur ce fondement qu'il établit une opposition entre les principes de l'empirisme, à la manière de Locke, et ceux du rationalisme innéiste, qui a ses faveurs. À partir de l'analyse des enjeux soulevés par ces œuvres (Qu'est-ce que penser ? Que peut-on connaître ? Sommes-nous des substances ?), nous présenterons les principales lignes de ces deux programmes philosophiques, et nous nous demanderons si – comme le souhaitait Leibniz – il est possible de trouver un point de vue surplombant, à partir duquel les différentes positions philosophiques se concilient et s'ordonnent.

Pour préparer ce cours, il convient de lire :

- livres I et II de l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke (Paris, Le Livre de Poche, 2009 ; ou Paris, Vrin, 2001). Pour le livre II, en particulier les chapitres 1 à 12, puis 23 et 27 ;
- mêmes livres et chapitres dans les *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* de Leibniz (Paris, GF, 1990).

Le cours donnera également aux étudiants l'occasion de présenter des textes extraits de ces deux œuvres.

UED 8 : MÉTHODOLOGIE PHILOSOPHIQUE

Cours de Méthodologie (L. RAEPSAET)

L'objectif principal de ce cours de méthodologie est de consolider les compétences philosophiques que sont l'analyse critique, l'argumentation, la problématisation ou encore l'analyse conceptuelle. Il s'agira de parfaire l'écriture et la lecture philosophique en s'appuyant sur deux exercices complémentaires, la dissertation et l'explication de texte.

Chaque séance portera ainsi sur un exercice spécifique (introduction et conclusion, construction du plan, problématisation, usage des références, analyse de thèses...) et s'appuiera sur des textes à travers lesquels nous verrons comment les philosophes eux-mêmes mettent en pratique et théorisent leur méthode.

Modalités d'évaluation :

Deux épreuves sur table (DST) de 2h et 4h, l'une sur l'explication de texte, l'autre sur la dissertation.

Bibliographie indicative:

Nicolas Tenaillon, *La philosophie par l'exemple*, Ellipse 2015

Michel Fabre, *Qu'est-ce que problématiser?* Vrin, 2017.

Cours de Méthodologie (A. BASTIÉ)

Présentation :

Ce cours a pour objectif de former les étudiant·e·s aux exercices fondamentaux de la philosophie à l'université : la dissertation et l'explication de texte. Il s'agit non seulement d'en maîtriser les règles formelles (analyse du sujet, élaboration d'une problématique, construction d'un plan rigoureux), mais en outre d'en comprendre l'intérêt philosophique : apprendre à penser une question, à développer des hypothèses de travail, à justifier une position et enfin à construire une argumentation claire et cohérente. L'accent sera mis sur le développement des compétences rédactionnelles, argumentatives et orales. Le cours alternera apports théoriques et méthodologiques, mises en pratique individuelles et collectives, corrections interactives, entraînements à l'oral (exposés, explications de texte), ainsi que des ateliers de réflexion en petits groupes.

Objectifs pédagogiques :

- Savoir analyser un énoncé de sujet et en dégager les enjeux philosophiques
- Savoir construire une problématique et un plan structuré
- Améliorer l'expression écrite et orale dans un cadre philosophique
- Développer une pensée rigoureuse, nuancée et argumentée.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation repose sur un contrôle continu et une épreuve terminale à la fin du semestre :

Contrôle continu :

Deux devoirs maison seront à rendre dans le courant du semestre, comprenant au moins :

- une introduction de dissertation
- une introduction d'explication de texte

(les étudiant·e·s pourront choisir de traiter l'un ou l'autre des exercices lors de chaque DM, à condition d'avoir fait les deux formats sur le semestre).

Devoir surveillé terminal (2h) :
Les étudiant·e·s rendront au choix :

- une introduction et un plan détaillé de dissertation
- ou une introduction et un plan détaillé d'explication de texte

Cet ensemble permet d'évaluer les capacités d'analyse, de problématisation et de structuration du raisonnement philosophique, à la fois dans un temps long (DM) et en situation d'examen (DST).

UE TRANSVERSALES

UET 3 : LANGUES VIVANTES

Anglais (R. MOUSTAFY et Sarah OVERNE)

Les cours seront menés en anglais exclusivement et auront pour objectif de faire progresser les étudiants à l'oral et à l'écrit à travers la découverte de textes littéraires du 19^e et du 20^e siècles, de points de civilisation du monde anglo-saxon et de guider les étudiants dans une première approche de la traduction. Les supports seront variés : du texte littéraire, au document iconographique ou autres. Un travail de grammaire pourra être mené en fonction des besoins.

Espagnol (A. ANTON MARTINEZ)

Le cours d'espagnol vise à ce que les étudiants développent les compétences de production et de réception orales et écrites en espagnol.

La première partie des séances sera consacrée à l'explication et la pratique de certains points linguistiques susceptibles de poser des difficultés aux élèves francophones.

La deuxième partie des séances aura comme thème principal le cinéma espagnol.

Allemand (Lisann WORCH)

Le cours de pratique écrite et orale vise à développer le plaisir de l'allemand comme moyen de communication (principalement orale). Par le biais de films ou de livres il s'agit en outre de donner un aperçu de l'espace culturel germanophone, par exemple pendant le festival Univerciné allemand.

Nous entraînerons l'expression orale et le lexique à l'aide de cercles de parole et de discussions. L'objectif du cours est d'élargir le vocabulaire (!) de la langue allemande et les compétences de communication.

Le cours s'adresse aux étudiants à partir du niveau B1. Ich freue mich auf Sie !

UET 4 : MTU « MAÎTRISE DE L'ÉCRIT »

Le TD MTU Maîtrise de l'écrit vise à renforcer les compétences de compréhension et de production écrites des étudiants. Il s'articulera autour de trois axes principaux : restituer et reformuler des informations ; s'exprimer dans une langue correcte, précise et soutenue, qui sied au contexte académique ; acquérir ou

consolider son savoir-faire descriptif, narratif et argumentatif. Le cours permettra, en outre, de préparer le passage d'une certification (Écri+ ou Voltaire) qui évaluera les progrès réalisés.

Les supports de travail, décorrélés des disciplines respectives des étudiants, pourront prendre des formes diverses : écrits académiques, interviews, débats, articles de presse, lettres de motivation, etc.

Modalités de contrôle des connaissances : Évaluation en contrôle continu intégral, avec une partie de la note sur le passage de la certification. Pour les étudiants dispensés d'assiduité : un devoir sur table de deux heures.

UE COMPLEMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 5 : PHILOSOPHIE ET LITTÉRATURE 2 (Ph. BECK)

Le thème choisi au second semestre comme thème commun à la philosophie et à la littérature est un enjeu enveloppé dans le motif de l'expression abordé au premier semestre : l'éducation. La littérature et la philosophie, au moins à l'origine, se sont déployées comme forces d'éducation, discours susceptibles de civiliser les hommes perdus dans leur sauvagerie. La rivalité même des deux activités de langage que sont la philosophie et la littérature s'explique par le litige quant à l'éducation, qui est d'abord le processus par lequel l'homme accède à la parole et à la pensée de sa vie singulière et commune. On lira surtout dans ce cas :

Paideia de Werner Jaeger, Tel, Gallimard.

La Crise de la culture d'Hannah Arendt, Seuil.

UEC 6 : QUESTIONS DE BIOÉTHIQUE (G. DURAND)

La bioéthique a pour objet les « problèmes nés de la recherche dans les sciences de la vie et de la santé, et des pratiques nouvelles qui en résultent » (L. Sève, *Pour une critique de la raison bioéthique*, 1992). Elle se caractérise par sa pluridisciplinarité (droit, philosophie, théologie, sociologie, psychologie, sciences politiques, etc.) et par le fait qu'elle se présente comme un ensemble de discours et aussi de pratiques très différentes : enseignements, recherches, comités d'éthique, consultations dans les hôpitaux, etc. Ce cours propose une initiation aux différentes problématiques rencontrées aujourd'hui **dans le champ du début de la vie** : contraceptions, interruptions de grossesse, assistance médicale à la procréation, gestation pour autrui.

Conseils de lecture :

Beauchamp T. L., Childress J. F., *Les principes de l'éthique biomédicale*, Les belles lettres, 2008.

Durand G., *Un philosophe à l'hôpital*, Paris, Flammarion, 2021.

Durand G., *La médecine des désirs*, Paris, Vrin, 2023.

Marzano M., *Je consens donc je suis. Éthique de l'autonomie*, PUF, 2006.

Ogien R., *La vie, la mort, l'État. Le débat bioéthique*, Grasset, 2009.

Des articles scientifiques sont aussi conseillés durant le cours et certains sont disponibles sur MADOC.

UEC 7 : LATIN PHILOSOPHIQUE (D. MOREAU)

Suivre ce cours suppose qu'on possède des bases en latin (connaissance des déclinaisons et des principales conjugaisons), mais il n'est pas nécessaire d'être latiniste confirmé pour y participer. Le travail à fournir, et l'évaluation, seront adaptés au niveau de chacun.

Nous traduirons de façon suivie un riche et assez court texte de Descartes, les *Notae in programma quoddam*. Ce sera l'occasion de se confronter de façon technique aux exigences d'une traduction suivie et globale d'un texte philosophique.

Si vous hésitez à choisir ce cours, n'hésitez pas à venir le « tester » lors des deux premières semaines : vous verrez, on va bien s'amuser !

UEC 8 : GREC PHILOSOPHIQUE (Ph. SOULIER)

La question du plaisir, de sa nature et de son lien à la vie bonne, est récurrente dans les dialogues platoniciens. Nous interrogerons ses variations et sa permanence en nous exerçant à la traduction directe de certains passages du *Protagoras*, du *Gorgias*, de *République IX* et du *Philèbe*. Une connaissance au moins élémentaire du grec ancien est indispensable pour suivre le cours.

BLOC MUSIQUE

UEC 3 : MUSIQUE RENFORCÉE 2 : MÉTHODOLOGIE DE LA PRATIQUE MUSICALE ET VOCALE (F. LAGARDE et G. GUILBERT-DEZITTER)

Voir ci-dessus UEC 1.

UEC 4 : CULTURE MUSICALE 2 : JAZZ ET MUSIQUES DU MONDE (V. GRANATA)

Ce cours propose un panorama historique et stylistique du jazz, de son émergence au début du 20^e siècle jusqu'à la scène actuelle et ses hybridations, notamment avec le hip-hop et les musiques électroniques. Une brève première partie sensibilise les étudiants aux enjeux de la catégorisation musicale (musiques populaires/savantes, orales/écrites, œuvre/performance, musicologie/ethnomusicologie) et interroge des catégories comme « jazz », « musiques du monde », « musiques noires » ou « latin jazz ». Une seconde partie retrace ensuite les grandes étapes de l'histoire du jazz en s'attachant tout particulièrement à la diversité de ses influences et à ses métissages constants avec d'autres traditions musicales. Une attention particulière est portée au rôle souvent sous-estimé des Caraïbes et de l'Amérique latine dans la formation et l'évolution du genre, ainsi qu'aux hybridations plus récentes qui relient le jazz au hip-hop et aux musiques électroniques, dessinant ainsi une histoire du jazz comme musique de circulation plutôt que comme tradition close.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

Licence année 2

Semestre 3 (6 UED + 2 UET + 2 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 9 : Métaphysique	24		3
UED 10 : Histoire de la philosophie moderne 1	24		3
UED 11 : Histoire de la philosophie ancienne 1	24		3
UED 12 : Méthodologie philosophique 2		24	3
UED 13 : Logique et philosophie du langage	24		3
UED 14 : Philosophie des sciences 1	24		3
UET 5 : Langue vivante -anglais pour sciences humaines -espagnol -allemand		24	3
UET 6 : Projet tutoré	18		3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc			
<i>Bloc Philosophie</i>			
-Philosophie des sciences humaines	24		
-Questions de bioéthique 2	24		
-Anglais philosophique	24		

-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
<i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i>			
-Langue ancienne			
-Latin débutant approfondi 3		42	
-Latin continuant 3		42	
-Latin philosophique 1		24	
-Grec débutant approfondi 3		42	
Grec continuant 1		42	
Grec philosophique 1		24	
-Culture antique			
-Écoles de pensée dans le monde antique		20	
-L'homme et son environnement dans l'Antiquité		20	
<i>Bloc Musique</i>			
-Musique renforcée			
-Méthodologie de la pratique musicale : introduction à l'analyse et à l'harmonie		24	
-Pratique des musiques actuelles		12	
-Culture musicale			
-Culture musicale 3 : musique et sciences humaines	24		
<i>Bloc Découverte</i>			
-Philosophie de l'environnement	24		
-Questions de bioéthique 2	24		
-anglais philosophique	24		
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Latin continuant 1		24	
-Grec continuant 1		24	
-Latin continuant 3		24	
-Grec débutant approfondi 3		42	
-Latin débutant approfondi 3		42	
-Médias et communication – les paralittératures		24	
-Intermédialité – littérature et cinéma		32	
-L'humain et son environnement dans l'Antiquité		20	
-Écoles de pensée dans le monde antique		20	
-République citoyenneté diversité		24	
-Atelier d'écriture		20	
-Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Fondements) (cours CM)	18		
-Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Fondements) (TD)		18	
-Domaines des SdL : Formes sonores (Fondements) (cours CM)	18		
-Domaines des SdL : Formes sonores (Fondements) (TD)		18	
- Didactique des Langues 1 (pré-requis : « Introduction au Sciences du Langage 1 : Linguistique Générale »)	8	16	
-UEC Sport		24	
-Musique renforcée			
-Méthodologie de la pratique musicale		24	
-Technique vocale		12	
-Culture musicale	24		
-Culture musicale 3 : Musique et sciences humaines			
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Domaines des SdL : Formes sonores (Fondements) (cours CM)	18		
-Domaines des SdL : Formes sonores (Fondements) (TD)		18	
	18		

-Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Fondements) (cours CM)		18	
-Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Fondements) (TD)	8	16	
-Didactique des Langues 1 (pré-requis : « Introduction au Sciences du Langage 1 : Linguistique Générale »)			
<i>Bloc culture et médias</i>		24	
-Médias et communication – les paralittératures		32	
-Médias et communication – littérature et cinéma			

Semestre 4 (6 UED + 2 UET + 2 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 15 : Philosophie de l'action	24		3
UED 16 : Histoire de la philosophie moderne 2	24		3
UED 17 : Philosophie morale et politique	24		3
UED 18 : Méthodologie philosophique 3		24	3
UED 19 : Logique et philosophie du langage 2	24		3
UED 20 : Philosophie des sciences 2	24		3
UET 7 : Langue vivante -anglais philosophique -espagnol -allemand		24	3
UET 6 : Compétences numériques	18		3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc			
Bloc Philosophie -Grands mythes bibliques -Esthétique musicale -Latin philosophique -Grec philosophique	24 24	24 24	
Bloc Langue et culture de l'antiquité -Langue ancienne -Latin débutant approfondi 4 -Latin continuant 4		42 24	

-Latin philosophique 2		24	
-Grec débutant approfondi 4		42	
Grec continuant 2		24	
Grec philosophique 2		24	
- <u>Culture antique</u>			
-Métamorphose des mythes		20	
-Écrire l'histoire dans l'Antiquité		20	
<i>Bloc Musique</i>			
- <u>Musique renforcée</u>			
-Méthodologie de la pratique musicale : introduction à l'analyse et à l'harmonie		24	
-Pratique des musiques actuelles		12	
- <u>Culture musicale</u>			
-Culture musicale 4 : esthétique musicale	24		
<i>Bloc Découverte</i>			
Grands mythes bibliques	24		
-Esthétique musicale	24		
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Latin continuant 2		24	
-Grec continuant 2		24	
-Latin continuant 4		24	
-Grec débutant approfondi 4		42	
-Latin débutant approfondi 4		42	
-Médias et communication – médias et médiations		24	
-Médias et communication – Pratiques rédactionnelles		30	
-Métamorphose des mythes		20	
-Écrire l'histoire dans l'Antiquité		20	
-Métiers de l'éducation et de la formation	12	8	
-Métier d'enseignant et analyse de l'activité en classe		24	
-Psycholinguistique et Acquisition (Fondements)	18		
-Psycholinguistique et Acquisition (Fondements)		18	
Didactique des langues 2	8	16	
-UEC Sport			
- <u>Musique renforcée</u>			
-Méthodologie de la pratique musicale : introduction à l'analyse et à l'harmonie		24	
-Pratique des musiques actuelles		12	
- <u>Culture musicale</u>			
-Culture musicale 4 : esthétique musicale	24		
Journalisme mobile : introduction aux techniques journalistiques audiovisuelles		24 (TP)	
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Psycholinguistique et Acquisition (Fondements)	18		
-Psycholinguistique et Acquisition (Fondements)		18	
Didactique des langues 2	8	16	
<i>Bloc professorat des écoles</i>			
-Histoire/Géographie et mathématiques	12	8	
-Métier d'enseignant et analyse de l'activité en classe		24	
<i>Bloc culture et médias</i>		42	
-Médias et communication – médias et médiations		30	
-Médias et communication – Pratiques rédactionnelles			

Programme des enseignements et bibliographies L2

SEMESTRE 3

UE DISCIPLINAIRES

UED 9 : MÉTAPHYSIQUE (C. MICHON)

Introduction à la métaphysique

Nous aborderons quelques « grandes questions » de la métaphysique classique et contemporaine, autour de trois questions

- Qu'est-ce qu'il y a ? (Ontologie, la question des catégories de l'être)
- Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ? (Théologie naturelle et principe de raison suffisante)
- Qui sommes-nous ? (Les personnes)

Bibliographie indicative pour préparer le cours (d'autres indications seront fournies en début d'année, et des documents mis en ligne sur Madoc) : trois introductions (traduites de l'anglais) à la philosophie en général et à la métaphysique en particulier (par ordre croissant de difficulté)

T. Nagel, *Qu'est-ce que tout cela veut dire ?* L'Eclat

S. Blackburn, *Penser. Une irrésistible introduction à la philosophie*, Flammarion

P. van Inwagen, *Métaphysique*, Ithaque

Et un recueil de textes commentés sur la métaphysique

E. Düring, *La métaphysique*, Flammarion-GF

UED 10 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE 1 (A. THÉBERT)

David Hume

Dans l'introduction au *Traité de la Nature humaine* (1739), le philosophe écossais David Hume indique vouloir développer la « science de la nature humaine ». Nous présenterons les tenants et les aboutissants d'un tel projet. La recherche humiennne aboutissant à un scepticisme « mitigé », nous nous demanderons si cela a un sens de développer une science *sceptique* de la nature humaine.

Le cours examinera la manière dont Hume met au jour les mécanismes psychologiques qui sous-tendent la production de certaines croyances ordinaires (la croyance en l'existence de relations causales entre les phénomènes, la croyance en l'existence d'un Moi permanent, la croyance en l'existence d'objets stables, etc.).

La réflexion humiennne est à la fois une aventure de pensée et une aventure d'écriture. Confronté à la réception mitigée du *Traité*, Hume portera une attention accrue au style philosophique, cherchant à concilier l'exigence d'une pensée rigoureuse avec le raffinement du style, comme en témoigne l'*Enquête sur l'entendement humain* (1748). Le cours s'appuiera sur ces deux ouvrages, qu'il convient de se procurer et de lire dans les éditions suivantes :

- *Traité de la nature humaine. Livre I. L'entendement*, Paris, Vrin, 2022

- *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2008

Pour approfondir :

- Frédéric Brahami, *Introduction au Traité de la nature humaine de David Hume*, Paris, Puf, 2003
- Claire Etchegaray et Philippe Hamou (dir.), *Lire l'Enquête sur l'entendement humain de Hume*, Paris, Vrin, 2022

UED 11 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE 1 (M. POLLAERT)

Aristote et les causes : universel et particulier, nécessité et contingence

Le cours s'attachera à ressaisir les enjeux les plus fondamentaux de la philosophie d'Aristote. Le fil rouge suivi sera celui de la connaissance des causes. A partir de textes représentatifs, on commencera par le débat structurant qu'Aristote a nourri avec Platon, pour étudier ensuite dans le détail la distinction entre le champ de la connaissance scientifique, qui porte sur le nécessaire, et celui de l'action, confrontée à une contingence irréductible.

Une attention particulière sera consacrée à la compréhension des thèses et des arguments du corpus mais aussi à l'entraînement à l'explication de texte, en lien avec le cours de méthodologie.

Bibliographie primaire (un programme de lecture sera distribué au début du semestre)

Aristote, Œuvres complètes, sous la direction de P. Pellegrin, Paris, Flammarion, 2014 : regroupe les traductions en GF qui sont les traductions conseillées, souvent les plus récentes.

Aristote, Œuvres, sous la direction de R. Bodéüs, Paris, Gallimard, « la pléiade », 2014.

En particulier (dans l'ordre du cours) :

Aristote, Éthique à Nicomaque

Traduction de R. Bodéüs, Paris, Flammarion, 2004.

Introduction, traduction, notes et index par J. Tricot, Paris, Vrin, 1967.

Aristote, Politiques

Traduction de P. Pellegrin, Paris, Flammarion, 1990.

Aristote, Métaphysique

Introduction, traduction, notes, bibliographie et index par M.-P. Duminil & A. Jaulin, Paris, Flammarion, 2008 : édition scientifique récente excellente et proche du grec, même si peu facile à lire (traduction technique).

Traduction et commentaire par J. Tricot, Paris, Vrin, 1986-1991 : attention à certains choix de traduction mais commentaires parfois éclairants.

Aristote, Parties des animaux

Traduction, présentation, notes et bibliographie par Pierre Pellegrin (bilingue), Paris, Flammarion, 2011.

Livre I, introduction et traduction de J.-M. Le Blond (bilingue), Paris, Aubier [1945] 1992.

Aristote, Physique

Traduction de P. Pellegrin, Paris, Flammarion, 2021³.

Introd. de L. Couloubaritsis & trad. d'A. Stevens, Paris, J. Vrin, 1999.

Lectures complémentaires :

Aristote, *Poétique*, texte, traduction, notes par R. Dupont-Roc et J. Lallot, Paris, Seuil, [1980] 2003.

Bibliographie secondaire

En priorité :

P.-M. Morel, *Aristote. Une philosophie de l'activité*, Paris, GF, 2003.

A connaître plutôt qu'à lire prioritairement :

P. Pellegrin, « Aristote », in J. Brunschwig, G. Lloyd. & P. Pellegrin (dir.), *Le Savoir grec*, Paris, Flammarion, [1996] 2022, pp. 628-655.

P. Aubenque, *Le problème de l'être chez Aristote*, Paris, PUF, 1981.

P. Aubenque, *La prudence chez Aristote*, Paris, PUF, 1986.

UED 12 : MÉTHODOLOGIE PHILOSOPHIQUE 2

Partie du cours en lien avec Histoire de la philosophie moderne 1 (UED 10) (A. THÉBERT)

Le TD prendra les textes de Hume comme appui pour approfondir les principes de l'explication de texte et s'y exercer. Nous nous pencherons plus particulièrement sur le rôle que Hume attribue aux passions dans la vie morale.

L'évaluation du TD prendra la forme d'un exercice sur table à la fin du semestre ; seront également prises en compte la présence et la participation des étudiants à l'écrit et à l'oral. Il sera demandé aux étudiants de s'engager à ne pas utiliser d'IAG dans la production de leurs textes.

Partie du cours en lien avec Histoire de la philosophie ancienne 1 (UED 11) (M. POLLAERT)

Le but sera de travailler dans le détail des extraits des œuvres d'Aristote en lien avec les problèmes abordés dans le cours. Le livret distribué au début du semestre rassemble une sélection de textes particulièrement représentatifs et feront l'objet d'entraînements individuels et collectifs pour à la fois mieux comprendre les concepts importants de la pensée aristotélicienne et consolider la maîtrise de l'exercice du commentaire de texte philosophique.

L'usage d'IAG sera, sur engagement, tout à fait exclu de ce travail.

Modalité d'examen : Commentaire de texte.

Bibliographie complémentaire :

B. Mèlès, « Méthode du commentaire de texte », accès libre en ligne.

UED 13 : LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE 1 (B. GNASSOUNOU)

Logique et philosophie du langage

Le cours, réparti sur les deux semestres, présentera deux domaines étroitement liés : la logique et la philosophie du langage. Le premier semestre sera essentiellement consacré aux bases de la logique formelle (propositionnelle et quantificationnelle), dont la maîtrise est présumée par une grande partie de la philosophie contemporaine pour pouvoir aborder les notions philosophiquement cruciales, comme celles de vérité, de validité, de référence, de signification, de contexte, etc. Le cours aura pour but de montrer l'importance des outils logiques pour l'étude systématique de la faculté humaine de langage.

Pour le premier semestre, les manuels de logique suivants sont recommandés, au choix :

Duparc, Jacques, *La Logique pas à pas*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2016

Peeters, Marc et Richard, Sébastien, *Logique formelle*, Mardaga, 2009

Ruyer, Bernard, *Logique*, PUF, 1990

Wagner, Pierre, *Logique et philosophie*, Ellipse, 2014

UED 14 : PHILOSOPHIE DES SCIENCES 1 (B. GNASSOUNOU)

Ce cours abordera les questions fondamentales de la philosophie des sciences, en se concentrant sur la méthode scientifique, l'explication scientifique, la causalité et les lois de la nature.

Indications bibliographiques :

Barberousse, Anouk ; Kistler, Max ; Ludwig, Pascal, *La philosophie des sciences au XXe siècle*, Flammarion, 2011

Esfeld, Michael, *Philosophie des sciences. Une introduction*, La fondation des Presses polytechniques et universitaires romandes, 3e édition, 2017

Hempel, Carl G., *Éléments d'épistémologie*, Armand Colin, 1972

Anthologies :

Laugier, S. et P. Wagner (éd.) (2004). *Philosophie des sciences. Théories, expériences et méthodes*. Paris : Vrin.

Laugier, S. et P. Wagner (éd.) (2004). *Philosophie des sciences. Naturalismes et réalismes*. Paris : Vrin.

UE TRANSVERSALES

UET 5 : LANGUE VIVANTE (Anglais – R. MOUSTAFI et A. NOUMOWE)

UET 6 : PROJET TUTORÉ (A. GRIVAUX; A. JEANTET, C. FÈVE)

Le projet tutoré a pour objectif d'initier l'étudiant à la conduite et à la réalisation de projets en lien avec la philosophie. Il est mené en équipe, et bénéficie d'un encadrement par des membres de l'équipe pédagogique.

Le projet tutoré implique un travail en autonomie, ponctué par 4 séances en présence de 2h :

- 1 séance préparatoire avec l'enseignant encadrant
- 1 séance TP de définition du projet et de planification (les étudiants sont réunis par groupes)
- 1 séance TP de mi-parcours, qui met en place un cadrage en vue de la réalisation (les étudiants sont réunis par groupes)
- 1 séance CM restitution en fin de semestre (par discipline, tous groupes réunis si possible)

Les groupes ou sous-groupes étudiants échangent, correspondent, se réunissent selon des modalités qu'ils définissent eux-mêmes, en tenant un cahier commun relatif à leur projet (par ex. sous forme de document en ligne).

Groupe d'A. JEANTET et de C. FÈVE : aide à l'organisation d'une dispute philosophique au département.

Groupe d'A. GRIVAUX : réalisation d'un atelier dans le cadre de l'édition 2026 des Rencontres de Sophie et aide à l'organisation de la conférence introductive intitulée « Sophie à la fac ». Programmes des éditions précédentes consultables à l'adresse suivante : <http://philosophia.fr/activites-rencontres/rds-les-rencontres-de-sophie/>

Catalogue de projets possibles (liste non exhaustive) :

- organiser un événement (exemple : préparer une exposition dans la Censive ou ailleurs sur le campus ou en dehors du campus ; organiser une lecture publique de textes philosophiques choisis, un café philosophique ; inviter des personnalités extérieures pour une conférence)
- produire une réalisation intellectuelle ou matérielle (exemple : rédiger un article ou un texte collectif après une recherche documentaire ; réaliser un recueil thématique ou une anthologie ; participer à l'élaboration d'un d'une revue ou d'un journal philosophique)
- s'initier à la recherche (exemple : organiser un séminaire étudiant, organiser un groupe de lecture, organiser un cycle de conférences l'année prochaine, en collaboration avec la Ration)
- procéder à un travail de vulgarisation et de diffusion des contenus disciplinaires (exemple : contribuer à la préparation des Rencontres de Sophie et de Sophie à la fac, créer un site ou un blog, réaliser des notices Wikipedia, participer à une émission de radio sur Euradio etc.)

Liste des projets les années précédentes :

- Participation à un congrès de musicologie à Angers. Constitution d'un compte-rendu substantiel
- Création d'un concert-performance au pôle étudiant
- Ateliers d'art-thérapie
- Présentation de la philosophie devant des classes de Terminale

- Création d'un jeu de société philosophique, présenté à la journée portes ouvertes
- Atelier philosophique à l'école, autour de l'amitié
- Entretien avec un philosophe sur l'enseignement de la philosophie
- Rédaction d'un article de philosophie critique du sport de haut niveau
- Participation aux Rencontres de Sophie : présentation de deux exposés dans l'abécédaire (I comme Illich et C comme centralisme) et aide à la gestion de l'événement (orientation du public à l'accueil, distribution des programmes)
- organisation d'un café-philo à Ancenis
- organisation d'une journée d'études en philosophie de l'environnement
- organisation de rencontres entre les enseignants du département de philosophie et les étudiants en bibliothèque.

UE COMPLÉMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 9 : PHILOSOPHIE DES SCIENCES HUMAINES (V. XIROMERITI)

Ce cours proposera une introduction aux questions épistémologiques en sciences humaines et sociales. Il s'articulera notamment autour de l'opposition entre monisme et dualisme épistémologiques et, en particulier, autour de la question suivante : les sciences humaines et sociales, dans leur forme traditionnelle, ne sont-elles qu'une forme primitive de connaissance, destinée à être dépassée par les outils et méthodes propres aux sciences naturelles ? Autrement formulé, y a-t-il une spécificité du domaine d'étude de ces disciplines qui justifie une méthode scientifique différente ? Afin de répondre à cette question, notre investigation prendra comme point de départ les conceptions monistes ou unitaristes de la science (positivisme, positivisme logique, naturalisme) auxquelles des arguments dualistes seront par la suite opposés, en passant par la discussion des distinctions classiques entre compréhension et explication, causes et raisons ainsi que faits et valeurs.

Bibliographie

Carnap, Rudolf, Otto Neurath et Hans Hahn. « Une conception scientifique du monde », dans *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits*. Paris : Vrin, 2010.

Comte, Auguste. *Cours de philosophie positive*. 1830. Disponible sur BnF Gallica. Leçons I et II.

Davidson, Donald. *Actions et événements*. Paris : Presses universitaires de France, 1993. Présentation et Essais 11 et 12.

Durkheim, Émile. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Presses universitaires de France, 1990. Chapitres I et II.

Gnassounou, Bruno, dir. *Philosophie de l'action : action, raison et délibération*. Paris : Vrin, 2007.

Hempel, Carl G. « L'analyse logique de la psychologie », dans Denis Fiset et Pierre Poirier, dir., *Philosophie de l'esprit. Psychologie du sens commun et sciences de l'esprit*, vol. II. Paris : Vrin, 2002, p. 197-205.

von Wright, Georg Henrik. *Expliquer et comprendre*. Paris : Ithaque, 2008. Chapitre 1.

Weber, Max. *Essais sur la théorie de la science*. Parties I et IV. Les Classiques des sciences sociales, Université du Québec à Chicoutimi.

UEC 10 : QUESTIONS DE BIOÉTHIQUE 2 (G. DURAND)

Philosophie de la sexualité

Y a-t-il une définition de la sexualité ? L'un des premiers problèmes, pour le philosophe, est la multiplicité des pratiques. Le second est la variation historique, culturelle et individuelle des critères par lesquels nous jugeons que tel acte est « sexuel » ou non. Or, il semble bien exister une forme d'activité humaine spécifique, un ensemble de pratiques et de conduites qui appartiennent à la sexualité : les auteurs de ces conduites sont des amants, des amoureux, des partenaires, etc. De plus, la majeure partie d'entre nous distingue, concernant un grand nombre d'actions et quelle que soit notre culture, ce qui relève de la sexualité des autres types d'activités humaines comme la musique, la philosophie ou le surf. Enfin, ce qu'on appelle « la sexualité » paraît le plus souvent lié à l'excitation, au désir et aux plaisirs charnels, mais aussi à la procréation. Tous ces mots ont un sens et renvoient à une réalité aux multiples dimensions (physique, psychique, sociale, politique). Dans

ce cours, nous chercherons à définir la sexualité et nous étudierons les principaux problèmes éthiques rencontrés à son propos en particulier dans le champ de la bioéthique.

Conseils de lecture

Bonnet G., *Les perversions sexuelles*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 7e édition, 2021.

Canguilhem G., *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966.

Durand G., *Sexe et tabous*, Paris, Hermann, 2024.

Foucault M., *Histoire de la sexualité*, I, La volonté de savoir, Paris, Gallimard, Tel, 1976.

Freud S., *Totem et tabou*, Paris, Payot, 2001.

Halwani R., Held J. M., McKeever N., Soble A., *The Philosophy of Sex. Contemporary readings*, eighth edition, Rowman & Littlefield, 2022.

Kant E., *Leçons d'éthique*, présentation, traduction et notes par L. Langlois, Le Livre de poche, 1997.

Ogien R. et Billier J-C. (dir.), *Comprendre la sexualité*, PUF, Revue de philosophie et de sciences sociales, n°6, 2005.

UEC 11 : ANGLAIS PHILOSOPHIQUE (B. LANGLET)

L'Essai sur l'entendement humain de John Locke (et les « questions lockéennes » de la philosophie contemporaine)

L'*Essay concerning human understanding* de John Locke (1632-1704) est considéré comme l'ouvrage fondateur de l'empirisme anglais. L'esprit y est conçu tel une « table rase » : les idées qui s'y fixent dérivent de l'expérience et livrent des qualités des choses (via les idées de la sensation) ainsi que des capacités de notre esprit (connues par les idées de la réflexion). À partir de là, l'ouvrage développe nombre de points qui, outre leur intérêt intrinsèque, ont la particularité d'avoir intégré la réflexion anglo-saxonne contemporaine. Ainsi, et par exemple, il pose le problème des qualités premières et secondes des choses dans leur rapport à la notion de *powers* (ou dispositions) ; du processus d'abstraction et de son degré de dépendance vis-à-vis du langage ; de la critique d'un réalisme des universaux associée à une conception des espèces naturelles ; de l'affaiblissement de la notion de substance et de l'indispensabilité apparente d'un « *substratum* », afin de pouvoir penser la possession, par une chose, de ses propriétés mêmes ; du statut de l'essence (réelle vs nominale) et de la catégorie des relations ; du concept d'identité « sortale » et de son application différenciée aux objets matériels, aux vivants, aux humains, et surtout aux personnes. Locke, en fondant par cette voie la notion d'identité personnelle, a initié de vifs débats, qui ne sont pas clos. On trouve aussi dans l'*Essay* les linéaments d'une approche relevant de l'éthique de la croyance.

Nous étudierons certains de ces thèmes en lisant le texte original, mais aussi en nous référant aux articles classiques qui les reprennent ou les discutent. Le cours se fera en français mais en s'appuyant sur les textes dans leur langue originale. S'agissant du niveau d'anglais requis, celui acquis en classe de terminale et en L1 convient et permet de lire les textes. L'important est de travailler avec le texte anglais et un dictionnaire en ayant l'intention de progresser.

Edition de référence :

John Locke, *An Essay concerning human understanding*, ed. Peter H. Nidditch, Oxford Clarendon Press, 1975

Traduction à privilégier :

John Locke, *Essai sur l'entendement humain*, trad. Jean-Michel Vienne, Vrin (3 vol.), 2004-2006

Quelques ouvrages et articles consultables (d'autres seront indiqués chemin faisant) :

M. Ayers, *Locke, les idées et les choses*, Points Essais, 2000

J. Bennett, *Locke, Berkeley, Hume : Central Themes*, Clarendon Press, Oxford, 1971

F. Clementz, « Locke », article grand public, in M. Kristanek (ed.), *L'encyclopédie philosophique*, accessible en ligne, URL : <https://encyclo-philo.fr/item/205>

E.J. Lowe, *Locke, On Human Understanding*, Routledge, 1995

J. Mackie, *Problems from Locke*, Oxford Clarendon Press, 1976

Y. Michaud, *Locke*, Quadrige PUF, 1995

UEC 12 : LATIN PHILOSOPHIQUE (Z. BOUSSOUFA)

Voir Licence 1 semestre 1

UEC 13 : GREC PHILOSOPHIQUE (Ph. SOULIER)

Voir Licence 1 semestre 1

BLOC MUSIQUE

UEC 5 : MUSIQUE RENFORCÉE 3 (R. PANGAUD POUR LA MÉTHODOLOGIE DE LA PRATIQUE MUSICALE ET W. GUTHRIE POUR LA PRATIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES)

Méthodologie de la pratique musicale (R. PANGAUD)

Ce cours poursuit les acquisitions de la première année de Licence. La lecture de la clef de sol et de la clef de fa devient plus difficile, et la clef d'ut est introduite. La maîtrise des chiffres fondamentaux (accords parfaits, septième de dominante), renversements compris, permet désormais d'aborder des textes d'analyse et d'écriture plus complexes. La pratique du clavier rendra possible une pratique de l'harmonie solide, entendue et ressentie.

Pratique des musiques actuelles (W. GUTHRIE)

Atelier d'improvisation musicale. Pensez à apporter vos instruments (sauf pour les pianistes, les batteurs... et les chanteurs) !

UEC 6 : CULTURE MUSICALE 3 (V. GRANATA)

Musique et sciences humaines : Histoire et analyse des musiques populaires enregistrées

Ce cours est une introduction au champ interdisciplinaire des *popular music studies*. Il part du constat que les musiques populaires enregistrées – rock, pop, hip-hop, funk, musiques électroniques, etc. – ont souvent été disqualifiées au nom d'une double accusation : celle d'être des produits standardisés de l'industrie culturelle, et celle d'être des artefacts « artificielles » du fabriqués en studio. Ce cours prend le contre-pied de cette double accusation et cherche à montrer, au contraire, que ces musiques sont dignes d'attention musicologique et que l'enregistrement n'est pas une trahison de la musique « vraie », mais un mode d'existence à part entière de l'œuvre, qui appelle ses propres outils d'analyse.

Nous suivrons d'abord l'histoire du studio d'enregistrement – du multipiste aux technologies actuelles incluant l'intelligence artificielle –, en montrant comment ces technologies redéfinissent à chaque étape ce qu'est une œuvre musicale. Nous verrons ensuite comment le studio devient lui-même un instrument de création, par l'analyse de cas concrets, des Beatles au hip-hop en passant par les musiques électroniques. Nous nous pencherons ensuite sur l'analyse des musiques noires à travers la notion de groove, ainsi que sur l'histoire du traitement de la voix dans la pop et le hip-hop, de l'autotune à la synthèse vocale. Enfin, nous verrons comment les technologies d'enregistrement ont réinventé la musique live, à l'ère des réseaux sociaux et du streaming.

Bibliographie :

Auslander, Philip. *Liveness: Performance in a Mediatized Culture*. 2nd ed. Routledge, 2008.

Emerick, Geoff et Howard Massey. *En studio avec les Beatles : Les mémoires de leur ingénieur du son*. Le mot et le reste, 2014.

Guibert, G  r  me, et Guillaume Heuguet,   d. *Penser les musiques populaires*. Philharmonie de Paris, 2022.

Hennion, Antoine, *La Passion musicale : une sociologie de la m  diation*, M  tali  , 1993

Small, Christopher. *Musiquer : le sens de l'expérience musicale*. Traduit par Jedediah Sklower. Philharmonie de Paris, 2019.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

SEMESTRE 4

UE DISCIPLINAIRES

UED 15 : PHILOSOPHIE DE L'ACTION (Th. SITTERLIN)

L'action intentionnelle

À partir de l'ouvrage fondateur d'Elizabeth Anscombe, *Intention* (1957), la philosophie de l'action est devenue un champ spécifique de la philosophie contemporaine, émancipé des thématiques principalement morales auxquelles les notions d'action et de raisonnement pratique étaient souvent cantonnées dans la philosophie moderne. Ce champ philosophique n'en demeure pas moins étroitement lié à d'autres champs, comme la philosophie de l'esprit, la philosophie de la connaissance, la métaphysique, l'éthique et la philosophie politique, notamment. Il s'agira alors de montrer à la fois les spécificités de ce thème philosophique et la façon dont il permet d'éclairer ou d'enrichir d'autres domaines fondamentaux en s'interrogeant sur la relation pratique que l'homme entretient avec lui-même et avec le monde. Le cours s'articulera autour des grands thèmes de la philosophie de l'action : l'ontologie de l'action, les raisons et les causes de l'action, la rationalité pratique et la conscience d'agent.

Bibliographie sélective :

Anscombe, E., *L'Intention*, Folio, 2022

Aristote, *Ethique à Nicomaque*, Livres III et VI

Davidson, D., *Actions et événements*, PUF, 1993, (Essai 1, « Actions, raisons et causes »)

Descombes, V., « L'Action » in D. Kambouchner, (dir.), *Notions de philosophie*, t.2, Gallimard, 1995, pp. 103-174

Hume, D., *Traité de la nature humaine*, livre II et III, GF

Ryle, G., *La notion d'esprit*, Payot, 2005, (chapitre 3, La volonté, Le mythe des volitions)

Searle, J., *L'intentionnalité*, Editions de minuit, 1985 (chapitre 3, Intention et action)

Wittgenstein, L., *Le Cahier bleu et le Cahier Brun*, Gallimard, 1996

Recherches Philosophiques, Gallimard, 2004, (§§ 611-628)

Anthologies :

Gnassounou, B., *Philosophie de l'action*, Vrin, 2007

Neuberg M., *Théories de l'action*, Mardaga, 1995

UED 16 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE 2 (J.-M. LEMOINE)

Introduction à la philosophie de Kant

Ce cours se proposera de poser avec Kant la question « Qu'est-ce que l'être humain ? », qui renvoie elle-même aux trois questions dans lesquelles se concentre tout l'intérêt de la raison, qu'elle soit spéculative ou pratique, et qui épuisent donc le champ de la philosophie, à savoir : « Que puis-je savoir ? », « Que dois-je faire ? » et « Que m'est-il permis d'espérer ? ». Pour tenter d'y répondre, et après que nous aurons balisé le chemin parcouru par le penseur de Königsberg durant sa période précritique, il nous faudra d'abord

comprendre tant le mécanisme que les enjeux de la « révolution copernicienne » opérée avec la *Critique de la raison pure*. L'examen entrepris par cette dernière des pouvoirs et limites de la raison théorique nous conduira ensuite à penser à nouveau frais l'existence humaine dans ce qui en constitue la dimension pratique, cela à travers l'étude de la *Critique de la raison pratique* ainsi que des éléments principaux de la *Critique de la faculté de juger*.

Indications bibliographiques

- *Sources primaires*

Kant (E.), *Critique de la raison pure*, trad. Renaut (A.), Paris, Flammarion, 2006.

Id., *Critique de la raison pratique*, trad. Fussler (J.-P.), Paris, Flammarion, 2003.

Id., *Critique de la faculté de juger*, trad. Renaut (A.), Paris, Flammarion, 2000.

- *Commentaires*

Alquié (F.), *La Critique kantienne de la métaphysique*, Paris, P.U.F., 1968.

Grandjean (A.), *La Philosophie de Kant*, Paris, Vrin, 2016.

Guillermi (L.), *Leçons sur la Critique de la raison pure de Kant*, Paris, Vrin, 2008.

Höffe (O.), *Introduction à la philosophie pratique de Kant – La morale, le droit et la religion*, Paris, Vrin, 1993.

Philonenko (A.), *L'œuvre de Kant, tome 1 : La philosophie précritique et la Critique de la raison pure*, Paris, Vrin, 1969.

Rivelaygue (J.), *Leçons de métaphysique allemande, tome 2 : Kant, Heidegger, Habermas*, Paris, Grasset, 1992.

UED 17 : PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE (Ph. CRIGNON)

Droits et démocratie

On essaiera dans ce cours d'élucider le rapport que la démocratie entretient avec le droit (la légitimité, l'État de droit, la justice) et avec les droits (droits individuels subjectifs, droits politiques, droits sociaux). On peut définir dans un premier temps la démocratie par son principe, celui de la souveraineté populaire, dont l'exercice ne connaîtrait aucune borne. Source de tout droit, un peuple aurait ainsi un pouvoir discrétionnaire sur lui-même, au risque peut-être de porter atteinte aux droits individuels. Or, il est tout aussi possible de définir la démocratie par des valeurs, celles de liberté et d'égalité. La démocratie serait alors ce régime orienté vers la protection des libertés civiles et la mise en œuvre de l'égalité de tous.

Nous nous demanderons donc s'il est possible d'accorder ces deux aspects, la souveraineté du peuple d'une part, les droits individuels et l'égalité de l'autre, en mobilisant à la fois la tradition du droit naturel moderne (Hobbes, Locke, Rousseau, Kant) et les théories contemporaines de la démocratie (Lefort, Gauchet, Habermas, Pettit).

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'approfondir la connaissance d'auteurs classiques et de s'initier à des discussions contemporaines sur la démocratie.

Lectures obligatoires :

Platon, *République*, VIII.

Aristote, *Politiques*, III.

Hobbes, *Léviathan*, XIII-XVIII.

Rousseau, *Du contrat social*.

Constant, « De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes »

Lefort, C., « Droits de l'homme et politique », in *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard, 1994.

Habermas, *L'intégration républicaine*, chapitre 10 : « Du lien interne entre État de droit et démocratie ».

Bibliographie recommandée :

Aristote, *Les politiques*, trad. P. Pellegrin, Paris, Flammarion-GF, 1990.

Constant, B., *Principes de politique*, Paris, Hachette « Pluriel », 1997.

Gauchet, M., *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, 2002.

Habermas, J., *Droit et démocratie*, trad. Ch. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 1997.

Hart, H. L. A., « Existe-t-il des droits naturels ? », trad. Ch. Girard, revue en ligne *Klésis*, 21, 2011, p. 239-254.

Hobbes, *Du citoyen*, trad. Ph. Crignon, Paris, Flammarion-GF, 2010.

Kant, *Doctrine du droit*, trad. A. Philonenko, Paris, Vrin, 1988.

Kelsen, H., *La démocratie. Sa nature – sa valeur*, trad. Ch. Eisenmann, Paris, Dalloz, 2004.

Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion-GF, 1981.

Pettit, Ph., *Le républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, trad. P. Savidan et J.-F. Spitz, Paris, Gallimard, 2004.

UED 18 : MÉTHODOLOGIE PHILOSOPHIQUE 3 (J.-M. LEMOINE)

L'objectif principal de ce cours de méthodologie est de consolider la maîtrise de deux exercices philosophiques, la dissertation et l'explication de texte, à partir des contenus étudiés dans le cours d'histoire de la philosophie moderne consacrée à l'œuvre d'E. Kant. Il s'agira de revenir de façon systématique et concrète sur la méthode de l'explication de texte philosophique, en s'exerçant à commenter des extraits issus des trois critiques kantienne. Il s'agira ensuite de réviser les aspects fondamentaux de la dissertation, en s'entraînant à mobiliser certaines références philosophiques classiques approfondies (en l'occurrence, certaines thèses kantienne) pour analyser et problématiser le sujet, ainsi que pour développer les arguments proposés dans le cours de la dissertation.

UED 19 : LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE 2 (G. BOCHNER)

Sens, référence, et mondes possibles

Ce cours mobilisera les outils logiques acquis lors du premier semestre pour aborder des questions de philosophie du langage. En particulier, on examinera les liens entre les notions de référence, de sens, et de monde possible. Un objectif du cours est de montrer l'importance des outils logiques dans l'étude systématique du langage, et d'explorer certaines propositions théoriques qui ont structuré la philosophie analytique du langage au XX^{ème} siècle.

Recueil de textes classiques conseillé :

- Ludlow, P. (1997), *Readings in the Philosophy of Language*. MIT Press.

Un livre qui sera discuté :

- Kripke, S. (1980), *Naming and Necessity*. Harvard University Press.
- Traduction française de ce même livre (par Pierre Jacob et François Recanati) : Kripke, S. (1982), *La logique des noms propres*. Éditions de Minuit, collection *Propositions*.

Manuels de référence :

- McGinn, Colin (2015), *Philosophy of Language: The Classics Explained*. MIT Press.
- Drapeau Contim, F. et Ludwig, P. (2005), *Kripke, référence et modalités*. Paris : PUF.

Un programme détaillé de lectures sera fourni, et les textes seront disponibles sur Madoc. Les lectures incluront des textes classiques de Gottlob Frege, Bertrand Russell, et Saul Kripke.

UED 20 : PHILOSOPHIE DES SCIENCES 2 (G. BOCHNER)

Ce cours poursuivra l'étude d'enjeux fondamentaux en philosophie des sciences, en abordant les questions du réalisme et de l'objectivité de la science. On explorera notamment la thèse de l'incommensurabilité des théories scientifiques formulée par Thomas Kuhn, en la replaçant dans le contexte plus large de débats sur différentes formes de relativisme.

Un programme détaillé de lectures sera fourni, et les textes seront disponibles sur Madoc.

Manuels de référence :

- Esfeld, M. (2017), *Philosophie des sciences. Une introduction*. Presses polytechniques et universitaires romandes, 3^{ème} édition.
- Barberousse, A., Kistler, M, Ludwig, P. (2011), *La philosophie des sciences au XX^{ème} siècle*, Flammarion.

UE TRANSVERSALES

UET 7 : Anglais philosophique (B. LANGLET)

Introduction à la pensée de J.E. McTaggart

John Ellis McTaggart (1866-1925) est un célèbre philosophe anglais qui a la particularité d'avoir été un adepte de la pensée hégélienne, avant de s'en distancier dans une large mesure ; il fut aussi l'un des représentants de l'idéalisme britannique contre lesquels Moore et Russell, qui avaient été ses étudiants, se sont « révoltés » au moment de la naissance de la philosophie analytique. Réputé pour sa clarté et sa rigueur, McTaggart est néanmoins resté un modèle et un interlocuteur pour ces philosophes, sous de nombreux rapports. Sa pensée n'est pas une philosophie de « l'ancien monde » : tout en concevant un système métaphysique assez original, Il s'est approprié des problématiques de la jeune philosophie analytique, en a influencé ou critiqué d'autres encore, et a développé une conception qui par certains de ses aspects fait l'objet d'un regain d'intérêt dans la philosophie anglo-saxonne contemporaine.

Le cours consistera en une introduction à la pensée de ce philosophe atypique : nous lirons, traduirons partiellement et discuterons quelques passages de son grand-œuvre, *The nature of existence*, ainsi que certains de ses articles. Parmi ces derniers, nous nous arrêterons sur le célèbre « The unreality of time » qui aboutit à une thèse niant le passage du temps – un article qui a déterminé, par certains de ses concepts, la nature de la discussion contemporaine en métaphysique du temps. Son texte sur la personne, « Personality », sera aussi étudié : il y soutient que nous sommes des faisceaux de perceptions mais, *pace* Hume, que nous nous percevons aussi comme des êtres ayant la propriété d'être une personne ou un *soi* ; nous examinerons son article traitant de la valeur intrinsèque, « The individualism of value », qui développe l'idée que les porteurs fondamentaux de la valeur sont, justement, les personnes ou des états des personnes, et que l'univers, s'il ne peut avoir de valeur intrinsèque propre, voit toutefois sa valeur totale dépendre de la somme de la valeur des personnes qui ultimement en sont les constituants. Ces idées dépendent de celles du système de *The nature of existence* et nous nous arrêterons notamment sur les passages que McTaggart consacre à la théorie de la vérité ; à la différence entre la réalité et l'existence ; à sa théorie de la substance, des qualités et des relations ; sa conception des constituants ultimes du réel et de la réalité différenciée ; sa critique de la croyance en la matérialité des objets ; sa conception de la perception ; sa théorie de l'amour ; son « idéalisme ontologique ».

Le cours se fera en français mais en s'appuyant sur le texte dans sa langue originale. S'agissant du niveau d'anglais requis, celui acquis depuis la classe de terminale et la L1 convient et permet de lire les textes. L'important est de travailler avec le textes anglais et un dictionnaire en ayant l'intention de progresser.

Bibliographie de départ :

J. E. McTaggart, *The Nature of existence* vol.1&2, Cambridge, 1921 & 1927

J. E. McTaggart, *Philosophical studies*, S.V. Keeling, 1934

John McTaggart, *L'irréalité du temps et autres essais*, L'éclat, 2025

Peter Geach, *Truth, love and immortality. An introduction to McTaggart's philosophy*, London : Hutchinson, 1979

Peter Geach, « Cambridge Philosophers III: McTaggart », *Philosophy*, 70(274), 1995, p. 567–579

Kris McDaniel, « John Ellis McTaggart », *Stanford encyclopedia of philosophy*, accessible en ligne : URL :<https://plato.stanford.edu/entries/mctaggart/#McTMetMet>

UET 8 : COMPÉTENCES NUMÉRIQUES (R. TAGRI) Voir aussi page 27

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des

outils et services numériques permettant de rechercher, d'analyser et de communiquer des informations ; de produire, de créer et d'exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur. Elle permet en outre de préparer le passage de la certification. Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences. Contact : M. Réda TAGRI, responsable PIX pour l'Université : bureau C202 (bâtiment Censive), tél. : 02 53 52 22 40 – courriel : reda.tagri@univ-nantes.fr

UE COMPLÉMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 14 : GRANDS MYTHES BIBLIQUES (D. MOREAU)

Le cours comprendra deux parties.

Dans la première, après avoir présenté l'objet « Bible », on envisagera une lecture philosophique des quelques grands textes bibliques : les récits du « péché originel » et du sacrifice d'Isaac dans la *Genèse*, de la traversée de la mer rouge dans l'*Exode*, le livre de *Job*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*, l'*Apocalypse*.

Dans la seconde, on réfléchira sur les figures, les fonctions et les difficultés du concept de « Dieu » tel qu'il est utilisé et critiqué en philosophie. Seront notamment abordés les thèmes des rapports entre foi et raison, de la figuration du divin, des « preuves de l'existence de Dieu », de la théodicée et du problème du mal.

Le cours veillera à conserver une approche strictement philosophique de toutes ces questions. Il voudrait aussi aider les étudiants à acquérir, ou renforcer, la culture biblique et théologique qui leur fait souvent défaut. Il sera illustré par le commentaire de tableaux figurant des épisodes bibliques.

Pour préparer le cours :

- A) Relire ce que vos philosophes favoris ont écrit sur « Dieu ». Vous pouvez aussi vous aider de l'anthologie de textes de M.-F. Pellegrin, *Dieu*, GF, collection « corpus ».
- B) Lire ou relire les passages les plus célèbres de la Bible (choisir une traduction scientifiquement fiable, par ex. TOB, Bible de Jérusalem, Bible Segond ; la « Bible à 1,90 euros, l'original avec les mots d'aujourd'hui » convient aussi très bien), en particulier : la *Genèse*, l'*Exode* (jusqu'au ch. 20), le livre de *Job*, l'*Ecclésiaste* (ou *Qohélet*), le *Cantique des cantiques*, un évangile (par ex. celui de Luc), le prologue de l'*Évangile* de Jean, le ch. 17 des *Actes des Apôtres*.

Une bibliographie détaillée sera distribuée lors du premier cours.

UEC 15 : ESTHÉTIQUE MUSICALE (A.-P. OLIVIER)

Le cours porte sur la possibilité de théoriser la musique par la philosophie de l'art et de la littérature. Il aborde la question de l'esthétique musicale à partir des rapports entre la musique, la danse et les mots. Les discours philosophiques et littéraires, d'une part, et les œuvres musicales, d'autre part, sont analysés dans une approche historique remontant aux origines du discours esthétique, à l'époque des Lumières et du romantisme, avant d'appréhender la période contemporaine. On étudie des auteurs comme T. W. Adorno, L. F. Céline, Th. Gautier, G. W. F. Hegel, G. Lukács, F. Nietzsche, P. Valéry, et des musiques d'A. Adam, B. Assafiev, L. van Beethoven, G. Bizet, P. Boulez, F. Hérold, I. Stravinsky.

UEC 16 : LATIN PHILOSOPHIQUE (D. MOREAU)

Voir Licence 1 semestre 2

UEC 17 : GREC PHILOSOPHIQUE (Ph. SOULIER)

Voir Licence 1 semestre 2

BLOC MUSIQUE

UEC 7 : MUSIQUE RENFORCÉE 4 : MÉTHODOLOGIE DE LA PRATIQUE MUSICALE (R. PANGAUD POUR L'INTRODUCTION À L'ANALYSE ET À L'HARMONIE ET W. GUTHRIE POUR PRATIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES)

Introduction à l'analyse et à l'harmonie (R. PANGAUD)

Reliant lecture, analyse et pratique du clavier, ce semestre entend sanctionner une première capacité à l'écriture. L'évaluation comprend notamment l'harmonisation d'une mélodie donnée et/ou l'invention sur incises.

Pratique des musiques actuelles (W. GUTHRIE)

UEC 8 : CULTURE MUSICALE 4 : ESTHÉTIQUE MUSICALE (A.-P. OLIVIER)

Voir le descriptif de l'UEC 15 ci-dessus.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

Licence année 3

Semestre 5 (6 UED + 1 UET + 3 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 21 : Philosophie de la connaissance	24		3
UED 22 : Histoire de la philosophie moderne 3	24		3
UED 23 : Histoire de la philosophie ancienne 3	24		3
UED 24 : Grandes œuvres philosophiques		24	3
UED 25 : Logique et philosophie du langage 3	24		3
UED 26 : Philosophie de l'environnement	24		3
UET 7 : Langue vivante et ouvertures professionnelles -anglais philosophique -espagnol -allemand Ouvertures professionnelles 1 : Enquêtes		18 24 24 12	3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc Bloc Philosophie -Philosophie politique et juridique -Esthétique générale -Latin philosophique -Grec philosophique Bloc Langue et culture de l'antiquité -Langue ancienne -Latin continuant 3 -Version latine 1 -Grec continuant 1 -Version grecque 1	24 24	24 24 24 24	6

-Textes antiques latin 1		18	
- textes antiques grec 1		18	
-Latin philosophique 1		24	
-Grec philosophique 1		24	
-Italien débutant 1		20	
- <u>Culture antique</u>			
-Transmission des textes		10	
-Représentations du divin dans les mondes anciens		10	
<i>Bloc Musique</i>			
- <u>Musique renforcée</u>			
-Histoire et analyse de la musique occidentale 1	30		
-Pratique chorale 1		24	
- <u>Culture musicale</u>			
-Culture musicale 5 : Sciences et musique au cours de l'histoire	30		
<i>Bloc Découverte</i>			
-Philosophie politique et juridique		24	
-Esthétique générale		24	
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Latin continuant 3		24	
-Version latine 1		24	
-Version grecque 1		24	
-Livre, politique et société		18	
-médias et littérature		10	
-Culture de l'image numérique		20	
-Transmission des textes	10	10	
-Italien débutant 1			
-Représentations du divin dans les mondes anciens	10		
-Analyse de l'activité pour la formation	24	20	
-Société et école inclusive	24	16	
-L'éducation populaire : des pratiques collectives			
-Education et formation à l'engagement écologique	4	18	
-Domaines des SdL : Formes Sonores (Intermédiaire) Cours	18		
-Domaines des SdL : Formes Sonores (Intermédiaire) TD		18	
-Psycholinguistique et acquisition (cours)	18	16	
Psycholinguistique et acquisition (TD)		24	
-Didactique des langues 3	4		
-UEC Sport			
-Histoire et analyse de la musique occidentale 1	30		
-Culture musicale 5 : Sciences et musique au cours de l'histoire	30		
Pratique chorale 1		24	
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Formes Sonores (Intermédiaire) - cours	18		
-Formes Sonores (intermédiaire) - TD		18	
Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Intermédiaire) - cours	18		
Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Intermédiaire) - TD		18	
Psycholinguistique et Acquisition (Intermédiaire) - cours	18		
Psycholinguistique et Acquisition (Intermédiaire) - TD		18	
Didactique des langues 3	8	16	
<i>Bloc professorat des écoles</i>			
-Culture générale en littérature 3		30	

-Savoirs fondamentaux Société et école inclusive	24	24	
<i>Bloc culture et médias</i>			
-Médias et communication – Livre, politique et société		24	
-Médias et communication – Médias et littérature		24	
Médias et communication – Culture de l'image numérique		18	

Semestre 6 (6 UED + 1 UET + 3 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 27 : Philosophie générale 3	24		3
UED 28 : Histoire de la philosophie contemporaine	24		3
UED 29 : Philosophie de l'esprit	24		3
UED 30 : Séminaire d'initiation à la recherche		24	3
UED 31 : Logique et philosophie du langage 4	24		3
UED 32 : Philosophie des sciences exactes	24		3
UET 8 : Langue vivante et ouvertures professionnelles -anglais philosophique -espagnol -allemand Ouvertures professionnelles 1 : Enquêtes		18 24 24 12	3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc <i>Bloc Philosophie</i> -Vie et existence -Esthétique spéciale Philosophie de la musique -Latin philosophique	24 24 30	24	6

-Grec philosophique		24	
<i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i>			
-Langue ancienne			
-Latin continuant 4		24	
-Version latine 2		18	
-Grec continuant 2		18	
-Version grecque 2		24	
-Textes antiques latin 2		18	
-textes antiques grec 2		18	
-Latin philosophique 2		24	
-Grec philosophique 2		24	
-Italien débutant 2		20	
-Culture antique			
-Anthropologie des mondes anciens		10	
-Spiritualités des mondes orientaux		10	
<i>Bloc Musique</i>			
-Musique renforcée			
-Histoire et analyse de la musique occidentale 2	24	24	
-Pratique chorale 2		12	
-Culture musicale			
-Culture musicale 6 : Philosophie de la musique	24		
	24		
<i>Bloc Découverte</i>			
-Vie et existence	24		
-Esthétique spéciale	24		
Philosophie de la musique	30		
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Latin continuant 4		24	
-Version latine 2		18	
-Version grecque 2		18	
-Littérature et cinéma et récits médiatiques		42	
-Ateliers de médiation culturelle		24	
-Littérature contemporaine		24	
-Anthropologie des mondes anciens	10	10	
-Italien débutant 2		20	
-Spiritualités des mondes orientaux	10	10	
-Métiers de la formation d'adultes	18	8	
-Éducation artistique et culturelle	18	8	
-Gestion de projet	24		
-L'orientation des élèves	20		
-Domaines des SdL : Formes Sonores (Avancé) Cours	18		
-Domaines des SdL : Formes Sonores (Avancé) TD		18	
-Domaines des SdL : Structure et interprétation (Avancé) Cours	18		
-Domaines des SdL : Structure et interprétation (Avancé) TD		18	
-Linguistique comparée et diversité des langues	12	12	
-Didactique des langues 4	8	16	
-UEC Sport		24	
-Histoire et analyse de la musique occidentale 2	30		
-Culture musicale 6 : Philosophie de la musique	30		
Pratique chorale 2		24	
Journalisme mobile : introduction aux techniques journalistiques audiovisuelles		24 (TP)	

<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Formes Sonores (Avancé) - cours	18		
-Formes Sonores (Avancé) - TD		18	
Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Avancé) - cours	18		
Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Avancé) - TD		18	
Linguistique comparée et diversité des langues	12	12	
Didactique des langues 4	8	16	
<i>Bloc professorat des écoles</i>			
-Culture générale en littérature 4		30	
-Savoirs fondamentaux		24	
-Art et éducation	12	8	
<i>Bloc culture et médias</i>			
-Médias et communication – Culture et transmission		42	
-Médias et communication – Atelier de médiation culturelle		24	
Médias et communication – Littérature contemporaine	24		

Les étudiants inscrits en L3 et choisissant de préparer le CAPES doivent obligatoirement choisir, aux semestres 5 et 6, pour UEC le bloc philosophie et, à l'intérieur de celui-ci, les UEC suivantes :

- UEC 18 : philosophie politique et juridique
- UEC 19 : esthétique générale
- UEC 22 : vie et existence
- UEC 23 : esthétique spéciale

L'assiduité au cours de Pratique des exercices philosophiques, mutualisé avec les M1 et M2, est également requise (pour ce cours, se reporter au descriptif dans la section Master, « enseignements transversaux »).

Programme des enseignements et bibliographies L3

SEMESTRE 5

UE DISCIPLINAIRES

UED 21 : PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE (A. THÉBERT)

Tous sceptiques ?

Le scepticisme semble être aujourd'hui « la chose du monde la mieux partagée » : nous sommes (au choix, ou tout à la fois) euro-sceptiques, vaccino-sceptiques, sceptiques à l'égard des médias, sceptiques à l'égard des institutions (la Justice, l'École, l'État) ; il y a même encore des climato-sceptiques (!?). Cette méfiance généralisée est-elle bien fondée, justifiée par de bonnes raisons, et digne d'un esprit critique ; ou bien est-elle la marque d'un dégoût du vrai, d'une contestation de cette valeur qu'est la vérité ? Comment expliquer que, paradoxalement, cette méfiance généralisée côtoie les plus forts dogmatismes et favorise l'émergence de théories invraisemblables, dénuées de preuves (théories du complot) ?

Afin de proposer des éléments de réponse, nous étudierons des arguments sceptiques qui ont été développés en philosophie analytique, principalement à partir des années 1960. Ces arguments s'appuient sur des exigences fortes (comme l'exigence de justification complète de nos énoncés, l'exigence d'infailibilité, l'exigence d'exclusion de tous les scénarios sceptiques, l'exigence d'exclusion du hasard épistémique). Nous présenterons les principes qui motivent ces arguments, ainsi que diverses manières d'y répondre. Il est en effet possible soit de montrer que nous pouvons en partie remplir ces exigences, soit d'en contester la légitimité.

Chemin faisant, nous serons amenés à réfléchir sur le concept de connaissance et à renverser la question initiale (en nous demandant s'il est vraiment possible de ne pas croire, voire de ne pas faire confiance, et s'il ne serait pas parfois raisonnable de croire quand bien même un certain type de raisons nous fait défaut). Pour vous familiariser avec ces débats, il convient de lire les ouvrages suivants :

- Julien Dutant et Pascal Engel (dir.), *Philosophie de la connaissance. Croyance, connaissance, justification*, Paris, Vrin, 2005. Recueil d'articles traduits.
- Roger Pouivet, *Qu'est-ce que croire ?*, Paris, Vrin, 2003
- Duncan Pritchard, *Scepticism. A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2019
- Ludwig Wittgenstein, *De la certitude*, Paris, Gallimard, 2006

UED 22 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE 3 (D. MOREAU)

Spinoza

L'essentiel de votre travail d'avant la rentrée doit consister en une lecture attentive des œuvres suivantes de Spinoza (on considérera que ces textes auront été lus au moins une fois au moment de la rentrée) :

- *Traité de la réforme de l'entendement* (trad. recommandée : Appuhn, GF ou en libre accès en ligne)
- *Éthique* (trad. recommandée : Pautrat, Seuil). Ce texte est très difficile, il est normal d'être désorienté à la première lecture.
- *Traité théologico-politique* (trad. recommandée : J. Lagrée, P.-F. Moreau, PUF ; à défaut, Appuhn, GF).

Pour ceux qui auraient les moyens de se l'offrir, l'édition des « Œuvres complètes » de Spinoza dans la collection « La Pléiade » est un excellent outil de travail (traduction fiable, notices et notes).

Par ailleurs, ne négligez pas de revoir les éléments fondamentaux de la métaphysique cartésienne, c'est-à-dire de relire les *Méditations* ou la première partie des *Principes de la philosophie*. Il faudra également vous procurer une édition de la correspondance de Spinoza (éd. recommandée : celle de M. Rovère dans la collection « Garnier-Flammarion »).

Parmi les commentaires et en guise d'introduction, vous pouvez lire Gilles Deleuze, *Spinoza, Philosophie pratique*, éditions de Minuit (ne pas confondre avec un autre livre de Deleuze beaucoup plus compliqué : *Spinoza et le problème de l'expression*).

Une bibliographie détaillée sera distribuée et commentée lors du premier cours.

UED 23 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE 3 (A. GIAVATTO)

Philosophie hellénistique

Ce cours sera consacré à deux écoles philosophiques de la période hellénistique (323-31 av. J.-C.) : l'école stoïcienne et l'école épicurienne. Plus particulièrement, nous nous interrogerons sur l'éthique à l'époque hellénistique dans sa relation avec l'ontologie, la métaphysique et la théorie de la connaissance. Tout en nous concentrant sur les stoïciens et les épicuriens, nous prendrons également en compte les critiques adressées à ces deux écoles par leurs contemporains (notamment par les académiciens), afin de mettre en lumière la vivacité et la fécondité du débat philosophie de l'époque. Cet été, vous êtes invités à lire les textes compris dans les volumes 1 et 2 du recueil de Long et Sedley (cf. *infra* Bibliographie).

Bibliographie

E. Bréhier, *Les Stoïciens*, Paris, Gallimard, 1962.

J. Brunschwig, « Stoïcisme », in J. Lloyd, J. Brunschwig (dir.), *Le savoir grec. Dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 2011.

D. Delattre & J. Pigeaud (éds.), *Les Épicuriens*, Paris, Gallimard, 2010.

C. Lévy, *Les philosophies hellénistiques*, Paris, Seuil, 1997.

A. Laks, « Épicure », in J. Lloyd, J. Brunschwig (dir.), *Le savoir grec. Dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 2011.

A.A. Long & D.N. Sedley, *Les philosophes hellénistiques*, tr. française par J. Brunschwig et P. Pellegrin, Paris, Flammarion, 2001.

P.-M. Morel, *Épicure. La nature et la raison*, Paris, Vrin, 2009.

R. Muller, *Les Stoïciens. La liberté et l'ordre du monde*, Paris, Vrin, 2006.

Modalités d'examen :

CC1 : Questions de cours sur l'éthique stoïcienne (devoir sur table)

CC2 : Questions de cours sur l'éthique épicurienne (devoir sur table)

UED 24 : GRANDES OEUVRES PHILOSOPHIQUES (C. HUNAUT pour l'histoire de la philosophie moderne et A. GIAVATTO pour l'histoire de la philosophie ancienne).

La Lettre à Ménécée d'Épicure et le Manuel d'Épictète

Le séminaire, qui fait suite aux cours magistral d'Histoire de la philosophie ancienne, est consacré à la lecture lente et à la discussion de deux textes fondamentaux de l'éthique hellénistique : la *Lettre à Ménécée* d'Épicure et le *Manuel* d'Épictète, lus intégralement sur l'ensemble des séances. Chaque séance porte sur un bref extrait, abordé dans le texte original grec pour les hellénistes et en plusieurs traductions en langues modernes pour les autres étudiants. Les étudiants sont invités à préparer l'extrait de la semaine en mobilisant les témoignages et fragments pertinents réunis dans Long Sedley (*cf. supra*, Bibliographie du CM) ainsi que dans les volumes de la Pléiade consacrés aux philosophies épicurienne et stoïcienne, afin de replacer le passage dans son contexte doctrinal et d'en éclairer les enjeux par la confrontation avec d'autres sources. La séance prend la forme d'une présentation brève par un ou plusieurs étudiants, suivie d'une discussion collective.

Histoire de la philosophie moderne : Spinoza

Ce cours, lié au cours d'histoire de la philosophie moderne de Denis Moreau, est consacré à la lecture et à l'analyse de grands textes extraits de l'œuvre de Spinoza. Il propose ainsi un parcours depuis le *Traité de la réforme de l'entendement* jusqu'à l'*Éthique*, en passant par le *Traité théologico-politique* et le *Traité politique*.

UED 25 : LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE 3 (B. GNASSOUNOU)

Logique et philosophie du langage

Le cours, qui s'étale sur les deux semestres, dans le sillage de celui proféré en L2, vise à ce que les étudiants acquièrent la maîtrise de certaines notions de base en logique et philosophie du langage qui sont indispensables pour pouvoir entrer dans les débats d'aujourd'hui sur la nature du langage : celles du contenu, du sens, de la référence, du contexte, de l'indexicalité.

Au premier semestre, nous aborderons les questions de syntaxes, de sémantique extensionnelle et intentionnelle, de contexte, et de pragmatique (en particulier les actes de langage). Le second semestre approfondira les notions abordées au premier.

Bibliographie indicative :

➤ Introduction à la philosophie du langage :

Bochner, Gregory, *Naming and Indexicality*, CUP, 2021

Laurier, Daniel, *Introduction à la philosophie du langage*, Mardaga, 1996

Miller, Alexander, *Philosophy of Language*, Routledge, Londres, 2007

Recanati, François, *Philosophie du langage et de l'esprit*, Folio essais, 2008

Taylor, Kenneth, *Truth and Meaning*, Blackwell, Oxford, 1998

➤ Recueils de textes :

Ludlow, Peter (dir.), *Readings in the philosophy of language*, MIT, Cambridge, 1997

Ambroise, Bruno et Laugier, Sandra (dir.), *Textes clés de philosophie du langage*, Vrin, Paris, 2011

Manuel de sémantique formelle :

Winter, Yoad, *Elements of Formal Semantics*, Edinburgh University Press, 2016

➤ Pour se remettre à niveau en logique propositionnelle et des prédicats, au choix :

Duparc, Jacques, *La Logique pas à pas*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2016

Peeters, Marc et Richard, Sébastien, *Logique formelle*, Mardaga, 2009

Ruyer, Bernard, *Logique*, PUF, 1990

Wagner, Pierre, *Logique et philosophie*, Ellipse, 2014

UED 26 : PHILOSOPHIE DE L'ENVIRONNEMENT (V. FRANGEUL-BARON)

Que l'activité humaine soit le facteur déterminant du changement climatique auquel font face les vivants et nos sociétés relève du consensus scientifique global depuis le premier rapport du GIEC en 1990. Cette responsabilité de l'espèce humaine fait qu'elle pâtit de la crise écologique différemment du reste du vivant : elle n'en est pas seulement l'objet mais également le sujet. Comment cette situation spécifique et nouvelle impacte-t-elle notre concept d'environnement, dont la compréhension large a historiquement oscillé entre un *corrélatif*, avec lequel l'humain se trouverait en interdépendance, et une *contrepartie*, qu'il chercherait à repousser ou à dépasser ?

Nous réfléchissons à l'appartenance humaine à la nature au fil d'une double critique. D'une part, il s'agira de mettre en question l'ontologie naturaliste, comprise au sens anthropologique de séparation de la nature et de la culture, comme soubassement intellectuel de la rationalité moderne, scientifique et technologique. D'autre part, nous interrogerons le concept d'anthropocène à partir du contexte techno-solutionniste de son émergence. On verra ainsi comment l'anthropocène pourrait bien réactiver la foi technoscientifique en une réconciliation heureuse de l'humanité avec son destin à travers l'artificialisation et le contrôle complets du système biophysique nommé Terre par l'ingénierie.

Le cours entrelacera tout d'abord l'histoire environnementale avec l'histoire des conceptions de la nature. Dans un second temps, on se demandera si l'explication de la collision entre l'histoire du capitalocène et les temporalités (re)productives et préanthropiques de la nature n'est pas mieux expliquée en pensant la question de l'environnement dans une perspective économicopolitique au moyen de la pensée écomarxiste. Enfin, nous examinerons comment la thématization de la domination de la nature dans la Théorie critique articule la réflexion sur la matérialité de la nature et la thèse que tout rapport humain à la nature est d'ordre social et économique.

Bibliographie indicative

ADORNO Theodor W., HORKHEIMER Max, *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, 1983

BONNEUIL Christophe, FRESSOZ Jean-Baptiste, *L'événement Anthropocène*, Paris, Seuil, 2016

CHARBONNIER Pierre, *La fin d'un grand partage*, Paris, CNRS, 2015

FOSTER John B., *Marx écologiste*, Paris, Editions Amsterdam, 2011

JONAS Hans, *Une éthique pour la nature*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000

LARRERE C. et R., *Du bon usage de la nature*, Paris, Champs, 2022

LENOBLE Robert, *Esquisse d'une histoire de l'idée de nature*, Paris, Albin Michel, 1969

MARIS Virginie, *La part sauvage du monde*, Paris, Seuil, 2018

MERCHANT Carolyn, *La mort de la nature*, Marseille, Wildproject, 2021

MOORE Jason W., *Le capitalisme dans la toile de la vie*, Toulouse, L'Asymétrie, 2020

NEYRAT Frédéric, *La part inconstructible de la Terre*, Paris, Seuil, 2016

PLUMWOOD Val, *La crise écologique de la raison*, Paris/Marseille, PUF/Wildproject, 2024

SAITO Kohei, *Marx dans l'Anthropocène*, Paris, Seuil, 2026 (*Marx in the Anthropocene*, Cambridge, CUP, 2023)

UE TRANSVERSALES

UET 7 – LANGUE VIVANTE ET OUVERTURES PROFESSIONNELLES

Anglais philosophique (B. GNASSOUNOU)

Le cours sera consacré à la traduction et à l'explication d'articles en langue anglaise. L'objectif est de familiariser les étudiants avec la lecture régulière de textes en anglais afin d'ouvrir leur réflexion au contexte international de la recherche contemporaine en philosophie. Les textes seront distribués en début de cours ou mis à disposition sur Madoc.

Ouvertures Pro 1 (Y. GARNIER)

Voir ci-dessus, informations diverses, point 3, p. 18.

UE COMPLÉMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 18 : PHILOSOPHIE POLITIQUE ET JURIDIQUE (Ph. CRIGNON)

Justice politique et justice sociale

La justice peut qualifier des actes ou des comportements, elle peut aussi distinguer des personnes, lorsqu'elles sont fondamentalement honnêtes par exemple. Mais une loi peut, elle aussi, être juste ou injuste, selon la manière qu'elle a de redistribuer les droits, les obligations, les interdits et les biens. Plus généralement encore, c'est la « structure de base » de la société qui doit être évaluée – au travers de ses institutions, de sa constitution politique et des principes fondamentaux qui gouvernent les décisions publiques. C'est donc à ce niveau proprement politique que nous essaierons de réfléchir à la place de la justice et que nous tâcherons d'en déterminer les axiomes. Si la justice désigne la « volonté constante de rendre à chacun son dû » (selon le droit romain), toute la question se reporte sur ce qui est dû à chacun, c'est-à-dire simultanément aux uns et aux autres, pour y assurer tant la coopération civile que la coexistence sociale. Cela nous conduira à étudier dans quelle mesure les impératifs de la justice politique doivent être complétés par les exigences de la justice sociale.

Lectures obligatoires :

Sandel, M., *Justice*, trad. P. Savidan, Paris, Flammarion, 2017.

Rawls, J., *Théorie de la justice*, trad. C. Audard, Paris, Seuil, 2009, Partie I (Théorie).

Bibliographie complémentaire recommandée (= très recommandé) :*

*Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. R. Bodéüs, Paris, Flammarion-GF, 2004 : livre V.

Fraser, N., *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, trad. E. Ferrarese, Paris, La découverte, 2011.

Hobbes, *Léviathan*, trad. F. Tricaud, Paris, Dalloz, 1999 (chapitres XIII, XIV, XV, XXVI).

*Kymlicka, W., *Les théories de la justice. Une introduction*, trad. M. Saint-Upéry, Paris, La découverte, 1999.

Mill, J. S., *L'utilitarisme. Essai sur Bentham*, trad. C. Audard, Paris, Puf, 2012.

Nozick, R., *Anarchie, État, Utopie*, trad. É. d'Auzac de Lamartine et P.-E. Dauzat, Paris, Puf, 2016.

Rawls, J., *La justice comme équité*, trad. B. Guilleme, Paris, La découverte, 2003.

Walzer, M., *Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité*, trad. P. Engel, Paris, Seuil, 1997.

UEC 19 : ESTHÉTIQUE GÉNÉRALE (Ph. BECK)

Le cours tente de définir le propre de la poésie au regard des autres arts. On examinera les différentes tentatives de définition de la poésie à travers l'histoire, et la double nécessité de la différencier des autres arts et de dire leurs constants échanges et contacts, depuis la doctrine de l'*ut pictura poesis* d'Horace jusqu'à la modernité où l'hybridation des pratiques pose problème. Quelle sorte de théorie est imposée à l'appréhension du fait poétique ? « Théorie intérieure » d'artiste ou de poète ou bien « théorie extérieure » de philosophe ou de scientifique ? On interrogera ce partage même, non pour le contester, mais pour en saisir les chances et les dangers.

Bibliographie : Alain Frontier, *La poésie*, Belin.

UEC 20 : LATIN PHILOSOPHIQUE (Z. BOUSSOUFA)

Voir Licence 1 semestre 1

UEC 21 : GREC PHILOSOPHIQUE (Ph. SOULIER)

Voir Licence 1 semestre 1

BLOC MUSIQUE

UEC 9 : HISTOIRE ET ANALYSE DE LA MUSIQUE OCCIDENTALE 1 (R. PANGAUD et V. LEROUX)

Conçu comme un grand panorama de la musique savante écrite, ce cours étudie les grandes figures et les grandes oeuvres qui ont émaillé l'histoire de la musique occidentale. Parallèlement à cela, quelques commentaires d'écoute et étude de partitions permettront aux étudiants d'intégrer des éléments stylistiques majeurs en lien avec des préoccupations formelles et esthétiques des époques concernées. Le premier semestre ira de la musique antique jusqu'à la fin du classicisme viennois, en passant par le chant grégorien, les premières notations médiévales, la Renaissance et la période baroque.

UEC 10 : CULTURE MUSICALE 5 : SCIENCES ET MUSIQUE AU COURS DE L'HISTOIRE (S. LE GARS)

Le cours s'articule autour de trois concepts : Harmoniser, Résonner et Moduler. Ces concepts éclairent plusieurs aspects des relations entre Sciences et Musiques au cours de l'Histoire :

1. Introduction : Harmoniser/Résonner/Moduler
2. Musique et Pythagorisme
3. Descartes et la musique
4. De Descartes à Rameau
5. Les théories post-ramistes : lois, principes et algorithmes
6. Hermann Helmholtz : faire résonner le corps humain
7. Résonances instrumentales au XX^e siècle (Varèse, Xenakis, de la note au son)
8. Bruit, musique et information (vers la musique concrète)
9. Spectres, modules et lutins (de l'ordinateur à la musique spectrale)
10. Outroduction : Réflexions autour de la notion d'instruments

Lectures possibles :

Decreux, Éric, *Mathématiques, sciences et musique*, Paris, Ellipses, 2008.

Fichet Laurent, *Les théories scientifiques de la musique, XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Vrin 1996.

Van Wymeersch, Brigitte, *Descartes et l'évolution de l'esthétique musicale*, Sprimont (Belgique), Mardaga, 1999.

Schuhl A. et Schwartz, J.-L., *La musique est-elle une science ?*, coll. « les petites pommes du savoir », Paris, Le Pommier, 2005.

Sève, Bernard, *L'instrument de musique. Une étude philosophique*, Paris, Seuil, 2013.

Solomos, Makis, *De la musique au son. L'émergence du son dans la musique des XX^e-XXI^e siècles*, PUR, 2013.

Ce cours permettra aussi d'aborder les Sound Studies. Des ouvrages peuvent être consultés à ce sujet :

Jonathan Sterne, *Une histoire de la modernité sonore*, Paris, Éditions La Découverte/Philharmonie de Paris, 2015.

Jonathan Sterne, *MP3. Économie politique de la compression*, Paris, Cité de la musique - Philharmonie de Paris, 2018.

UEC 11 : PRATIQUE CHORALE 1 (P. LANG)

Le Chœur du Pôle Humanités est ouvert à *tous les étudiants et personnels* du pôle désireux de s'engager dans un projet musical.

En se produisant en concert, le chœur assure une publicité supplémentaire à la spécialité « Humanités et musique » proposée dans les cursus de licence du pôle et au-delà.

Expérience de chanteuse/chanteur, bases de formation musicale vivement souhaitées mais non exigées. En revanche, *l'assiduité aux répétitions hebdomadaires est indispensable*.

Les étudiants qui suivent le cursus des UEC de « Musique renforcée » sont tenus de participer au cours de pratique vocale pendant les 6 semestres de la licence. La validation de l'UEC est comptabilisée en L3 (S5 et S6) après cumul progressif des validations des semestres précédents. Elle correspond à 3 crédits ECTS. S'inscrivant dans la continuité du cours de technique vocale en L1, les répétitions sont également l'occasion d'approfondir, par le lien entre théorie et pratique, certains thèmes abordés, notamment, en esthétique musicale (L2) et en philosophie de la musique (L3). On travaillera un répertoire principalement *a cappella*, aussi varié que possible à travers les époques, les pays, les langues, les genres, les styles et les cultures.

Fourniture obligatoire, à apporter à chaque répétition :

- classeur souple noir à 4 anneaux et jeu de pochettes plastiques transparentes, pour la conservation et mise en ordre des partitions ;
- crayon de bois pour écrire sur les partitions.

Évaluation semestrielle des étudiants :

L'assiduité aux répétitions sera notée sur 10. Une feuille d'émargement circulera au début de chaque séance. Chaque absence non justifiée par un certificat médical donne lieu au retrait d'un point. Chaque oubli de classeur donne lieu au retrait d'un point.

La maîtrise des morceaux du répertoire sera notée sur 10. Pendant les dernières séances de chaque semestre, chaque étudiant aura la possibilité de chanter sa partie au sein d'un quatuor de solistes.

La note d'assiduité ne pourra être attribuée que si l'étudiant se soumet effectivement à l'évaluation.

La validation de l'UEC et la participation au(x) concert(s) sont dissociées. Il importe d'indiquer le plus tôt possible au chef de chœur votre choix de participer au(x) concert(s) ou non.

On pourra lire par exemple :

P. Kaelin, *L'Art choral*, Paris, Berger-Levrault, 1974.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

SEMESTRE 6

UE DISCIPLINAIRES

UED 27 : PHILOSOPHIE GÉNÉRALE 3 (C. MICHON)

Double effet : métaphysique et morale de l'action intentionnelle et de ses conséquences

Nous étudierons la valeur de la distinction (métaphysique) entre les conséquences recherchées (visées) d'une action et celles qui sont seulement prévues, et l'usage qui peut en être fait pour établir une distinction morale. Saint Thomas d'Aquin (XIII^e s.) a introduit la notion d'un double effet d'une même action à propos de la légitime défense (on cherche à se défendre, mais on peut causer, et même prévoir, la mort de l'agresseur, sans la rechercher), et l'idée a été reprise pour en faire un principe voire une théorie plus générale, applicable aux situations de guerre (question des dommages collatéraux), comme aux questions de bioéthique. La loi sur la fin de vie, dite Claeys-Leonetti, y faisait une référence implicite. La question relève à la fois de l'éthique appliquée et de la théorie éthique, voire de la méta-éthique, puisqu'elle interroge le rôle de l'intention dans l'évaluation morale et met en cause la seule considération des conséquences (positives ou négatives) d'une action pour envisager sa permission ou son interdiction (morale ou juridique).

Le TD associé cette année à ce cours permettra de lire cursivement l'ouvrage d'Elizabeth Anscombe, *L'Intention*, qui ne porte pas sur la doctrine du double effet, mais constitue une philosophie de l'action intentionnelle propre à défendre cette doctrine. On essaiera de profiter du cours sur la philosophie de l'action de l'an dernier en L2 (V. Xiromeriti), sans le répéter.

Bibliographie liminaire (d'autres indications seront données en cours d'année)

E. Anscombe, *L'intention*, Gallimard 2002, rééd. Folio 2025

E. Anscombe, *L'action humaine* (Textes choisis et présentés par V. Aucouturier et R. Clot-Goudard), Folio, 2025)

M. Neuberger (dir.) *La responsabilité. Questions philosophiques*, PUF, 1997

En anglais

J. Bennett, *The Act Itself*, Clarendon Press, 1995

T.A. Cavanaugh, *Double-Effect Reasoning: Doing Good and Avoiding Evil*, Clarendon Press, 2006

A. McIntyre « Doctrine of Double Effect » *Stanford Encyclopedia of Philosophy* (en ligne)

J. Stuchlick *Intention and Wrongdoing. In Defense of Double Effect*, Cambridge University Press, 2022

P. A. Woodward, (ed.). *The Doctrine of Double Effect: Philosophers Debate a Controversial Moral Principle*, University of Notre Dame Press, 2001

UED 28 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE (P. LANG)

Introduction à la phénoménologie

Le cours donnera une introduction à l'histoire (1900-2000) du mouvement phénoménologique, en présentant la pensée des trois figures fondatrices (Husserl, Scheler, Heidegger) et en examinant quelques inflexions majeures au cours des deuxième et troisième générations. Les séances de TD (cf. ci-dessous

UED 30) seront consacrées à l'étude de textes et de problèmes spécifiques.

Bibliographie introductive :

CABESTAN Philippe, *Introduction à la phénoménologie*, Paris, Ellipses, 2003.

CABESTAN Philippe (dir.), *Introduction à la phénoménologie*, Paris, Ellipses, 2017.

CABESTAN Philippe (dir.), *Introduction à la phénoménologie contemporaine*, Paris, Ellipses, 2006.

DESANTI, Jean-Toussaint, *Introduction à la phénoménologie*, Paris, Gallimard « Folio », 1994.

DEPRAZ, Natalie, *Comprendre la phénoménologie*, Paris, Armand Colin, 2012.

KULICH, Estelle et HUNEMAN, Philippe, *Introduction à la phénoménologie*, Paris, Armand Colin, 1997.

ZAHAVI, Dan, *Phenomenology: The Basics*, Abingdon, Routledge, 2019.

UED 29 : PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT (Th. SITTERLIN)

La connaissance de soi : transparence et opacité

Le cours portera sur la connaissance en première personne de nos propres états et attitudes mentaux, comme nos sensations, nos croyances, nos intentions, nos désirs, etc. De nombreux philosophes soutiennent que cette connaissance bénéficie d'un statut tout à fait spécial si on la compare à la connaissance que l'on peut avoir du monde ou des autres esprits. De cette spécificité épistémique, certains entendent tirer des conséquences ontologiques. C'est le cas, par exemple, du dualisme cartésien de l'âme et du corps ou de la distinction lockéenne entre l'identité personnelle ou du soi (*self*) et l'identité de l'homme.

Le cours sera consacré à l'exposé de différentes approches classiques et contemporaines qui visent à justifier ce caractère spécial de la connaissance de soi ainsi qu'à leurs critiques – notamment au regard des apports des sciences cognitives. Nous nous intéresserons en particulier aux différents types de transparences qui ont pu être attachées à l'idée d'une telle connaissance spéciale. Deux approches de la transparence retiendront notre attention. La première repose sur l'idée d'une transparence introspective du sujet à lui-même, en lien avec l'hypothèse d'un « accès privilégié » à sa propre intériorité psychologique. L'autre concerne ce qu'on pourrait appeler une transparence « extrospective ». Selon cette conception, ce qui caractérise une connaissance qui est proprement en première personne, c'est justement que le sujet n'a pas à porter son attention sur sa propre psychologie, mais qu'il se connaît à travers la considération d'un objet externe (Sartre, Evans, Moran, Boyle). Cette approche retrouve peut-être ainsi l'idée aristotélicienne selon laquelle l'esprit se comprend par participation à ce qu'il comprend.

Bibliographie

Quelques extraits de classiques :

Aristote, *De l'âme*, Livre III.

Descartes René, *Méditations métaphysiques*, en particulier la première et la deuxième.

Locke John, *Essai philosophique concernant l'entendement humain* II, I, iv et XXVII.

Comte Auguste, *Cours de philosophie positive*, Première leçon, « Quatre conséquences remarquables. 1. La véritable connaissance de l'esprit humain ».

Brentano Franz, *Psychologie du point de vue empirique*, en particulier Livre II, chap. ii.

Ryle Gilbert., *La notion d'esprit*, chap. VI. « La connaissance de soi ».

Sartre Jean-Paul, *L'être et le Néant*, Introduction, III « Le cogito préréflexif et l'être du *percipere* ».

Wittgenstein Ludwig, *Recherches philosophiques*, trad. F. Dastur et alii, Paris, Gallimard, 2004 Partie II, sections ix et x.

Quelques contemporains français ou traduits en français :

Descombes Vincent, *Le Parler de soi*, Paris, Gallimard, 2014, Chap. VII. « Wittgenstein face au paradoxe de Moore ».

Moran Richard, *Autorité et aliénation*, trad. Djigo S., Vrin, 2014.

Rosenthal David, "Deux concepts de conscience", in Fisette D. et Poirier P., *Philosophie de l'esprit II*. Problèmes et Perspectives.

Webb Samuel, *Connaissance de soi et réflexion pratique*, Mimèsis, 2022.

Quelques contemporains en anglais :

Cassam Quassim, *Self-knowledge for Humans*, Oxford: Oxford University Press, 2014.

Boyle Mathew, *Transparency and Reflection*, Oxford, Oxford University Press, 2024.

Pour une vision d'ensemble des thèses contemporaines, l'inévitable article de la Stanford :

Gertler, Brie, "Self-Knowledge", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, URL = <https://plato.stanford.edu/archives/sum2024/entries/self-knowledge/>.

UED 30 : SÉMINAIRE D'INITIATION À LA RECHERCHE (C. MICHON et P. LANG)

Ces séances de TD compléteront, respectivement pour moitié, les cours des UED 27 et 28 ci-dessus.

UED 31 : LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE 4 (G. BOCHNER)

Du langage vers l'esprit

Ce cours mobilisera les outils logiques acquis lors du premier semestre pour aborder des questions de philosophie du langage. Après 1950, avec l'essor concomitant du cognitivisme de Chomsky, les nouvelles théories des actes de langage et de la référence ont orienté les philosophes du langage vers l'étude de l'esprit. Ce cours éclairera ce tournant cognitif de la philosophie du langage. On explorera les liens qui existent entre des questions de philosophie du langage (par exemple : en quoi consiste la signification d'une affirmation ?) et des questions de philosophie de l'esprit (par exemple : en quoi consiste le contenu représentationnel d'une croyance ?).

Recueil de textes classiques conseillé :

- Ludlow, P. (1997), *Readings in the Philosophy of Language*. MIT Press.

Manuels de référence :

- McGinn, C. (2015), *Philosophy of Language: The Classics Explained*. MIT Press.
- Recanati, F. (2008), *Philosophie du langage (et de l'esprit)*. Gallimard.

Un programme détaillé de lectures sera fourni, et les textes seront disponibles sur Madoc.

UED 32 : PHILOSOPHIE DES SCIENCES EXACTES (S. WALTER)

Lectures philosophiques des révolutions scientifiques

Selon le physicien et épistémologue S. Schweber, la nouveauté philosophique la plus profonde du vingtième siècle serait la mise en place d'une nouvelle forme d'objectivité issue de la relativité et de la mécanique quantique, ou ce qu'il a nommé *le style de raisonnement hiérarchique* (2016). Nous mettons en question l'idée de Schweber, en la comparant à une sélection de lectures philosophiques de ces deux grandes révolutions scientifiques.

Bibliographie indicative :

- M. Schlick, Espace et temps dans la physique contemporaine
- G. Bachelard, La valeur inductive de la relativité
- E. Meyerson, La déduction relativiste
- G. Hermann, Les fondements philosophiques de la mécanique quantique
- R. Carnap, Les fondements philosophiques de la physique

UE TRANSVERSALES

UET 8 : LANGUE VIVANTE ET OUVERTURES PROFESSIONNELLES

Anglais philosophique (Ph. BECK)

Nous traduirons ensemble un ou deux chapitres de "Between Past and Future" ("La Crise de la culture") d'Hannah Arendt (1961). La traduction juxtalinéaire et commentée sera précédée d'une introduction. Les éventuels exposés proposés devront commenter le vocabulaire philosophique anglais de la philosophe, la langue employée étant indissociable de la teneur de pensée considérée.

Ouvertures professionnelles 2 : Actions

Voir les pages 16 à 19.

UE COMPLÉMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 22 : VIE ET EXISTENCE (P. LANG)

Le cours donnera une introduction à deux courants historiques de la philosophie contemporaine : les *philosophies de l'existence* et les *philosophies de la vie*. Les deux courants ont émergé au XIX^e siècle avant d'acquérir une importance considérable au XX^e siècle. En réaction aux philosophies de la Raison qui ont caractérisé les Lumières, c'est avec Kierkegaard l'existence qui devient le concept central de toute réflexion philosophique, et qui sera concurrencé dans ce rôle, aulap tard avec Simmel, par le concept de vie. Quelles sont leurs caractéristiques respectives, leurs différences, leurs rapports théoriques (fondation, opposition, complémentarité, etc.) ? À quelles interrogations ces philosophies s'efforcent-elles de répondre ? En quoi consistent l'originalité et la validité pérenne de leurs réponses ?

Lectures préparatoires conseillées :

1) Zanfi, Caterina : *Philosophie de la vie. De Schopenhauer à Bergson*, Paris, P.U.F., 2026.

Bergson, Henri : *L'évolution créatrice* (1907), Paris, P.U.F., 2006.

Simmel, Georg : *Intuition de la vie* (1918), trad. Frédéric Joly, Paris, Payot, 2017.

2) Beaufret, Jean : *De l'existentialisme à Heidegger. Introduction aux philosophies de l'existence* (1971), Paris, Vrin, 2000.

Colette, Jacques : *L'existentialisme*, Paris, P.U.F. (coll. « Que sais-je ? »), 1994, 5^e éd. 2019.

Mounier, Emmanuel : *Introduction aux existentialismes* (1962), Rennes, P.U.R., 2010.

UEC 23 : ESTHÉTIQUE SPÉCIALE (Ph. BECK)

Nous lirons successivement le deuxième livre des *Lois* de Platon, la *Poétique* d'Aristote, le *Brouillon général* de Novalis et la dernière partie du *Cours d'esthétique* de Hegel pour voir comment la philosophie s'est efforcée de penser la poésie dans la différence des arts. Ce cours constitue un approfondissement du thème du premier semestre, mais strictement en considérant la démarche philosophique comme telle, à travers quelques grands moments de son histoire.

UEC 24 : PHILOSOPHIE DE LA MUSIQUE (A. GRIVAUX et V. GRANATA)

Voir le descriptif de l'UEC 13.

UEC 25 : LATIN PHILOSOPHIQUE (D. MOREAU)

Voir Licence 1 semestre 2

UEC 26 : GREC PHILOSOPHIQUE (Ph. SOULIER)

Voir Licence 1 semestre 2

BLOC MUSIQUE

UEC 12 : HISTOIRE ET ANALYSE DE LA MUSIQUE OCCIDENTALE 2 (V. GRANATA)

Conçu comme un grand panorama de la musique savante écrite, ce cours étudie les grandes figures et les grandes oeuvres qui ont émaillé l'histoire de la musique occidentale. Parallèlement à cela, quelques commentaires d'écoute et étude de partitions permettront aux étudiants d'intégrer des éléments stylistiques majeurs en lien avec des préoccupations formelles et esthétiques des époques concernées. Le second semestre commencera avec Beethoven et le premier romantisme allemand, jusqu'aux musiques dites contemporaines du 20^e siècle.

UEC 13 : CULTURE MUSICALE 4 : PHILOSOPHIE DE LA MUSIQUE (A. GRIVAUX et V. GRANATA)

Ce cours est divisé en deux parties. La première partie (4 séances assurées par A. Grivaux) abordera, à partir de questionnements soulevés par Theodor W. Adorno au XX^e siècle, divers enjeux de la philosophie de la musique : dans quelle mesure les transformations techniques et sociales majeures du XX^e siècle (apparition d'une industrie capitaliste de la culture, avancées techniques permettant d'enregistrer de la musique et de la diffuser à la radio) ont-elle transformé la production et l'écoute des œuvres musicales ? Peut-on, d'un point de vue esthétique, mobiliser la catégorie de progrès pour appréhender l'histoire de la musique ? Peut-on parler d'une vérité de l'œuvre musicale ?

La seconde partie du cours (8 séances assurées par V. Granata) abordera, à partir de la philosophie de la musique de tradition analytique, trois ensembles de questions : 1) des questions *définitionnelles* (qu'est-ce que la musique ? qu'est-ce qui la distingue du simple bruit ambiant ou des sons de l'environnement ?) et *ontologiques* (quelle est la nature d'une œuvre musicale ? qu'est-ce qui distingue une œuvre classique d'une œuvre de rock, ou encore d'une improvisation de jazz ?) 2) des questions d'*appréciation* (qu'appelle-t-on l'expérience musicale ? comment la musique, qui n'est pas un être sensible, peut-elle exprimer des émotions ? la musique est-elle un langage, peut-elle signifier quoi que ce soit ?) 3) des questions d'*évaluation* (comment distinguer une bonne et une mauvaise œuvre ? quelle est la valeur de la musique ? la musique peut-elle nous apprendre quoi que ce soit ?).

Bibliographie de la première partie du cours

Adorno, Theodor W., *Philosophie de la nouvelle musique*, trad. Hans Hildenbrand et Alex Lindenberg, Gallimard, 1962.

Adorno, Theodor W., *Quasi una fantasia*, trad. J.-L. Leleu, avec la collab. de O. Hansen-Love, Gallimard, 1982.

Adorno, Theodor W., *Introduction à la sociologie de la musique : douze conférences théoriques*, trad. Vincent Barras et Carlo Russi, Éditions Contrechamps, 1994

Adorno, Theodor W., *Le caractère fétiche dans la musique*, trad. Ch. David, Allia, 2001

Adorno, Theodor W., *Moments musicaux*, trad. Martin Kaltenecker, Éditions Contrechamps, 2003

Adorno, Theodor W., *Figures sonores. Écrits musicaux I*, trad. Marianne Rocher-Jacquín, avec la collaboration de Claude Maillard, Éditions Contrechamps, 2006

Boissière, Anne, *La pensée musicale de Theodor W. Adorno. L'épique et le temps*, Paris, Beauchesne, 2010.

Boissière, Anne, *Adorno, la vérité de la musique moderne*, Presses universitaires du Septentrion, 1999

(<https://books.openedition.org/septentrion/82141?format=toc>)

Gayraud, A, *Dialectique de la pop*, Paris, Éditions La découverte, 2018
Olive, J.-P., *Un son désenchanté : musique et théorie critique*, Paris, Klincksieck, 2008.

Bibliographie de la seconde partie du cours

Arbo, Alessandro & Ruta, Marcello (dir.) *Ontologie musicale : Perspectives et débats*, Hermann, 2014.
Arbo, Alessandro, et Pierre-Emmanuel Lephay (dir.) *Quand l'enregistrement change la musique*, Hermann, 2017.
Beffa, Karol. *Comment parler de musique ?*, Fayard, 2013.
Budd, Malcolm, *La musique et les émotions*, trad. J. Favier, Hermann, 2015
Darsel, Sandrine. *De la musique aux émotions*. Presses Universitaires de Rennes, 2010.
Goodman, Nelson, *Langages de l'art : une approche de la théorie des symboles*, Pluriel, 2011
Granata, Vincent, *Le blues au-delà des émotions : philosophie de l'expression musicale*, Hermann, 2025
Levinson, Jerrold. *Essais de philosophie de la musique. Définition, ontologie, interprétation*. Trad. C. Canonne et P. Saint-Germier. Vrin, 2015
Levinson, Jerrold. *L'expérience musicale. Appréciation, expression, émotion*. Trad. C. Canonne et P. Saint-Germier. Vrin, 2020
Pouivet, Roger. *Philosophie du rock: une ontologie des artefacts et des enregistrements*. Presses universitaires de France, 2010.
Wolff, Francis. *Pourquoi la musique ?* Fayard, 2015

UEC 14 : PRATIQUE CHORALE 2 (P. LANG)

Voir le descriptif de l'UEC 11.

AUTRES BLOCS

Voir le guide des UEC et les livrets des autres départements.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET EXAMENS

1. Règlement des examens

1 - Convocation des étudiants	La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés. S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.
2 - Admission et sortie de la salle	Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.
3 - Contrôle des identités	L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant. Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.
4 - Affichage de la composition du jury	La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.
5 - Émargement et comptage des copies	Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.
6 - Conditions de correction des copies	Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.
7 - Fraude ou tentative de fraude	Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire. Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.

**8 -
Communication
des notes et
consultation
des copies**

Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal.

Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.

Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.

2. Règles communes du contrôle des connaissances

(Votées par le CAC du 31 mars 2023) - **ces règles sont susceptibles d'évoluer : se référer aux dernières règles votées.**

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Code de l'éducation, notamment ses articles L. 611- 1 et suivants, D. 123-3 et D. 123-4, D.611-1 et suivants ;
- Code du sport, notamment ses articles L. 221-1 et suivants ;
- Code du travail, notamment ses articles L.6131-1 et suivants et L. 6325-1 et suivants ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifié, relatif au diplôme national de licence ;
- Arrêté du 12 juillet 2022 portant accréditation des diplômes de premier cycle de Nantes Université ;
- Décret n° 2021-1290 du 1er octobre 2021 portant création de Nantes Université, notamment son article 51- 9°)
- Référentiels de compétence des mentions de licence ;
- Circulaire du 6 février 2023 relative aux adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant ;
- Guides de construction licence et licence professionnelle approuvés par délibérations CAC n° 220325-10 et CAC n° n° 220325-11 du 25 mars 2022 ;
- Document de cadrage relatif à l'approche par compétences approuvé par délibération CFVU n° 2019-11-21-9 du 21 novembre 2019.

Préambule

Le présent document fixe le règlement général des modalités de contrôle des connaissances et des compétences, applicable à l'ensemble des étudiants inscrits en licence, licence professionnelle, licence double-diplôme de Nantes Université.

Les composantes établissent les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) de chacun des diplômes du cycle licence : diplômes nationaux de licence, licence professionnelle, ainsi que des diplômes d'université de premier cycle, et déterminent les modalités spécifiques applicables aux BUT et DEUST au regard de la réglementation nationale applicable à ces diplômes.

Les présidents de jury et les responsables de formation sont chargés de faire appliquer l'ensemble de ces règles (RG3C et M3C).

Les présentes modalités s'inscrivent dans le déploiement de l'approche par compétences engagé par Nantes Université.

Glossaire

BCC : bloc de connaissances et de compétences. Il s'agit d'« ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle » (Art 9 arrêté licence 2018, documents annexés aux programmes nationaux des BUT).

Bloc d'UE : ensemble homogène d'unités d'enseignement visant à l'acquisition de connaissances et de compétences d'un champ pédagogique précis. Exemple en Licence, chaque année comprend trois blocs d'UE, disciplinaires, transversales, complémentaires.

EC : élément constitutif d'une unité d'enseignement.

ECI : évaluation continue intégrale. Il s'agit d'une modalité d'évaluation des enseignements et des compétences. C'est une modalité d'évaluation alternative au système des deux sessions d'examen, intégrant la seconde chance dans le continuum de l'année.

ECTS : European Credit Transfer System, ou système européen de transfert et d'accumulation de crédits est une méthode qui permet d'attribuer des crédits aux éléments pédagogiques d'une formation relevant de l'enseignement supérieur.

M3C : modalités de contrôle des connaissances et compétences, définies par formation et adoptées par le conseil de composante.

1. Organisation de la formation

Les formations de premier cycle sont amenées à adopter une approche par les compétences¹ au titre de l'accréditation en cours. Pour chacune d'entre elles, les équipes pédagogiques définissent et mettent « en œuvre leurs objectifs, leurs contenus, leurs méthodes pédagogiques et leurs acquis d'apprentissage en favorisant l'alignement pédagogique »².

Extrait du guide de construction Licence

Les maquettes pédagogiques de chaque formation de Licence sont articulées aux blocs de compétences, tels qu'ils figurent dans les référentiels de compétences propres à chaque diplôme (fiches du RNCP, le cas échéant, un référentiel spécifique de compétences) : chaque compétence du référentiel sera déclinée par des résultats d'apprentissage (RA). [...] Il y a souvent plusieurs RA pour atteindre le développement d'une compétence.

L'année universitaire est organisée en blocs d'unités d'enseignement, et/ou en blocs de connaissances et de compétences et constituée de 60 ECTS (European Credit Transfer System). « Un ECTS correspond à 25 heures »³ de charge de travail totale pour un étudiant.

Chaque unité d'enseignement (UE) est créditée en ECTS pour faciliter la comparaison des formations, la mobilité des étudiants et leur insertion professionnelle. Sauf exception, les éléments constitutifs des UE ne portent pas d'ECTS.

L'année est répartie en deux semestres. Le grade Licence confère 180 ECTS.

¹ Cf. document de cadrage relatif à l'approche par compétences approuvé par délibération CFVU n° 2019-11-21-9 du 21 novembre 2019

² Glossaire HCERES (Vague C), 2022 : « L'alignement pédagogique désigne la cohérence entre les objectifs d'apprentissage, les activités pédagogiques (contenus de formation et méthodes pédagogiques) et les modalités d'évaluation au sein d'un enseignement ou d'une formation. » (extrait)

³ Cf. guide de construction des maquettes de formation 2022-27, Licence générale

1.1. Licence

La charge de travail de l'étudiant est d'environ 4500 heures sur l'ensemble du cycle Licence, comprenant 1500 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique.

Le rythme d'acquisition des compétences est ordinairement réparti sur trois années. Cependant, les enseignements de la licence peuvent être répartis sur un nombre réduit ou augmenté d'années au regard des possibilités de chaque composante de proposer un rythme adapté aux contraintes, comme au rythme des étudiants.

La première année de licence peut comporter un dispositif d'accompagnement, intégré ou réparti sur deux années. Lorsque la première année est répartie sur deux ans, elle est comptabilisée comme une année tant au titre du droit à redoublement qu'au titre du droit à bourse.

1.2. Licence professionnelle

Une licence professionnelle peut être organisée sur une année (60 crédits, après validation de 120 crédits d'un diplôme de Bac+2) ou sur trois ans (180 crédits après le baccalauréat).

L'alternance entre formation à l'université et en organisme professionnel constitue la modalité principale d'organisation calendaire de la licence professionnelle.

1.3. Double licence

Les règles applicables aux doubles licences sont par défaut celles qui s'appliquent aux licences de l'établissement.

Les M3C précisent les modalités pratiques de délivrance de ces doubles licences.

En double licence, le redoublement est exceptionnel et soumis à autorisation du jury de diplôme.

Les étudiants lauréats d'un double diplôme sont attributaires des crédits ECTS constituant le double diplôme.

2. Modalités d'évaluation et de validation

Il convient de préciser la complémentarité entre évaluation et validation.

- L'évaluation :
 - Attribue une valeur à une composition de l'étudiant face à une question posée ;
 - Permet de recueillir des données quant aux apprentissages de ses étudiants ;
 - Prévoit un jugement pédagogique qui peut prendre différentes formes d'évaluations (sommatrice, formative...) et différentes activités (QCM, dossiers, oral, évaluations entre pairs, portfolio, projet, étude de cas, etc.) ;
 - Est scénarisée de manière progressive en vue d'une prise de décision de validation ou non validation administrative.
- La validation :
 - Englobe l'ensemble des décisions qui viennent valider des jalons, des étapes d'apprentissages, des BCC, des blocs d'UE, des UE, etc. ;
 - Prévoit les critères de validation qui sont fixés dans les M3C, leur validation engage l'établissement, l'équipe enseignante et l'étudiant ;
 - Est une décision administrative créatrice de droit.

2.1. Modalités d'évaluation

En licence, l'évaluation est garantie suivant trois modalités :

- Évaluation continue intégrale (ECI) ;
- Évaluation combinée comprenant des éléments ou des unités organisées en ECI et d'autres donnant lieu à deux sessions d'examen ;
- Régime d'évaluation comprenant une première et une seconde session pour l'ensemble des examens.

Les composantes précisent dans leurs M3C la modalité d'exercice de seconde chance qu'elles choisissent. Elles peuvent proposer l'adoption de l'une des modalités à titre d'expérimentation sur un périmètre limité et, après en avoir mesuré les effets, décider de l'étendre ou d'y renoncer.

En licence professionnelle, l'exercice d'une seconde chance n'est pas obligatoire.

Ne donnent pas lieu à l'exercice d'une seconde chance :

- La partie réalisée en organisme professionnel pour les parcours en alternance ;
- L'évaluation des éléments pédagogiques professionnels (projet, stage, etc.) ;
- Les éléments pédagogiques qui ne peuvent être réorganisés (exemple de certains travaux pratiques).

2.1.1. Modalités d'évaluation continue intégrale (ECI)

Dans une approche par compétences, l'évaluation continue intégrale (ECI) est privilégiée.

2.1.1.1. Principe général de l'ECI

L'ECI consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements concernés. Elle permet à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et développe les compétences visées dans une UE.

L'ECI s'effectue ainsi sur le cumul des indices récoltés dans des activités d'évaluation identifiées tant par les équipes qu'apportés par les étudiants. Ces évaluations et les indices en résultant peuvent être de différentes natures (QCM, rendus écrits, dossiers écrits, activités orales, évaluations entre pairs, etc.).

L'ECI permet donc de mixer des évaluations de différentes natures :

- Des « Évaluations formatives » ayant pour fonction de favoriser la progression et ou de diagnostiquer des difficultés chez l'étudiant sur le développement des résultats d'apprentissage liées aux compétences dans son UE. Ces évaluations formatives sont laissées à la discrétion des équipes enseignantes.
-
- Des « Évaluations sommatives » visant à estimer les résultats d'apprentissage à la fin d'un processus de formation alignées sur les résultats d'apprentissage.

2.1.2. Organisation de l'ECI

Le directeur des études de la formation (le cas échéant, le responsable de la licence) est le responsable du calendrier des épreuves organisées sur le semestre en lien avec le rythme de la formation de façon concertée au sein de l'équipe pédagogique de la formation.

L'organisation pratique est coordonnée par l'équipe pédagogique et la scolarité de la composante ou du pôle. La répartition régulière des évaluations peut être garantie par le recours systématique à des créneaux hebdomadaires identifiés dans l'emploi du temps.

Le planning des évaluations a vocation à être publié au cours des deux premières semaines du semestre.

Si des modifications doivent être apportées au planning des évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles devront être communiquées 15 jours avant l'évaluation.

Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à statut spécifique (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, en situation de handicap, etc.).

Chaque épreuve doit être corrigée dans un délai raisonnable, le résultat étant porté à la connaissance de l'étudiant, avant l'évaluation suivante. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

Les évaluations au sein d'une UE en ECI doivent être prévues en nombre suffisant pour pouvoir observer et mesurer la progression des étudiants. La seconde chance est alors comprise dans ses modalités de mise en œuvre. Le temps qui était réservé à l'organisation et à la préparation de la seconde session est utilisé pour étendre la durée globale des enseignements sur l'année universitaire.

Pour les formations adoptant l'ECI, une première évaluation par UE peut être programmée dans le mois de la rentrée afin d'éclairer les étudiants et de pouvoir envisager une réorientation, un changement de parcours ou de rythme.

Des épreuves de substitution peuvent être organisées sur décision du jury pour les étudiants empêchés ou bénéficiant d'un statut spécifique et n'ayant pas pu participer au contrôle continu. Dans une logique de proportionnalité et d'équité de charge de travail, les étudiants à statut spécifique et ceux bénéficiant de dispense d'assiduité (DA) peuvent, sur la base d'un travail ad hoc prouver le développement des résultats d'apprentissage et des compétences attendues dans les UE. Celui-ci sera alors soumis à un jury qui le validera selon des modalités garantissant le même niveau d'exigence que pour les publics ordinaires.

2.1.2. Autres modalités d'évaluation

2.1.2.1. Évaluation combinée

L'évaluation combinée peut associer :

- Des éléments pédagogiques organisées en ECI intégrant l'exercice d'une seconde chance. Les modalités applicables sont celles du point 2.1.1 ;
- Des éléments pédagogiques évalués en contrôle continu et terminal et dont l'exercice de la seconde chance s'exprime en seconde session ;
- Des éléments pédagogiques évalués exclusivement en contrôle terminal et dont l'exercice de la seconde chance s'exprime en seconde session.
- Les modalités d'évaluation de chaque UE ou élément constitutif en seconde session, peuvent être différentes de celles de l'évaluation réalisée en première session.

2.1.2.2. Évaluation comprenant deux sessions d'examen

Lorsque les modalités d'examen se font sous la forme d'un contrôle terminal, le principe de la seconde chance s'exprime par une seconde session d'examen dont les modalités sont fixées comme suit :

- Lorsqu'une compensation est opérée entre BCC / bloc d'UE et/ou entre semestres, la seconde session ne peut commencer qu'à l'issue d'un délai de 15 jours suite à la communication des résultats relatifs à la première session ;
- En l'absence de compensation entre BCC / bloc d'UE, et/ou semestres pour l'obtention d'une année, une seconde session peut être organisée dans un délai de 15 jours à l'issue des résultats de la première session du ou des BCC / bloc d'UE ou du semestre.

Les modalités d'évaluation de chaque BCC, bloc d'UE, UE, élément constitutif en seconde session peuvent être différentes de celles de l'évaluation réalisée en première session. Les composantes peuvent notamment choisir soit de proposer une épreuve de seconde session unique ou commune à l'échelle d'un bloc ou d'une UE, soit de proposer une épreuve de seconde session pour chacun des éléments constitutifs, ou toute autre modalité d'évaluation alternative pédagogiquement pertinente.

2. 2. Acquisition des unités d'enseignements (UE)

2.2.1. Validation d'une UE et attribution de crédits

Les évaluations peuvent donner lieu à des notes chiffrées ou encore à une validation de type « Admis/Ajourné » sans note. Cette modalité est alors indiquée dans les modalités d'évaluation de l'UE concernée.

Une UE est validée si la valeur identifiée par les équipes est attribuée. Ainsi, s'il s'agit d'une note chiffrée, cela correspond à la moyenne des notes obtenues au sein d'une UE qui est supérieure ou égale à une note seuil identifiée par l'équipe.

Si l'UE est validée, les crédits ECTS associés le sont également. Sauf exception prévue dans les M3C, ils sont capitalisés et utilisables dans tout parcours universitaire.

La validation d'un résultat d'apprentissage dépend de la validation de ou des UE le ciblant, conformément à la matrice UE/Compétences (UE/Comp) qui permet d'afficher les liens cohérents établis entre les compétences visées par la formation et les Unités d'Enseignement (UE) existantes dans la maquette.

2.2.2. Règles de compensation

Les dispositions suivantes s'appliquent aux diplômes de licence et de licence professionnelle.

Les règles de validation, progression et délivrance des bachelor universitaires de technologie sont fixées par l'annexe 1 de l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, et par les annexes spécifiques à chacune des spécialités et parcours, complétées par les règles propres aux adaptations locales.

Extrait du guide de construction Licence

La compensation, fixée par les composantes, peut s'effectuer « au sein de regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences ».

Principes généraux :

- Sauf exception prévue dans les M3C, toute unité acquise confère à l'étudiant les ECTS associés, ces ECTS sont capitalisés et utilisables dans tout parcours de formation de l'enseignement supérieur.
- Les M3C fixent les modalités de compensation entre UE, et les éventuels seuils de compensation.
- Dans le cadre de l'approche par compétences, les principes de compensation doivent respecter la matrice UE/COMP. Ainsi, certaines UE ne pourront pas se compenser à la lumière de cette dernière qui est mise à disposition des étudiants par les services de scolarité.

2.3. Validation de la licence

La licence est validée à la condition que les UE qui la constituent soient validées et que les 180 ECTS minimum soient obtenus.

Cette validation peut faire l'objet d'une validation annuelle et/ou d'une validation au niveau global du diplôme.

À tout moment, un étudiant peut demander à avoir accès à un document récapitulant l'acquisition des UE.

2.4. Précisions relatives aux examens

2.4.1. Renonciation de note

Une fois les notes et résultats arrêtés par le jury, et lorsqu'une note ou un résultat compromet sérieusement les chances de poursuite d'études d'un étudiant, et qu'une seconde session est organisée, celui-ci peut solliciter une renonciation de certaines notes auprès du président du jury, dans les 5 jours après la publication des résultats.

Les redoublants peuvent demander à renoncer au bénéfice de notes ou de résultats qu'ils souhaitent améliorer. Ils doivent établir leur demande au moment de la rentrée, adressée au président du jury de la formation, dans les conditions et délais préalablement fixés par la composante.

En tout état de cause, les composantes précisent dans leurs M3C si elles acceptent le principe de la renonciation de note. Dans le cas où elles en acceptent le principe, elles peuvent le proposer à titre d'expérimentation sur un périmètre limité et après en avoir mesuré les effets, décider de l'étendre ou d'y renoncer.

2.4.1. Assiduité et gestion des absences

L'assiduité aux contrôles continus est obligatoire.

2.4.2.1. Absences injustifiées

En cas d'absences injustifiées à un nombre trop important de contrôles au sein d'une UE, pour permettre d'évaluer l'étudiant, celui-ci est déclaré défaillant. Dans ce cas, l'UE et le BCC / Bloc d'UE correspondants ne sont pas notés, ni aucun autre élément du semestre ou de l'année en cours.

Chaque composante fixe le nombre et la nature des contrôles permettant soit de calculer une note, soit de prononcer la défaillance.

2.4.2.2. Absences justifiées

L'absence est justifiable sur production dans un délai raisonnable après l'épreuve des pièces justificatives agréées par la composante (certificat médical, certificat de décès, certificat d'hospitalisation, convocation à un concours, constat d'accident, etc.). La conduite à tenir pour les principaux cas d'absence justifiée est précisée dans les M3C.

2.4.3. Calendrier des examens

Les étudiants sont informés des périodes de contrôle continu et d'examens terminaux.

Sur ces périodes, en cas d'impondérable, de sinistre ou de tout évènement privant l'établissement de tenir un examen le jour prévu, sous réserve d'un délai de prévenance de 12 heures, l'examen peut être reporté dans les délais les plus rapprochés, y compris le samedi.

2.4.4. Sessions

Lorsque les examens sont organisés en sessions, les étudiants sont convoqués en seconde session pour présenter l'ensemble des éléments pédagogiques non validés en première session. Ils sont aussi convoqués aux examens correspondant aux résultats auxquels ils ont renoncé.

Chaque composante devra préciser dans son M3C si la note de seconde session remplace celle de la première session ou si la meilleure des deux notes est retenue, selon que l'inscription à la seconde session est volontaire ou automatique.

3. Modalités particulières et complémentaires d'évaluation

3. 1. Régime transitoire

Les diplômes qui ne sont pas organisés en approche par les compétences peuvent maintenir à titre transitoire le régime antérieur de validation de la licence :

- La licence est organisée en semestres et chaque semestre est affecté de 30 crédits européens (ECTS) capitalisables sans limitation de durée ;
- Les semestres sont composés d'Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes créditées en ECTS ;
- Les éléments constitutifs des unités d'enseignement ne portent pas de crédits européens ;
- Par exception, pour la constitution des dossiers de mobilité, des crédits européens peuvent être portés sur les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Leur utilisation est exclusivement limitée aux besoins de la mobilité concernée.

3. 2. Reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant

L'engagement étudiant est valorisé par les composantes dans un cadre défini par l'établissement et en application du code de l'éducation (articles L. 611-9 et D. 611-7 et suivants).

L'engagement étudiant peut donner lieu à un aménagement de temps de travail, une aide matérielle ou une bonification avec une UE alors désignée « Reconnaissance de l'engagement étudiant ».

La procédure d'évaluation de l'engagement étudiant est déterminée par la composante.

Les modalités de validation de la reconnaissance des compétences acquises dans le cadre de l'engagement étudiant sont intégrées dans les maquettes et M3C de chaque diplôme concerné.

3. 3. Aménagement d'études

Les étudiants exposés à des contraintes particulières ou investis de certaines responsabilités et qui sont en conséquence privés de la possibilité de suivre les enseignements au même rythme que les autres étudiants et de se présenter aux examens avec des chances de réussite égales bénéficient d'aménagements destinés à réduire cet écart.

Les étudiants qui peuvent solliciter ces aménagements sont les suivants :

- Sportif de haut niveau ;
- Double cursus ;
- Activité salariée ;
- Handicap, maladie ou trouble invalidant ;
- Chargé de famille ;
- Étudiante enceinte ;
- Élu en conseils centraux, de pôle ou de composante.

Les étudiants sont accompagnés par le responsable pédagogique de la formation pour fixer l'aménagement proposé qui fait l'objet d'une validation par arrêté individuel pris par le vice-président Formation et éducation ouverte. Dans ce cas de figure, il est conseillé d'établir un contrat pédagogique qui fixe dès le début de l'année universitaire les aménagements nécessaires.

Les aménagements des examens peuvent se décliner ainsi : aménagement du rythme des évaluations, conservation des notes sur plusieurs sessions ou années, aide spécifique pour composer, report de certaines évaluations, etc.

Les dispenses d'assiduité accordées aux bénéficiaires, sont généralement prononcées pour l'année ou le semestre, mais peuvent aussi l'être au niveau de l'UE voire de l'EC selon les modalités d'évaluation choisies (cf. parties 2 et 4).

Pour bénéficier de ces mesures, les étudiants doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à un statut spécifique.

4. Règles de progression, réorientation, mobilité

4. 1. Inscriptions

L'inscription au diplôme national de licence et de licence professionnelle, quelle qu'en soit l'année, est effectuée soit au titre d'une année universitaire complète soit au titre d'un ou plusieurs BCC, bloc d'UE ou UE en vue de son obtention.

Lors d'une réorientation au niveau L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions au diplôme national de licence et licence professionnelle est limité selon les modalités suivantes :

- Un redoublement de droit de chacune des deux premières années d'études ;
- Un redoublement exceptionnel et soumis à la décision du jury du diplôme en 3ème année.

La formation de licence peut se dérouler dans une autre temporalité dès lors que celle-ci est prévue dans le contrat pédagogique. Les années au-delà des 3 ans ne sont alors pas comptabilisées comme des redoublements.

La présidente de l'Université conserve la possibilité d'octroyer par dérogation une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées justifiées, après avis du jury et de la composante.

4. 2. Paliers de progression, mobilité, réorientation

Pour communiquer une indication globale de réussite à l'étudiant en cours de formation, une situation des crédits obtenus au semestre est calculée et transmise. Un document administratif prouvant l'acquisition des blocs d'UE ou des BCC (ex : suivi de développement de compétences, classement, relevé de notes) par l'étudiant doit pouvoir être fourni, notamment à sa demande ou celle d'un autre établissement.

Cette situation de crédits est complétée d'un avis pédagogique lorsque l'étudiant candidate à une mobilité ou à une réorientation.

Avant la fin du mois de la rentrée universitaire, ou à tout moment en cas de contraintes particulières affectant le déroulement ordinaire du cursus, à la demande du responsable pédagogique ou de l'étudiant, une adaptation du contrat pédagogique peut être engagée pour adapter le rythme des enseignements et des évaluations.

A la fin du 1er semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision de la Présidente de Nantes Université vers une autre formation, sur proposition du directeur de la composante d'accueil et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

4. 3. Accès en année supérieure

Tout étudiant qui a validé l'ensemble des BCC et/ou blocs d'UE de l'année est admis de droit en année supérieure dans la même mention de diplôme. Certains parcours peuvent avoir une capacité d'accueil limitée. Dans ce cas, le directeur d'études de la formation précise aux étudiants en début d'année, les modalités de recrutement posées par ces parcours.

Par dérogation à la règle précédente, un étudiant ajourné sur une année de la licence peut être autorisé par décision du jury d'année, à s'inscrire dans l'année supérieure de la même mention de licence, dès lors qu'il estime l'étudiant en capacité de valider les connaissances et compétences attendues.

Les composantes peuvent fixer des notes minimales aux UE ou aux BCC dans leurs M3C pour préciser le niveau nécessaire pour poursuivre le cursus et estimer de la capacité à valider les connaissances et compétences.

4. 4. Prise en compte de résultats extérieurs

Lorsqu'une année ou un semestre de la licence est effectué à l'étranger ou dans une autre université, les crédits ECTS acquis sont pris en compte pour l'obtention de l'année ou de la formation, lorsque les éléments de l'évaluation et du contrat pédagogique le permettent.

Lorsque l'accès en licence a lieu après une validation d'acquis, la moyenne de l'année et/ou du diplôme est calculée sur les seuls éléments notés à Nantes Université.

Il en est de même pour les étudiants dont le début ou une partie de cursus est effectué au sein d'une autre formation (CPGE, DUT, BTS, etc.), ou lorsque l'accès en licence a lieu après une validation d'acquis.

4. 5. Validation d'acquis

L'arrêté annuel portant définition des périodes et modalités d'inscription et des actes techniques de gestion de scolarité attribue aux commissions pédagogiques l'instruction des demandes de validation d'acquis. Ces validations d'acquis se traduisent par des dispenses de diplôme, de BCC / Blocs d'UE, d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE et figurent dans le contrat pédagogique de l'étudiant.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants. Les BCC / blocs d'UE, semestres, UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, des BCC / blocs d'UE, du semestre ou de l'UE.

5. Jurys

5. 1. Organisation

Le jury du diplôme délibère souverainement sur l'ensemble des résultats de chaque étudiant pour l'attribution des crédits et du diplôme.

Selon la réglementation et l'organisation du diplôme, et pour les formations se déroulant sur plusieurs années d'études, des jurys de progression, valident chaque niveau intermédiaire nécessitant d'attribuer des résultats ou une indication de niveau.

Le jury peut attribuer des points de jury, au regard notamment du cursus de l'étudiant et de l'ensemble de sa prestation.

Lorsque les circonstances le nécessitent, le jury peut être tenu à distance, partiellement ou en totalité, aux conditions suivantes :

- Le président du jury soumet la demande à sa direction en précisant les motifs du recours au distanciel ;
- Le président de jury, assure la responsabilité du déroulement de l'ensemble des opérations ;
- Les moyens mobilisés garantissent la confidentialité et la qualité des débats ;
- Les membres du jury qui participent aux délibérations assistent à la réunion dans son intégralité, de l'ouverture de la séance jusqu'à la prise de la décision finale ;
- Au cours de la réunion, en cas de rupture de communication, les délibérations sont suspendues par le président du jury, et reprennent sur sa décision ;
- Le président du jury, assisté par un secrétariat, si nécessaire, consigne la tenue de la séance, et précise dans un P.V. la date de la séance, l'horaire de début et de fin, le nombre de membres présents, les éventuels incidents, le nombre de dossiers examinés.

Les modalités de désignation des jurys sont précisées chaque année par une circulaire de l'établissement.

5. 2. Mentions

Une mention est attribuée sur chacun des diplômes du cursus licence proposant une validation par note chiffrée. La seconde session ne donne pas lieu à une mention de niveau autre que la formule « sans mention », sauf décision contraire du jury de mention.

Les seuils de mention sont :

- Très bien : moyenne > ou égale à 16/20 ;
- Bien : moyenne > ou égale à 14/20 ;
- Assez bien : moyenne > ou égale à 12/20 ;
- Sans mention : moyenne > ou égale à 10/20.

Les mentions ne sont pas le critère exclusif de valorisation et de recrutement des diplômés. Les jurys peuvent s'appuyer sur tout objet qu'ils estiment pertinent. Les M3C peuvent, après dialogue avec la direction de composante et le pôle concernés, intégrer des modes d'évaluation et de distinction alternatifs ou complémentaires des mentions ci-dessus.

6. Résultats, sanctions disciplinaires

6. 1. Proclamation des résultats et recours

Les étudiants ont droit à communication des résultats de leurs évaluations et de leurs copies corrigées ou de tout autre support de leur travail.

Cette communication est régulière dans le cadre de l'évaluation continue intégrale et peut faire l'objet d'un encadrement visant à regrouper les explications d'une session ou d'une partie d'une session d'examens à des fins pédagogiques lors de séances ciblées.

L'étudiant qui, sans motif d'absence valable, n'assiste pas à ces séances, ne peut par la suite solliciter un entretien.

Les résultats validés sont portés à la connaissance des étudiants sur leur environnement numérique de travail et par transmission d'un relevé de notes individuel, après les délibérations du jury. Ils sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le président du jury. Toute contestation des résultats ou demande de rectification de note après affichage des résultats doit être soumise au président du jury.

À défaut de conciliation, et si l'université apporte une réponse à sa demande, l'étudiant dispose de deux mois à compter de la notification de la réponse pour saisir le tribunal administratif, s'il maintient sa contestation.

En l'absence de réponse de l'université dans un délai de deux mois, l'étudiant dispose de deux mois à compter de sa demande pour saisir le tribunal administratif.

6. 2. Fraude aux évaluations et sanctions disciplinaires

Tous les travaux universitaires demandés en vue d'une évaluation (comptes rendus de TD, exposés, contrôles sur table, mémoires, thèses, etc.) doivent revêtir un caractère individuel, sauf s'il est précisé qu'il s'agit d'un travail en groupe. Cela implique que tout étudiant qui a recours à la fraude pendant les évaluations ou au plagiat pour rédiger ses travaux (aussi bien à partir des sources « papier » que des sources « électroniques ») s'expose à des sanctions disciplinaires.

Le plagiat, lorsqu'il est accompli à l'occasion d'un examen ou d'un contrôle continu (quel que soit le mode d'évaluation) constitue une fraude relevant du régime disciplinaire prévu aux articles R.712-9 et suivants du Code de l'éducation et peut donner lieu à sanction disciplinaire. Par ailleurs, aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite.

Les supports de cours mis à disposition par les enseignants sont protégés par le droit d'auteur et ne peuvent faire l'objet d'une diffusion sans l'accord de l'auteur. La publication de cours en ligne sans l'autorisation de l'enseignant constitue une faute de nature disciplinaire.

L'enseignant qui soupçonne un plagiat peut recourir aux logiciels de détection du plagiat, mis à sa disposition par l'université, via l'ENT.

Toute fraude ou tentative de fraude ou complicité de fraude à un examen est soumise aux dispositions des articles R.712-9 et suivants du Code de l'éducation, relatives à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur.

Sont notamment caractéristiques de la fraude les agissements suivants :

- Utilisation non autorisée explicitement de documents et matériels (ex : calculatrice programmée, montre connectée, utilisation de moyens de communication ou d'information, recours à des « antisèches » diverses, etc.)
- Manœuvres informatiques non autorisées (ex : copies de fichiers ou recherches dans des répertoires, etc.) ;
- Communication d'informations entre candidats ;
- Substitution de personnes ;
- Substitution de copies ;
- Plagiat.

Les surveillants rappellent en début d'épreuve les risques encourus en cas de fraude. Un document concernant ces risques est affiché à l'entrée de la salle d'examens, sur l'espace numérique de travail de l'étudiant, ou sur le site web de la composante.

Avant et pendant les épreuves, le personnel chargé de la surveillance peut demander à tout candidat le retrait momentané d'un accessoire vestimentaire, le temps de procéder aux vérifications nécessaires, notamment pour s'assurer de l'absence de port d'oreillettes. En cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle peut être prononcée par le président de l'université ou son représentant.

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens ou concours, le responsable de l'épreuve prend toutes mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidat(s). Il procède à la saisie du ou des document(s) ou matériel(s) permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse ensuite un procès-verbal (rapport détaillé) contresigné par les autres surveillants de la salle et par l'auteur ou les auteurs de la fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal. Le responsable de l'épreuve porte la fraude à la connaissance du président de jury, qui transmet un rapport à la présidente de l'université pour décision de saisine de la section disciplinaire. En aucun cas ces situations ne doivent être traitées et une sanction décidée par l'enseignant ou par le président de jury.

Le jury traite la copie de l'auteur de la fraude comme les autres copies et délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Pendant que la procédure suit son cours, le candidat est admis à suivre l'ensemble des enseignements et des épreuves de la formation. Toutefois, aucun relevé de notes, même partiel, aucune attestation de réussite, ni aucun diplôme ne peuvent être délivrés à l'étudiant poursuivi avant que la section disciplinaire n'ait statué.

Le pouvoir disciplinaire appartient en premier ressort au Conseil académique de l'université constitué en section disciplinaire. La procédure suivie devant cette instance est juridictionnelle (l'appel est possible devant le CNESER réuni en section disciplinaire et le pourvoi en cassation devant le Conseil d'État). La section disciplinaire examine les faits, reçoit et interroge le candidat incriminé qui peut se faire assister d'un défenseur, délibère sur les éléments qui lui sont communiqués et décide de la sanction à prendre parmi les sanctions énumérées par le Code de l'éducation.

3. Règles spécifiques du contrôle des connaissances

Il relève de la responsabilité des étudiants de se tenir informés des modalités précises de contrôle des connaissances des cours auxquels ils participent. Les étudiants doivent se manifester auprès des enseignants, le plus tôt possible, afin de vérifier auprès d'eux les natures et dates des évaluations, en particulier en cas de régimes spéciaux, de besoins spécifiques liés à une situation de handicap, ou pour l'organisation d'épreuves de seconde chance.

3. 1. Modalités d'exercice de la seconde chance

Comme précisé ci-dessus, en 2. 1., chaque modalité d'évaluation donne lieu à un exercice de seconde chance.

- Dans l'évaluation continue intégrale, la seconde chance correspond le plus souvent à l'un des devoirs du contrôle continu (tant pour les assidus que pour les dispensés d'assiduité).
- Dans l'évaluation combinée, la seconde chance correspond ou bien à l'un des devoirs du contrôle continu (assidus), ou bien à l'examen de seconde session (assidus et dispensés d'assiduité), selon la décision de l'enseignant responsable du cours.
- Dans le régime d'évaluation comprenant deux sessions d'examen, la seconde chance est constituée par la seconde session.

3. 1. 1. Contrôle continu intégral et seconde chance

Dans le cadre du contrôle continu intégral, le nombre d'évaluations est de deux au minimum. **Une absence injustifiée à l'une des évaluations prévues entraîne la renonciation à la seconde chance. En cas de double absence injustifiée au contrôle continu, la défaillance est prononcée.**

En cas d'absence injustifiée à un contrôle continu, l'étudiant obtient une note de 0/20 à l'EC, et la moyenne des notes de l'UE inclut la note de 0/20 liée à son absence injustifiée.

En cas d'absence justifiée, si l'étudiant ne dispose que d'une seule note de contrôle continu et si cette note ne lui permet pas de valider l'UE, une seconde chance est proposée.

L'absence est justifiée quand l'étudiant-e peut attester, par tout type de certificat, d'un cas de force majeure : maladie, hospitalisation, décès d'un proche, convocation administrative, etc. Le certificat doit être transmis à l'enseignant responsable de l'évaluation avant ou juste après la date de l'évaluation pour laquelle il y a eu absence.

Deux dispositifs peuvent être mis en place par l'enseignant, en lien avec le jury si besoin, dans le cadre de la seconde chance :

- soit la note de l'évaluation manquée est neutralisée et l'étudiant obtient la moyenne des autres notes de l'UE ou EC concernés ;
- soit un contrôle continu de rattrapage est proposé.

3. 1. 2. Régime d'évaluation comprenant deux sessions d'examen et seconde chance

Dans le cadre du régime d'évaluation comprenant deux sessions d'examen, la participation à la seconde session, soumise à une procédure d'inscription, est automatique.

La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes entre la session initiale et la session de rattrapage.

Dans ce cas, eu égard aux conditions particulières d'organisation des examens concernant les étudiants avec mesure de compensation de handicap attribuée par arrêté du président de l'Université, l'inscription est volontaire. Les étudiants concernés choisissent, avec l'aide du service de scolarité, la ou les épreuves auxquelles ils souhaitent se présenter. Ils demeurent soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les étudiants soumis au régime de l'inscription automatique.

Si l'inscription à la session de rattrapage est volontaire, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est :

- la note de la session de rattrapage si l'étudiant est inscrit ;
- la note de la session initiale si l'étudiant n'est pas inscrit aux épreuves de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage. Le cas échéant, le règlement de la formation peut prévoir une session de rattrapage.

Bilan : que repasser en seconde session dans le régime d'évaluation comprenant deux sessions d'examen ?

- Toute UE validée est validée même si un EC n'a pas la moyenne : il y a compensation entre les EC au sein de l'UE.

- Dans le cas d'une UE non validée, il faut repasser seulement les EC sous la moyenne.

ex : UE avec 2 EC

note EC 1 : 11/20

note EC 2 : 7 / 20

L'étudiant ne doit repasser l'examen que pour l'EC 2.

La note finale sera la meilleure des deux notes entre session 1 et session 2

- Pour certaines UE, les notes du contrôle continu sont conservées de la première session à la session de rattrapage, et sont affectées de nouveaux coefficients tels qu'ils sont prévus dans le tableau des modalités de contrôle des connaissances.

PS : il n'y a pas de convocation pour la seconde session. L'inscription aux épreuves est automatique.

NB. Règles de compensation dans l'UFR Lettres et Langages

Les éléments constitutifs (EC) se compensent au sein de chaque UE.

Les UE, regroupées en 3 blocs d'UE (« disciplinaires », « transversales », « complémentaires ») se compensent au sein de chaque bloc, sans seuil minimal. Le bloc disciplinaire est indépendant : il ne compense pas les autres, et ne peut être compensé par eux. En revanche, les blocs de transversales et de

complémentaires peuvent se compenser l'un l'autre, sans moyenne minimale.

Détail des règles de compensation :

- Le bloc disciplinaire est validé si sa moyenne est supérieure ou égale à 10 sur 20. Si sa moyenne est inférieure à 10 sur 20, il peut être validé par compensation avec celui de l'autre semestre, si la moyenne des deux blocs est supérieure à 10 sur 20.
- Lorsque le bloc disciplinaire est validé (avec ou sans compensation avec le bloc de l'autre semestre), toutes les UE et tous les EC constituant ce bloc sont automatiquement validés.
- Les blocs des unités d'enseignement transversales et complémentaires se compensent entre eux au sein d'un même semestre et entre les semestres de l'année ; et ils sont validés quand leur moyenne totale est supérieure ou égale à 10 sur 20.
- Lorsque les blocs de transversales et de complémentaires sont validés (avec ou sans compensation avec les blocs de l'autre semestre), toutes les UE et tous les EC constituant ces deux blocs sont automatiquement validés.

Toute unité acquise confère à l'étudiant les ECTS associés, ces ECTS sont capitalisés et utilisables dans tout parcours de formation de l'enseignement supérieur.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DE LA LICENCE

Contrôle des connaissances – Licence 1^e année, semestre 1

Bloc disciplinaire intitulé : UED1 - PHILOSOPHIE GENERALE 1

Coefficient de l'U.E. : 6. Nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie générale	6	CC1 : 1h30 - CC2 : 3h				CEDA 3h + 2nde chance si CEDA non validé 1h				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED 2 : Histoire de la philosophie 1

Coefficient de l'U.E. : 6. Nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie	6			4h				4h				4h		4h	

Bloc disciplinaire intitulé : UED 3 : Histoire et philosophie des sciences
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire et philosophie des sciences	3	CC1 : 45 min + CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 + 2nde chance (si CC non validé): 1h				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED 4 : Panorama d'histoire de la philosophie
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Panorama d'histoire de la philosophie	3		CC1 : 18 min - CC2 : 18 min			CEDA : 18 min + 2nd chance (si CC non validé) : 18 min				pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET1 - Langue vivante
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais	3	CC2 : 1h30	CC1 : 10 min			CEDA : 1h30	2nde chance (si CEDA non validé) : 10 min			pas de session 2					
Espagnol	3	CC1 + CC2						2h				2h		2h	
Allemand	3	CC1 + CC2						2h				2h		2h	

Bloc transversal : intitulé : UET2 : MTU Intégration
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Réussir ses études	1	CC				CEDA + 2nde chance si CEDA non validé				pas de session 2					
Utiliser les ressources numériques	1	CC						CC				exercice en distanciel		exercice en distanciel	
Utiliser les ressources documentaires	1	CC						1h				1h		1h	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC1 - Philosophie et littérature 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie et littérature 1	3	CC1 + CC2 (2h)				CEDA (2h) + 2nde chance si CEDA non validé				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC 2 : Problèmes philosophiques contemporains
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session													
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Problèmes philosophiques contemporains	3	CC1 : 1h30 - CC2 : 3h				CEDA : 3h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC3 : Latin philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Latin philosophique	3	CC1 + CC2				CEDA : 20 min - 2nde chance (si CEDA non validé) : 20 m				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC4 : Grec philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Grec philosophique	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé): 1h				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC1 : Musique renforcée 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie de la pratique musicale	3	CC1 : 1h 30 CC2 : 15 min				CEDA : 1h30		2nde chance si CEDA non validé : 15 min		pas de session 2					
Technique vocale	3		CC1 : 20 min - CC2 : 20 min					CODA : 20 min - 2nde chance si CODA non validé : 20 min		pas de session 2					
UEC2 Culture musicale 1 : Commentaire d'écoute	3	CC1 : 1h CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance si CEDA non validé : 1h				pas de session 2					

Contrôle des connaissances – Licence

1^e année, semestre 2

Bloc disciplinaire intitulé UED5 : Philosophie générale 2

Coefficient de l'U.E. : 6. Nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie générale 2	6	CC1 : 1h - CC2 : 1h 30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé); 1h				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé UED6 : Histoire de la philosophie 2

Coefficient de l'U.E. : 6. Nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie 2	6	CC1 : 1h - CC2 : 4h				CEDA : 4h - 2nde chance (si CEDA non validé); 1h				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé UED7 : Empirisme et rationalisme

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Empirisme et rationalisme	3			3h				3h				2h		2h	

Bloc disciplinaire intitulé UED8 : Méthodologie philosophique 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie philosophique	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé): 1h				pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET3 - Langue vivante
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais	3	CC2 : 1h30	CC1 : 10 min			CC : 1h30	2nde chance si CC non validé : 10 min			pas de session 2					
Espagnol	3	CC1 + CC2						2h				2h		2h	
Allemand	3	CC1 + CC2						2h				2h		2h	

Bloc transversal : intitulé : UET4 : Maîtrise de l'écrit
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Maîtrise de l'écrit	3	CC						2h				2h		2h	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC5 - Philosophie et littérature 2
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Coefficient de 1 à 5 : Nombre d'ECES : 5																
Matière	Coef	1ère session										2ème session				
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité								régime ordinaire		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA				examen terminal		contrôle continu		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral			écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie et littérature 2	3	CC1 + CC2 (2h)				CEDA (2h) + 2nde chance si CEDA non validé										pas

Bloc complémentaire : intitulé : UEC 6 : Questions de bioéthique 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

coefficient de 1 à 5: Nombre d'ECES: 5															
Matière	Coef	1ère session													
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité								régime ordinaire	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA				examen terminal		contrôle continu		examen	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral			écrit	oral	écrit	oral	écrit	
Questions de bioéthique	3	CC				CEDA + 2nde chance							pas		

Bloc complémentaire : intitulé : UEC7 : Latin philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Année scolaire 2016-2017																	
Matière	Coef	1ère session										2ème session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité										régime ordinaire	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA				examen terminal		contrôle continu		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Latin philosophique	3	CC1 + CC2						CODA : 20 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 20 min				pas					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC8 : Grec philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral

Grec philosophique	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance : (si CEDA non validé): 1h					pas de session 2
--------------------	---	------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	------------------

Bloc complémentaire : intitulé : UEC3 : Musique renforcée 2

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie de la pratique musicale	3	CC1 : 1h30	CC2 : 15 min			CEDA : 1h30	2nde chance : si CEDA non validé : 15 min			pas de session 2					
Technique vocale	3		CC1 : 20 min - CC2 : 20 min				CODA : 20 min - 2nde chance : si CODA non validé : 20 min			pas de session 2					
UEC2 Culture musicale 2 : Jazz et musiques du monde	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h				pas de session 2					

Contrôle des connaissances – Licence 2^e année, semestre 3

Bloc disciplinaire intitulé : UED9 - Métaphysique

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Métaphysique	3	CC1 : 0h30 - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED10 : Histoire de la philosophie moderne 1

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie moderne 1	3			4 h				4 h				2 h		2 h	

Bloc disciplinaire intitulé : UED11 : Histoire de la philosophie ancienne 1

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie ancienne 1	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED12 : Méthodologie philosophique 2											
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3											
Méthodologie philosophique 2	3	CC1 : 45 min CC2 : 45 min				CEDA : 45 min (si CEDA non validé, 2nde chance de 45 min)					Pas de session 2

Bloc disciplinaire intitulé : UED13 : Logique et philosophie du langage 1																
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3																
Matière	Coef	1ère session								2ème session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	oral
Logique et philosophie du langage	3	CC1 : 1h30 - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h								pas de session 2		

Bloc disciplinaire intitulé : UED14 : Philosophie des sciences 1																
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3																
Matière	Coef	1ère session								2ème session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	oral
Philosophie des sciences 1	3	CC1 : 45 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h								pas de session 2		

Bloc transversal intitulé : UET5 : Langue vivante																
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3																
		1ère session								2ème session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		

Matière	Coef	contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais pour sciences humaines		CC2 : 1h30	CC1 : 10 min.			CEDA : 1h30	2nde chance (si CC non validé) : 10 min			pas de session 2					
Espagnol		CC1 + CC2						2h				2h		2h	
Allemand		CC1 + CC2						2h				2h		2h	

Bloc transversal : intitulé : UET6 : Projet tutoré

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session													
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Projet tutoré	3	CC				CC				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC9 : Philosophie des sciences humaines

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie des sciences Humaines	3	CC1 : 45 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 00h45				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC10 : Questions de bioéthique 2

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral

Questions de bioéthique 2	3	CC2 : 3h	CC1 : 30 min			CEDA : 3h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30				pas de session 2
---------------------------	---	--------------------	------------------------	--	--	--	--	--	--	------------------

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC11 : Anglais philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais philosophique	3	CC1 : 1h30 + CC2				CEDA : 1h30 - 2nde chance si CEDA non validé : 45 min				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC12 : Latin philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Latin philosophique	3	CC1 + CC2				CODA : 20 min - 2nde chance : si CODA non validé : 20 min				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC13 : Grec philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Grec philosophique	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC5 : Musique renforcée 3
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coe f	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie de la pratique musicale	3	CC1 : 1h30	CC2 : 15 min			CEDA : 1h30	2nde chance : si CEDA non validé : 15 min			pas de session 2					
Pratique des musiques actuelles	3		CC1 : 20 min - CC2 : 20 min				CODA : 20 min - 2nde chance : si CODA non validé : 20 min			pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC6 : Culture musicale 3 : Musique et sciences humaines
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coe f	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Culture musicale 3 : Musique et sciences humaines	3	CC1 : 1h30 - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2de chance : si CEDA non validé : 1h				pas de session 2					

Contrôle des connaissances - Licence 2^e année, semestre 4

Bloc disciplinaire intitulé : UED15 : Philosophie de l'action

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de l'action	3	CC1 : 45 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance : si CC non validé : 1h30				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED16 : Histoire de la philosophie moderne 2

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie moderne 2	3	CC1 : 1h + CC2 : 3h + CC3				CEDA : 3h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h30				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED17 : Philosophie morale et politique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie morale et politique	3	CC1 : 1h30 + CC2				CEDA : 1h30 - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h30				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED18 : Méthodologie philosophique 3
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie philosophique	3	CC1 + CC2 : 3h				CEDA : 3h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h30				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED19 : Logique et philosophie du langage
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Logique et philosophie du langage	3	CC1 : 30 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30		2nde chance : 30 min		pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED20 : Philosophie des sciences 2
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie des sciences	3	CC1 : 45 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance si CC non validé : 45 min				pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET7 - Langue vivante
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais philosophique	3	CC1 : 1h30 + CC2				CEDA : 1h30 - 2nde chance si CEDA non validé : 1h30				pas de session 2					
Espagnol		CC1 + CC2				2h						2h		2h	
Allemand		CC1 + CC2				2h						2h		2h	
UET8 : Compétences numériques		CC1 + CC2 + CC3 (Certification)				certification PIX				certification PIX				certification PIX	

Bloc complémentaire Philosophie intitulé : UEC14 - Grands mythes bibliques

Matière	Coef	1ère session													
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Grands mythes bibliques	3			3h				3h				3h		3h	

Bloc complémentaire Philosophie intitulé : UEC15 - Esthétique musicale

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Esthétique musicale	3	CC1	CC2 : 30 min				CODA : 30 min + 2nde chance si CODA non validé : 30 min			pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie intitulé : UEC16 - Latin philosophique

Matière	Coef	1ère session								2ème session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Latin philosophique	3	CC1 + CC2					CODA : 20 min + 2nde chance si CODA non validé : 20 min			pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie intitulé : UEC17 - Grec philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coe f	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Grec philosophique	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC7 : Musique renforcée 4
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coe f	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie de la pratique musicale	3	CC1 : 1h30	CC2 : 15 min			CEDA : 1h30	2nde chance : si CEDA non validé : 15 min			pas de session 2					
Pratique des musiques actuelles	3		CC1 : 20 min - CC2 : 20 min				CODA : 20 min - 2nde chance : si CODA non validé : 20 min			pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC8 : Culture musicale 4 : esthétique musicale
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coe f	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Culture musicale 4 : esthétique musicale	3		CC1 - CC2 : 30 min				CC : 30 min - 2nde chance : si CC non validé : 30 min			pas de session 2					

Contrôle des connaissances - Licence 3^e année, semestre 5

Bloc disciplinaire intitulé : UED21 - Philosophie de la connaissance

Coefficient de l'U.E. : 3. Nnombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de la connaissance	3	CC1 : 45 min + CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 (si CEDA non validé : 45 min)				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED22 : Histoire de la philosophie moderne

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie moderne 3	3			4 h				4 h				4 h		4 h	

Bloc disciplinaire intitulé : UED23 : Histoire de la philosophie ancienne
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie ancienne 3	3	CC1 : 1h - CC2 : 4h				CEDA : 4h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED24 Grandes œuvres philosophiques
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Grandes œuvres philosophiques	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED25 : Logique et philosophie du langage
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Logique et philosophie du langage 3	3	CC1 : 00h45 - CC2 : 00h45				CEDA : 00h45 - 2nde chance : 00h45				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED26 : Philosophie de l'environnement
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de l'environnement	3	CC1 : 1h30 CC2 : 3h + CC3				CEDA : 3h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30				pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET7 : Langue vivante et ouvertures professionnelles
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais philosophique		CC1 : 1h + CC2				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h				pas de session 2					
Espagnol		CC1 + CC2						2h				2h		2h	
Allemand		CC1 + CC2						2h				2h		2h	
Ouvertures professionnelles		CC1 + CC2						CC		pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC18 : Philosophie politique et juridique
Coefficient de l'U.E. : 3.Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie politique et juridique	3	CC1 : 1h30 + CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC19 : Esthétique générale
Coefficient de l'U.E. : 3.Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Esthétique générale	3	CC1 + CC2 (2h)				CEDA : 2h + 2nde chance si CEDA non validé				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC20 : Latin philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Latin philosophique	3	CC1+CC2					CODA : 20 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 20 min			pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC21 : Grec philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Grec philosophique	3	CC1 : 1 h - CC2 : 1 h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC9 : Histoire et analyse de la musique occidentale 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire et analyse de la musique occidentale	3	CC1 - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h30				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC10 : Culture musicale 5 : Sciences et musique au cours de l'histoire
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Culture musicale 5 : Sciences et musiques au cours de l'histoire	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC11 : Pratique chorale 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Pratique chorale 1	3		CC1 : 00h20 - CC2 : 00h20				CODA : 20 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 20 min			pas de session 2					

Contrôle des connaissances - Licence 3^e année, semestre 6

Bloc disciplinaire intitulé : UED27 : Philosophie générale 3

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie générale 3	3	CC1 : 45 min - CC2 : 3h				CEDA : 3h - 2nde chance : si CEDA non validé : 2h				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED28 : Histoire de la philosophie contemporaine

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie contemporaine	3	CC1 : 45 min - CC2 : 3h				CEDA : 3h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h30				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED29 : Philosophie de l'esprit
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de l'esprit	3	CC1 : 0h30 min - CC2 : 1h30					CC			pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED30 : Séminaire d'initiation à la recherche
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Séminaire d'initiation à la recherche	3	CC1 + CC2					CODA : 30 min - 2nde chance : si CODA non validé : 30 min			pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED31 : Logique et philosophie du langage 4
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Logique et philosophie du langage 4	3	CC1 : 45 min - CC2 : 45 min					CEDA : 45 min - 2nde chance : si CEDA non validé : 45 min			pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED32 : Philosophie des sciences exactes
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie des sciences exactes	3	CC1 : 45 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance si CEDA non validé : 45 min				pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET8 : Langue vivante et ouvertures professionnelles
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais philosophique		CC1 : 1h + CC2				CEDA : 1h - 2nde chance (si CC non validé) : 1h				pas de session 2					
Espagnol		CC1 + CC2						2h				2h		2h	
Allemand		CC1 + CC2						2h				2h		2h	
Ouvertures professionnelles		CC1 + CC2				CEDA (l'activité professionnelle du DA vaut validation)				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC22 : Vie et existence
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Vie et existence	3	CC1 + CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC23 : Esthétique spéciale
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Esthétique spéciale	3	CC1 + CC2 (2h)				CEDA : 2h + 2nde chance si CEDA non validé				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC24 : Philosophie de la musique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de la musique	3		CC1 - CC2 : 40 min				CODA : 40 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 40 min			pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC25 : Latin philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Latin philosophique	3		CC1 + CC2				CODA : 20 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 20 min			pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC26 : Grec philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Grec philosophique	3	CC1 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC12 : Histoire et analyse de la musique occidentale 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire et analyse de la musique occidentale	3	CC1 - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance : si CC non validé : 1h30				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC13 : Culture musicale 6 : Philosophie de la musique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Culture musicale 6 : Philosophie de la musique	3						CODA : 40 min - 2nde chance : si CODA non validé : 40 min			pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC14 : Pratique chorale 2
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Pratique chorale 2	3						CODA : 20 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 20 min			pas de session 2					



PRESENTATION DU MASTER

Le Master de Philosophie **ATHENA** du département de philosophie de Nantes Université propose deux parcours :

- Un parcours **Initiation à la Recherche en Philosophie (IRP ; M1-M2)**, décliné en trois « mineures » (Connaissance, Langage et Réalité ; Politique, Action et Société ; Philosophie Générale et Histoire de la Philosophie)
- Un parcours de préparation aux concours, **Préparation Supérieure à l'Enseignement (PSE ; accessible en M2)**

Le **Parcours IRP** propose une formation générale en philosophie ainsi que des enseignements plus spécialisés. Elle permet d'approfondir sa culture philosophique, afin de se préparer aux concours de l'enseignement, aux métiers de la culture et de la communication, à certains concours administratifs, etc. Elle vise également à initier à la recherche, ouvrant notamment la porte à une future inscription en doctorat.

Il est fortement recommandé de suivre le parcours IRP sur ses deux années avant de se lancer dans la préparation aux concours de l'enseignement avec l'année de M2 du **Parcours PSE**. Il faut en effet être titulaire d'un M2 pour être reçu et exercer. D'autre part, le niveau requis pour les concours demande une culture suffisante que les années du Parcours Recherche permet d'acquérir. Enfin, le Parcours PSE est diplômant et fait l'objet d'une validation spécifique, indépendante des résultats aux concours.

Afin de nourrir et spécialiser les mineures, des séminaires en option sont offerts par plusieurs départements de l'Université (droit, sciences politiques, sciences de l'éducation, sciences du langage, histoire des sciences) et par le département de philosophie de l'université de Rennes.

La quasi-totalité des enseignants titulaires du département de philosophie ont en charge un ou plusieurs séminaires de Master, et sont les directrices et directeurs potentiels des mémoires TER (Travail d'Etude et de Recherche) de M2.

Les effectifs permettent un accompagnement individualisé non seulement par la direction du TER en M2, mais pour chacun des enseignements délivrés.

La formation à la recherche est favorisée au sein du Centre Atlantique de Philosophie (CAPHI), équipe de recherche commune aux deux départements de Rennes et Nantes. Son séminaire (bi-site) fait partie de la formation du Master, tout comme les « **Atlantic Lectures** » organisées chaque année à Nantes.

Responsable : Cyrille MICHON (cyrille.michon@univ-nantes.fr)

Master 1^e année (Parcours unique, trois mineures)

Conditions d'inscription

Pour être admis à s'inscrire en **1^e année de Master**, il faut être titulaire de la **Licence** de Philosophie ou de titres équivalents, reconnus comme tels par la Commission Pédagogique. L'autorisation d'inscription en Master 1 n'est pas de droit. Elle est accordée après examen d'un dossier de candidature. La plateforme Monmaster est désormais la seule voie d'accès en Master (pour l'inscription en M1 en 2023, pour les deux années à partir de 2024). En 2023 la phase de candidature a eu lieu en mars-avril pour un résultat fin juin. Si au terme de cette procédure, les capacités d'accueil ne sont pas saturées, une deuxième campagne peut être organisée (effectuée sur le serveur SURF), mais ce n'est pas systématique. Dans les deux cas une commission de sélection procède aux classements des candidatures (liste principale + liste d'attente). Les étudiants seront tout particulièrement attentifs à **se renseigner sur les dates d'inscription**.

Le redoublement en 1^e année n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

L'inscription pédagogique est effectuée en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications dans l'intranet *au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement*. Il conviendra, passé ce délai, de s'adresser à la Scolarité Lettres avec une autorisation du secrétariat. Les inscriptions pédagogiques conditionnent les inscriptions aux examens.

Organisation des enseignements

L'année est organisée en 2 semestres, qui ont chacun la même structure.

- 2 séminaires de **Tronc commun**, donc pour tous les étudiants de Master
- 2 séminaires du **Bloc Complémentaire**, qui spécifient des mineures
- Des enseignements **Transversaux** : langue (S1), pratique des exercices philosophiques (S1), méthodologie (S1), assistance au séminaire du CAPhi (sur l'année, une fois par mois, validé au S2)
- Un **stage** de courte durée est obligatoire en M1 (réalisé et validé au S2).

La plupart des séminaires sont validés par la rédaction d'un dossier ou mémoire de séminaire ainsi que par la présence au séminaire en question (voir plus loin, p. XXX, les indications sur les MCCC – modalités du contrôle des connaissances et des compétences). Les enseignants en définissent la nature et la dimension. Les sujets doivent être décidés en accord avec l'enseignant, et rendus au plus tard à la fin de la période d'examens de l'université. Plus de précisions sur ces mémoires seront données dans le cadre du cours de méthodologie.

La validation des autres enseignements est précisée dans les indications sur les MCCC.

Celle du stage est validée par la note statutaire de 15/20 sur présentation de la convention de stage et d'une attestation que le stage a été accomplie (à délivrer par l'employeur ou le responsable de stage).

Les séminaires de Tronc Commun

Sur l'ensemble du Master, le département propose six séminaires (deux pour les trois premiers semestres, le dernier semestre du M2 largement consacré à la rédaction d'un gros mémoire ne requiert que l'assistance à un séminaire pris parmi tous ceux offerts au S2 du M1) : deux séminaires d'histoire de la philosophie, deux séminaires de philosophie théorique et deux de philosophie pratique.

En M1 les quatre séminaires de Tronc commun sont ainsi ceux d'**Histoire de la philosophie ancienne** et de **Philosophie pratique** (S1), ainsi que ceux de **Philosophie de la connaissance** et de **Philosophie politique** (S2).

Les deux séminaires de Tronc commun du premier semestre du M2 (**Histoire de la philosophie moderne** et **Métaphysique**) peuvent être pris en option dans le Bloc Complémentaire selon la mineure choisie.

Les séminaires du Bloc Complémentaire et les mineures

Les étudiants ont la possibilité d'accomplir leur Master avec une mention de « mineure » qui spécifie une compétence particulière ou générale. La mineure est caractérisée par la détermination des séminaires du Bloc complémentaire. L'un est imposé et offert par le département, l'autre est en option parmi des enseignements du département ou d'autres départements. En début d'année les étudiants sont appelés à s'inscrire dans une mineure et à choisir les options (une fiche leur est remise à cet effet).

Les trois mineures sont :

- **Connaissance, Langage et Réalité**, soit une orientation « théorique » et souvent « analytique ». Les séminaires du département fléchés pour la mineure sont ceux de **Philosophie des sciences** (S1) et de **Philosophie du langage** (S2). Le deuxième séminaire complémentaire peut être choisi dans le département (Philosophie de l'esprit, Métaphysique en S1) ou parmi divers séminaires du Centre Viète (histoire des sciences), du département de Sciences du langage (linguistique) et du département de philosophie de Rennes (en format hybride asynchrone) : philosophie de la logique (S1) et métaéthique (S2). Voir la liste sur le tableau des enseignements et les descriptifs des enseignements.
- **Politique, Action et Société**, soit une orientation « pratique ». Les séminaires du département fléchés pour la mineure sont ceux de **Philosophie de la religion** (S1) et de **Philosophie des valeurs** (S2). Le deuxième séminaire complémentaire peut être choisi dans le département (**Philosophie sociale**), dans le Master Ethique, dans les départements de sciences politiques, de droit, de sciences de l'éducation (voir liste en annexe).
- **Philosophie Générale et Histoire de la philosophie**, soit une orientation plus généraliste. Il est demandé de suivre l'un des deux séminaires du Bloc complémentaire au moins et de la compléter par l'autre séminaire ou bien par un séminaire offert par le département (notamment celui d'Histoire de la philosophie 2 du M2) ou par un enseignement donné en Lettres classiques (voir liste en annexe).

Précisions sur les enseignements donnés dans d'autres départements

Les étudiants qui choisissent un séminaire donné dans un autre département devront se signaler à l'enseignant concerné qui aura la charge de l'évaluation. Une fiche sera fournie en début d'année pour l'inscription en mineure et pour le choix des options. Il est à noter que l'université ne peut coordonner les emplois du temps des différents départements, et il est donc inévitable que certains séminaires externes chevauchent des enseignements du département. On pourra accorder une dispense d'assiduité au cas par cas, mais il y aura toujours au moins une possibilité d'option compatible avec l'emploi du temps.

Précisions sur le stage

Le stage est obligatoire mais affecté d'un coefficient très modeste. Il constitue un encouragement à la prise de contact avec la vie professionnelle ou associative, l'enseignement ou la recherche.

Il peut se réaliser dans un cadre scolaire (assistance aux cours d'un enseignant du secondaire), au sein de l'université, du département (tutorat) ou du laboratoire (organisation d'événement, activité de recherche), dans une association ou une entreprise.

Les domaines d'activité pour le stage sont (sans prétention à l'exhaustivité) : édition, documentation, librairie, bibliothèque, journalisme, relations publiques, enseignement, métiers de la culture, etc.
Pour la recherche de leur stage, les étudiants qui en ont besoin sont invités à prendre contact avec le SUIO : consulter la page <http://www.univ-nantes.fr/suio>

Procédure pour établir la convention de stage : retirer, avant le début du stage, une convention au secrétariat du département de Philosophie.

Pour les stages effectués au sein du département ou du laboratoire (CAPHI), il n'est pas besoin d'une convention de stage, mais une attestation sera établie avec le directeur ou l'enseignant concerné.

Procédure de validation du stage : rendre au secrétariat du département de philosophie, *avant le 1^{er} juin*, un document certifiant que le stage a été accompli, ou une attestation délivrée par le département de philosophie.

Responsables des mineures :

Mineure **Connaissance, Langage et Réalité** : Cyrille MICHON (cyrille.michon@univ-nantes.fr)

Mineure **Politique, Action et Société** : Philippe CRIGNON (philippe.crignon@univ-nantes.fr)

Mineure **Philosophie Générale et Histoire de la philosophie** : Angelo GIAVATTO (angelo.giavatto@univ-nantes.fr)

Tableau des enseignements de M1

S1	Tronc commun			
	2 UED	Philosophie pratique (24 CM)		
		Histoire de la philosophie 1 (24 CM)		
	Bloc Transversal			
	4 UET	Langue (24 CM)		
		Méthodologie du TER (12 TD)		
		Pratique des exercices philosophiques (24 TD)		
		Séminaire du  (validé au S2)		
	Bloc Complémentaire			
	Mineures	Connaissance, Langage, Réalité	Histoire de la philosophie et philosophie générale	Politique, Action, Société
	2 UEC	Philosophie des sciences (24 CM)	Philosophie des sciences ou Philosophie de la religion	Philosophie de la religion (24 CM)
		Séminaire externe (un au choix)		
- Philosophie de l'esprit (M2) - Métaphysique (M2) - Histoire des sciences de la vie 1 et 2 (HdS) - Syntaxe et sémantique (SdL) - Linguistique expérimentale (SdL) - Philosophie de la logique (Rennes)		- 2° séminaire du Bloc Complémentaire - Cours sur auteur PSE - Histoire de la Philosophie 2 (M2) - Transmission des textes et ecclotique (LC) - Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome (LC)	- Philosophie sociale (M2) - Comparaisons internationales en éducation et formation (SdE) - Théories contemporaines de la démocratie (SPo) - Analyse philosophique des questions européennes (SPo) - Théorie et histoire du droit public (Droit) - Histoire du droit public (Droit)	

HdS : d'Histoire des Sciences

SdL : Sciences du langage

LC : Lettres Classiques

SdE : Sciences de l'Éducation

SPo : Sciences Politiques

Voir plus bas les descriptions des séminaires

S2	Tronc commun			
	2 UED	Philosophie politique (24 CM)		
		Philosophie de la connaissance (24 CM)		
	Bloc Transversal			
	2 UET	Stage		
		Séminaire du 		
	Bloc Complémentaire			
	Mineures	Connaissance, Langage, Réalité	Histoire de la philosophie et philosophie générale	Politique, Action, Société
	2 UEC	Philosophie du langage (24 CM)	Philosophie du langage ou Philosophie des valeurs (24 CM)	Philosophie des valeurs (24 CM)
		Séminaire externe (un au choix)		
		- Histoire des sciences de l'univers (HdS) - Structure et interprétation (SdL) - Trends in Linguistics (SdL) - Interface et cognition (SdL) - Métaéthique (Rennes)	- 2^e séminaire du Bloc Complémentaire - Spiritualités des mondes antiques et médiévaux (Europe-Orient) (LC)	- Fondements de l'éthique (ME) - Éducation comparée (SdE) - Philosophie politique (SPo) - Histoire du droit international (Droit) - Histoire de la pensée juridique (Droit)

HdS : d'Histoire des Sciences

SdL : Sciences du langage

LC : Lettres Classiques

SdE : Sciences de l'Éducation

SPo : Sciences Politiques

ME : Master Éthique

Voir plus bas les descriptions des séminaires

Master 2^e année

Parcours **Initiation à la Recherche en philosophie (IRP)** (remplace l'ancienne dénomination Ontologie, Histoire de la philosophie, Logique, Éthique)

Parcours **Préparation supérieure à l'enseignement (PSE)**

Conditions d'inscription

L'inscription en 2^e année de Master ne peut se faire directement que si l'étudiant est titulaire de la 1^{ère} année du même parcours de Master. Dans tout autre cas, le recrutement se fera sur dossier après avis de la commission pédagogique.

Jusqu'en 2023 inclus, les dossiers de candidature doivent être constitués sur le serveur SURF aux mois d'avril/mai. Les étudiants seront tout particulièrement attentifs à se renseigner sur ces dates d'inscription à cette période de l'année.

A partir de 2024 l'inscription se fera à partir de la plateforme Monmaster comme pour le M1.

Une seconde campagne d'inscription est parfois organisée fin août, mais ce n'est pas systématique. Là aussi, il faut veiller aux dates de publication et d'inscription.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être effectivement admis aux examens du Master 1 pour déposer un dossier (si vous envisagez un M2 d'un autre parcours après un M1, le plus simple est de remplir le dossier de candidature dès avril-mai sur l'application SURF ou Monmaster.) Aucun paiement n'est exigé avant inscription définitive.

Le redoublement en 2^e année de Master n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

L'inscription pédagogique s'effectue en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications *au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.*

L'inscription au M2 PSE est possible après la validation d'un M2 Recherche.

Pour se préparer convenablement aux concours de recrutement pour devenir enseignant en philosophie, qui sont exigeants et difficiles, il est même chaudement recommandé de valider le M2 « Recherche » avant de s'inscrire en M2 PSE.

En cas de non-réussite aux concours, il est possible de se réinscrire à la préparation aux concours dispensée par le Département dans la filière « Préparation aux concours », correspondant à l'offre du Master 2 PSE, si le Master 2 PSE n'a pas été validé (soumis à autorisation de redoublement).

Le changement de parcours Recherche/PSE après une première année de M2 n'est pas un redoublement ; il conviendra de refaire un dossier de candidature via SURF ou Monmaster.

Parcours Initiation à la Recherche en Philosophie (IRP)

L'année est organisée en 2 semestres, dont le premier a la même structure que les deux semestres de M1, à savoir (voir plus haut la présentation du M1 pour de plus amples explications) :

- 2 séminaires de **Tronc commun**, donc pour tous les étudiants de Master
- 2 séminaires du **Bloc Complémentaire**, qui spécifient des mineures
- Des enseignements **Transversaux** : langue (S1), pratique des exercices philosophiques (S1), méthodologie (S1), assistance au séminaire du CAPHI (sur l'année, une fois par mois, validé au S2)

Le second semestre est largement consacré à la rédaction du mémoire de TER (Travail d'Étude et de Recherche), qui peut exceptionnellement être remplacé par un stage de longue durée (trois mois), suivie d'un rapport de stages. Pour ce faire, outre l'assistance au séminaire du CAPHI (une séance mensuelle), les étudiants n'ont à valider qu'un seul séminaire, pris parmi les séminaires du département du 2e semestre du M1

Les séminaires de Tronc Commun

Il y a deux séminaires de Tronc commun au premier semestre : **Métaphysique** et **Histoire de la philosophie 2** (le plus souvent philosophie moderne).

Les séminaires du Bloc Complémentaire et les mineures

La spécialisation de mineure se poursuit au S1 du M2. Pour chaque mineure, un séminaire est fléché et le second est à choisir dans une liste spécifique pour chaque mineure, parmi des enseignements du département ou d'autres départements. En début d'année les étudiants sont appelés à s'inscrire dans une mineure et à choisir les options (une fiche leur est remise à cet effet).

- **Connaissance Langage et Réalité** demande de suivre le séminaire de **Philosophie de l'esprit**. Le deuxième séminaire complémentaire peut être choisi dans le département (Philosophie pratique ou philosophie des sciences) ou parmi divers séminaires du Centre Viète (histoire des sciences), du département de Sciences du langage (linguistique) et du département de Rennes (en format hybride asynchrone). Voir la liste en annexe, ainsi que les livrets des autres départements.
- **Politique, Action et Société** demande de suivre le séminaire de **Philosophie sociale**. Le deuxième séminaire complémentaire peut être choisi dans le département (Philosophie de la religion), dans le Master Éthique, dans les départements de sciences politiques, de droit, de sciences de l'éducation (voir liste en annexe et livrets des autres départements).
- **Philosophie Générale et Histoire de la philosophie** demande de suivre l'un des deux séminaires du Bloc complémentaire offert par le département et de la compléter par l'autre séminaire ou bien par un séminaire du département (notamment celui d'Histoire de la philosophie 1 du M1) ou par un enseignement donné en Lettres classiques (voir liste en annexe).

Au second semestre, les étudiants choisissent un des quatre enseignements du département dispensés en M1, en rapport avec la mineure choisie. S'il s'agit du même contenu que le séminaire qu'ils avaient suivi en M1, ils peuvent prendre à nouveau un séminaire externe dans la liste correspondant à leur mineure.

Précisions sur les enseignements donnés dans d'autres départements

Les étudiants qui choisissent un séminaire donné dans un autre département devront **se signaler** à l'enseignant concerné qui aura la charge de l'évaluation. Une fiche sera fournie en début d'année pour l'inscription en mineure et pour le choix des options. Il est à noter que l'université ne peut coordonner les

emplois du temps des différents départements, et il est donc inévitable que certaines options chevauchent des enseignements du département. On pourra accorder une dispense d'assiduité au cas par cas, mais il y aura toujours au moins une possibilité d'option compatible avec l'emploi du temps.

Travail d'Études et de Recherche (TER)

La préparation du Travail d'Études et de Recherche (mémoire) s'étend sur toute l'année universitaire.

Le sujet du TER doit être choisi en accord avec l'enseignant choisi pour diriger le mémoire.

Une journée de présentation des travaux des étudiants de M2 est organisée en avril.

Les étudiants souhaitant s'engager dans une thèse de doctorat et candidats à une allocation de recherche sont tenus de soutenir leur TER avant le 15 juin. Sinon la date limite de soutenance est à la mi-octobre.

Stage facultatif

Conformément au décret du 26 août 2010, l'UFR Lettres et Langages fait apparaître au niveau M2 un élément constitutif (EC) facultatif intitulé « stage », qui garantit l'intégration et la prise en compte de tous les stages effectués par les étudiants dans leur cursus pédagogique.

Tableau des enseignements du M2 Parcours IRP

S1	Tronc commun			
	2 UED	Métaphysique (24 CM)		
		Histoire de la philosophie 2 (24 CM)		
	Bloc Transversal			
	4 UET	Langue (24 CM)		
		Méthodologie du TER (12 TD)		
		Pratique des exercices philosophiques (24 TD)		
		Séminaire du  (validé au S2)		
	Bloc Complémentaire			
	Mineures	Connaissance, Langage, Réalité	Histoire de la philosophie et philosophie générale	Politique, Action, Société
	2 UEC	Philosophie de l'esprit (24 CM)	Philosophie de l'esprit ou Philosophie sociale	Philosophie sociale (24 CM)
		Séminaire externe (un au choix)		
		- Philosophie des sciences (M1) - Philosophie pratique (M1) - Histoire des sciences de la vie 1 et 2 (HdS) - Syntaxe et sémantique (SdL) - Linguistique expérimentale (SdL) - Philosophie de la logique (Rennes)	- 2° séminaire du Bloc Complémentaire - Cours sur auteur PSE - Histoire de la Philosophie 1 (M1) - Transmission des textes et ecdotique (LC) - Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome (LC)	- Philosophie de la religion (M1) - Comparaisons internationales en éducation et formation (SdE) - Théories contemporaines de la démocratie (SPo) - Analyse philosophique des questions européennes (SPo) - Théorie et histoire du droit public (Droit) - Histoire du droit public (Droit)

HdS : d'Histoire des Sciences

SdL : Sciences du langage

LC : Lettres Classiques

SdE : Sciences de l'Éducation

SPo : Sciences Politiques

Voir plus bas les descriptions des séminaires

S2	Travail d'Études et de Recherche (TER)			
	1 TER	Mémoire du TER		
	Bloc Transversal			
	1 ou 2 UET	Stage (facultatif)		
		Séminaire du 		
	Bloc Complémentaire			
	Mineures	Connaissance, Langage, Réalité	Histoire de la philosophie et philosophie générale	Politique, Action, Société
	1 UEC au choix parmi les UEC du M1S2	Philosophie du langage	Philosophie du langage ou Philosophie des valeurs	Philosophie des valeurs
		Séminaire externe		
	- Histoire des sciences de l'univers (HdS) - Structure et interprétation (SdL) - Trends in Linguistics (SdL) - Interface et cognition (SdL) - Métaéthique (Rennes)	- 2^e séminaire du Bloc Complémentaire - Spiritualités des mondes antiques et médiévaux (Europe-Orient) (LC)	- Fondements de l'éthique (ME) - Éducation comparée (SdE) - Philosophie politique (SPo) - Histoire du droit international (Droit) - Histoire de la pensée juridique (Droit)	

HdS : d'Histoire des Sciences

SdL : Sciences du langage

LC : Lettres Classiques

SdE : Sciences de l'Éducation

SPo : Sciences Politiques

Voir plus bas les descriptions des séminaires

Parcours Préparation Supérieure à l'Enseignement (PSE)

L'année est, en principe, organisée en 2 semestres, mais l'offre pédagogique tient évidemment compte du calendrier des concours externes de philosophie. Que l'étudiant prépare le CAPES et/ou l'agrégation, il a l'obligation de :

- Suivre les **cours sur programme** de l'agrégation (qui bénéficient tout autant aux préparateurs du CAPES). Ces cours préparent aux épreuves écrites au premier semestre et aux épreuves orales au second semestre. Le programme change intégralement chaque année.

Au premier semestre, ces cours portent sur chacun des deux auteurs au programme à étudier pour la troisième épreuve d'admissibilité (Histoire de la philosophie 1 et 2) ainsi que sur la notion à étudier pour la deuxième épreuve d'admissibilité (Philosophie générale 1).

Les cours d'Histoire de la philosophie et de Philosophie générale sont validés par un contrôle continu qui inclut un devoir écrit à l'automne et un concours blanc en janvier (explication de texte pour les auteurs, dissertation pour la notion). Ces devoirs se déroulent dans les conditions du concours.

Au second semestre, les cours sur programme portent sur le champ défini (Philosophie générale 2), sur les deux ouvrages en français ou traduits en français (Textes français 1 et 2) et sur l'ouvrage en langue étrangère (anglais, grec, latin, allemand, italien). Les cours sur les textes en langue étrangère sont ouverts sous condition de candidature.

Les cours de Philosophie générale 2, de Textes français 1 et 2 et de Textes en langue étrangère sont validés par un examen oral.

- Suivre le cours de **Pratique des exercices philosophiques** au premier semestre. Ce cours prépare aux épreuves hors programme de l'agrégation et du CAPES. Il a pour objectif de faire progresser les étudiants dans leur capacité à réaliser les exercices canoniques des concours (dissertation et explication) et à améliorer la méthodologie. Il requiert une implication régulière et est validé par un contrôle continu (dissertations et explications hors programme à l'automne et concours blanc en janvier).
- Participer aux **entraînements à l'oral** qui ont lieu tout au long de l'année (leçons type agrégation ou épreuve disciplinaire type CAPES) et qui sont validés par un examen oral. L'étudiant doit choisir quel type d'oral il prépare.
- Assister aux séances de **tutorat** qui se tiennent dans l'année.

Responsable : Philippe CRIGNON (philippe.crignon@univ-nantes.fr)

Tableau des enseignements du Master Parcours PSE

Semestre 3			Volume horaire		
UE	Enseignements	Enseignants	Cours	TD	Crédits ECTS
UE31	Histoire de la philosophie 1 <i>Plotin</i>	A. GIAVATTO	24	6	6
UE32	Histoire de la philosophie 2 <i>Marx</i>	A. GRIVAUX, P. LANG et A.-P. OLIVIER	24	6	6
UE33	Philosophie générale 1 <i>La vie</i>	P. LANG, C. MICHON, B. GNASSOUNOU, K. PREVOT	24	6	6
UE34	Leçons de philosophie	Plusieurs enseignants		10	3
UE35	Épreuve disciplinaire	Plusieurs enseignants		10	3
UE36	Tutorat	Ph. CRIGNON		4	3
UE37	Pratique des exercices philosophiques	Ph. CRIGNON		24	6

Semestre 4			Volume horaire		
UE	Enseignements	Enseignants	Cours	TD	Crédits ECTS
UE44	Philosophie générale 2 <i>La morale</i>	M. POLLAERT	12	6	6
UE45	Textes français 1 Fontenelle, <i>Entretiens sur la pluralité des mondes</i>	L. ROUQUAYROL	12	6	6
UE46	Textes français 2 Simondon, <i>Du mode d'existence des objets techniques</i>	J.-H. BARTHELEMY	12	6	6
UE47	Texte anglais J. LOCKE, <i>Second Treatise of Government</i>	Ph. CRIGNON	12	6	6
UE48	Texte grec Sextus Empiricus, <i>Esquisses pyrrhoniennes</i>	M. POLLAERT	12	6	6
UE49	Texte latin Boèce, <i>De consolazione philosophiae</i>	Ouvert si candidats	12	6	6
UE51	Texte allemand Schopenhauer, <i>Die Welt als Wille und Vorstellung</i>	P. LANG	12	6	6
UE52	Texte italien Machiavelli, <i>Il Principe</i>	ouvert si candidats	12	6	6
UE50	Tutorat	Ph. CRIGNON		4	3
UE34	Leçons de philosophie 2	Plusieurs enseignants		12	3

UE35	Epreuve disciplinaire 2	Plusieurs enseignants		12	3
------	----------------------------	--------------------------	--	----	---

UE47 à 52 : une seule langue au choix parmi les 5 UE. UE34 et UE35 : une seule UE au choix parmi les 2.

Programme des enseignements et bibliographies

ENSEIGNEMENTS DU PARCOURS INITIATION À LA RECHERCHE EN PHILOSOPHIE (IRP)

Séminaires de M1

(certains d'entre eux, indiqués par *, peuvent être pris en option en M2)

Philosophie pratique (Bruno GNASSOUNOU) *

Droits et institutions

Le cours portera sur la nature des droits subjectifs (les droits attachés à la personne), dont les droits dits « humains » forment une espèce qui a suscité une attention particulière en philosophie et dans la réflexion juridique : le droit à la vie, le droit à l'intégrité de sa personne, le droit de circuler librement, le droit d'association, la liberté de conviction, d'expression, de culte, le droit au bonheur, etc. Le droit de propriété servira de fil conducteur particulier de cette enquête. La notion d'institution apparaîtra alors comme indispensable pour penser tous les droits subjectifs, y compris les droits dits « naturels », et elle fera donc l'objet d'un examen approfondi, en particulier dans les liens qu'elle entretient avec les tentatives de justifications purement morales de ces droits.

Bibliographie indicative :

- Dworkin, Ronald, *Prendre les droits aux sérieux*, PUF, 1995 (édition en anglais 1977)
Grotius, Hugo, *Le Droit de la guerre et de la paix*, PUF, quadrige, 2012
Guala, Francesco, *Understanding Institutions*, Princeton University Press, 2016
Hobbes, Thomas, *Léviathan*, Folio, Gallimard, 2000
Hart, Herbert, *Le Concept de droit*, Université Saint-Louis, Bruxelles, 2e édition augmentée, 2022 (première édition en anglais, 1961)
Hart, Herbert, « Existe-t-il des droits naturels ? », trad. Ch. Girard, revue en ligne *Klésis*, 21, 2011, p. 239-254
Hume, David, *Traité de la nature humaine*, livres II et III, Flammarion, 2015
Kelsen, Hans, *Théorie pure du droit*, 2e édition, Dalloz, traduction Eisenmann, 1962
Kramer, M.H., Simmonds, N.E., Steiner, H., *A Debate over Rights*, Oxford University Press, 1998
Récanati François, *Les Énoncés performatifs*, éditions de minuit, 1981
Searle, John, *La Construction de la réalité sociale*, Gallimard, 1998 (édition en anglais 1995)
Searle, John, *Making the Social World*, Oxford University Press, 2010
Spitz, Jean-Fabien, *Aux Origines de la théorie politique libérale. Droit de propriété et droit de nécessité chez Grotius*, Vrin, 2023
Tuck, Richard, *Natural Rights Theories*, Cambridge University Press, 1979
Waldron, Jeremy, *The Right to Private Property*, Clarendon Press, Oxford, 1988

Histoire de la philosophie I (Angelo GIAVATTO) *

Conditions de l'être: le livre Θ de la *Métaphysique* et ses alentours (d'Aristote à Heidegger)

Ce séminaire est consacré à une lecture lente du livre Thêta de la *Métaphysique* d'Aristote, dédié aux notions de puissance et d'acte. Le parcours s'ouvre sur quelques chapitres clés du livre Zêta, au cœur de la problématique de la substance, afin de faire sentir les apories que le livre Thêta est appelé à résoudre. Il passe ensuite par le § 12 du livre Delta, qui fournit le vocabulaire de base de la puissance ; il aborde enfin le livre Thêta dans son intégralité, avec une attention particulière à la priorité de l'acte sur la puissance (§ 6) et à l'être comme vrai (§ 10). La dernière séance est consacrée au cours de Martin Heidegger de 1931 sur les § 1–3 du livre, qui permet de mesurer la portée et les limites d'une lecture phénoménologique de ce corpus.

Les textes sont lus dans l'original grec pour les hellénistes, et en plusieurs traductions dans les principales langues modernes de la philosophie pour les autres étudiants. Chaque séance suit un format fixe : présentation courte par un ou deux étudiants, suivie d'une discussion collective conduite à partir du texte.

Modalités d'évaluation : mémoire de séminaire à remettre début 2027 : 10–15 pages (travail individuel) ou 15–20 pages (travail en binôme). La participation active aux séances, notamment la présentation d'un extrait, est une condition nécessaire pour la validation.

Bibliographie

W.D. Ross, *Aristotle's Metaphysics*, 2 vol., Oxford, University Press, 1924.

M.-P. Duminil et A. Jaulin, *Aristote, Métaphysique*, Paris, GF, 2008.

G. Reale, G., *Aristotele, Metafisica*, Milano, Bompiani, 2004.

D. Bostock, *Aristotle, Metaphysics, Books Z and H*, Oxford, Clarendon Press, 1994.

C.A. Kirwan, *Aristotle, Metaphysics, Books Gamma, Delta, and Epsilon*, Oxford, Clarendon Press, 1993² (1971).

S. Makin, *Aristotle, Metaphysics, Book Theta*, Oxford, Clarendon Press, 2006.

J.-F. Pradeau, *Aristote, Métaphysique, livre Delta*, Paris, PUF, 2023.

J.-F. Pradeau, *Aristote, Métaphysique, livre Zêta, livre Êta*, Paris, PUF, 2025.

M. Heidegger, *Aristote, Métaphysique Theta 1–3. De l'essence et de la réalité de la force*, trad. fr. B. Stevens et P. Vandavelde, Paris, Gallimard, 1991.

A. Anagnostopoulos, «Senses of 'Dunamis' and the Structure of Aristotle's *Metaphysics Theta*», *Phronesis*, 56, 2011, p. 388–425.

J. Beere, *Doing and Being: An Interpretation of Aristotle's Metaphysics Theta*, Oxford, University Press, 2009.

Frede, M., «Aristotle's Notion of Potentiality in *Metaphysics Θ*», in T. Scaltsas, D. Charles, M. L. Gill (dir.), *Unity, Identity, and Explanation in Aristotle's Metaphysics*, Oxford, Clarendon Press, 1994, p. 173–194.

C. Witt, *Ways of Being: Potentiality and Actuality in Aristotle's Metaphysics*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 2003.

Philosophie des sciences (Ivahn SMADJA) *

Relativisme, constructivisme, historicité : Sur quelques problèmes et controverses en philosophie des sciences

Dans ce cours, nous exposerons les termes d'un débat philosophique contemporain qui s'est organisé autour des notions de relativisme, de constructivisme social et d'historicité. Nous tâcherons d'en expliciter la structure et les enjeux, en lien avec certaines questions importantes de l'histoire et de la philosophie des sciences (croissance de la science, révolutions scientifiques, continuité de la référence, objectivité scientifique, etc.). Nous nous proposons en effet d'envisager ce débat au prisme de l'histoire des sciences, en soumettant les différentes positions philosophiques en lice à l'épreuve d'une confrontation avec les données de l'histoire des sciences et des mathématiques.

Bibliographie indicative :

- David Bloor, *Knowledge and Social Imagery*, 2^{de} édition, University of Chicago Press, 1991
- Paul Boghossian, *Fear of Knowledge, Against Relativism and Constructivism*. Clarendon Press, Oxford, 2006. Trad. de l'anglais par Ophelia Deroy, *La peur du savoir. Sur le relativisme et le constructivisme de la connaissance*, Marseille, Éd. Agone, coll. Banc d'essais, 2009.
- Lorraine Daston & Peter Galison, *Objectivity*, Zone Books, New York, 2007.
- Ian Hacking, *The Social Construction of What ?* Harvard University Press, 1999.
- Andrew Pickering, *The Mangle of Practice: Time, Agency and Science*, University of Chicago Press, 1995.

Philosophie de la religion (Denis MOREAU et Cyrille MICHON) *

L'idée de Dieu

Cette année, le séminaire de philosophie de la religion sera consacré au thème : l'idée de Dieu.

Chaque séance se déroulera selon le format : une heure d'exposé/une heure de discussion. Certaines séances seront assurées par Cyrille Michon (deux « méta-théologies »: celle de l'être parfait et celle du Dieu ouvert), d'autres par Denis Moreau (le Dieu de la raison et le Dieu de la foi ; le Dieu de Descartes ; le Dieu de Spinoza ; ce que le mal fait à l'idée de Dieu), d'autres enfin par des intervenants extérieurs, au nombre desquels sont déjà annoncés : John Tolan (l'idée de Dieu dans l'Islam), Philippe Cormier (l'idée de Dieu dans la phénoménologie), Pascal Taranto (l'athéisme et l'idée de Dieu) ; Roger Pouivet (l'idée de Dieu n'est pas celle d'une personne), Oliver Dekens (la psychanalyse et l'idée de Dieu).

La validation du séminaire se fera par un exposé ou par la rédaction d'un mémoire d'une quinzaine de pages.

Philosophie politique (Philippe CRIGNON) *

Quelle égalité voulons-nous ?

Tocqueville avait identifié la « passion de l'égalité » des Modernes, porteuse de promesse démocratique et menace possible pour la liberté. L'impératif de l'égalité est redevenu une priorité dans le cadre des théories de la justice, mais elle reste profondément indéterminée et controversée : s'agit-il d'établir une égalité

formelle et juridique entre les citoyens ou faut-il lui donner un sens plus matériel ? Faut-il égaliser les ressources disponibles ou les états de bien-être ? L'égalité des chances consiste-t-elle à permettre un même accès aux postes et aux responsabilités ou à fournir à chacun, par voie redistributive, une situation socio-économique, mais pourquoi pas aussi éducative voire affective, équivalente ? Et dans ce cas-là, comment la mettre en œuvre en tenant compte de la diversité des situations (familiales, par exemple), de la disparité sociale et de la variété des ambitions personnelles ? Comment intégrer dans cette réflexion le cas des personnes handicapées ou de celles qui ont des talents innés ? L'intuition partagée que nous devons un traitement égal à chacun doit être confrontée aux arguments et aux objections que chaque conception de l'égalité requiert ou appelle. Ce séminaire étudiera donc les méandres de l'égalité à partir d'un corpus constitué pour l'essentiel des protagonistes du débat anglo-saxon après Rawls – John Harsanyi, Ronald Dworkin, John Roemer, Gerald A. Cohen, Robert Nozick, Amartya Sen – et tâchera de cheminer vers une conception défendable de l'égalité. Nous nous demanderons enfin quelle légitimité démocratique peut soutenir cette conception (quelle égalité voulons-nous ?).

Bibliographie élémentaire :

- Rawls, John, *Théorie de la justice*, trad. C. Audard, Paris, Seuil, 2009.
- Harsanyi, John, « Can the Maximin Principle Serve as a Basis for Morality? A Critique Of John Rawls' Theory », *The American Political Science Review*, vol. 69-2, 1975, p. 594-606.
- Dworkin, Ronald, « What is Equality? Part 1: Equality of Welfare », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 10-3, 1981, p. 185-246 ; « What is Equality? Part 2: Equality of Resources », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 10-4, 1981, p. 283-345 ; repris dans *Sovereign Virtue*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2000.
- Roemer, John, « Equality of Resources Implies Equality of Welfare », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 101, 1986, p. 751-784.
- Arneson, Richard, « Equality and Equal Opportunity for Welfare », *Philosophical Studies: An International Journal for Philosophy in the Analytic Tradition*, vol. 56-1, 1989, p. 77-93.
- Cohen, Gerald, « On the Currency of Egalitarian Justice » (1989), *Ethics*, vol. 99-4, 1989, p. 906-944.
- Nozick, Robert, *Anarchie, État et Utopie*, trad. É. d'Auzac de Lamartine et P.-E. Dauzat, Paris, Puf, 2016.
- Sen, Amartya, « Equality of What? », *Tanner Lectures*, 1979, in *Choice, Welfare, and Measurement*, Oxford, Basil Blackwell, 1982, p. 353-369. Disponible sur le site : <https://tannerlectures.org/lectures/>
- Scanlon, Thomas M., 1986. « Equality of resources and equality of welfare: A forced marriage? », *Ethics*, vol. 97-1, p. 111-118.

Philosophie de la connaissance (Angélique THÉBERT)*

Les critiques féministes des modes de production et de transmission des savoirs

Les normes du savoir sont-elles genrées ? La science, en particulier, repose-t-elle sur des biais sexistes ? La question est troublante : elle suggère que la science, supposément guidée par la raison et les exigences d'objectivité et de neutralité, puisse être attaquée pour son androcentrisme. Telle est la critique formulée par des philosophes américaines au début des années 90. Cependant, suffit-il de prendre en compte « le » point de vue féminin pour atteindre une véritable objectivité (une « objectivité forte », selon les mots de

Sandra Harding) ? Un tel point de vue existe-t-il d'ailleurs ? Qu'est-ce que le féminisme peut apporter à la science, sans se heurter aux objections du subjectivisme et du relativisme ?

Alors que l'apport théorique du féminisme en philosophie morale et en philosophie politique est désormais incontournable (cf. Carol Gilligan, Carole Pateman), les résistances sont encore tenaces lorsqu'il est question d'épistémologie, qu'on estime être imperméable au genre.

Pour éclairer le débat, on prendra l'exemple du savoir biomédical, en traitant plus particulièrement la question de la sur-médicalisation des expériences de la maternité, notamment l'accouchement, qui cristallise une tension aiguë entre différentes formes de savoirs (savoir pratique des sages-femmes, savoir expert des médecins obstétriciens, savoir expérientiel des parturientes). Cette analyse sera l'occasion de se demander ce que l'empirisme médical, au plus près des sensations des patients, pourrait apporter au féminisme (et pas seulement ce que le féminisme pourrait apporter à la science).

Nous généraliserons notre réflexion en étudiant les dynamiques de production et de circulation des savoirs. En nous saisissant de la question « Qui sait ? » (Qui valide les savoirs ? Comment ces biens épistémiques que sont la crédibilité et l'intelligibilité sont-ils distribués aux locuteurs ? Qui est considéré comme « sachant » ?), nous examinerons dans quelle mesure les normes du savoir et de l'autorité épistémique peuvent être « épistémicides » et conduire à disqualifier certaines formes de savoir.

Le séminaire s'articulera autour de la discussion de textes, qui feront l'objet d'exposés oraux par les étudiants. Nous accueillerons également une sociologue (Sylvie Morel), qui nous présentera son travail et parlera de l'apport d'une épistémologie du positionnement (*standpoint*) dans l'activité d'un chercheur.

Éléments de bibliographie :

- Miranda Fricker, *Injustice épistémique. Le pouvoir et l'éthique du savoir*, éditions Éliott, 2026 [2007]
- Manon Garcia (dir.), *Philosophie féministe. Patriarcat, savoirs, justice*, Paris, Vrin, 2021 (recueil d'articles)
- Carol Gilligan, *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Paris, Flammarion, 2008 [1982]
- Donna Haraway, *Manifest cyborg et autres essais*, Exils éditeur, Paris, 2007
- Sandra Harding, *Whose Science? Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives*, Ithaca, Cornell University Press, 1991
- Sally Haslanger, « On Being Objective and Being Objectified », in Louise M. Anthony, Charlotte E. Witt (eds.), *A Mind of One's Own : Feminist Essays on Reason and Objectivity*, Boulder CO, Westview Press, 1993
- Michèle Le Duff, *Le sexe du savoir*, Lyon, ENS éditions, 2023 [1998]
- John Locke, « Midwifery Notes », transcribed by K. Dewhurst, *The Lancet*, vol. 267 (6836), 1954, p. 490-491 [1695]
- Carole Pateman, *Le contrat sexuel*, La Découverte, 2022 [1988]

Philosophie du langage (Gregory BOCHNER et Orin PERCUS) *

Les mondes possibles dans le langage et la pensée

Les phrases et les pensées ont un contenu : elles représentent le monde. Une approche influente en sémantique et en philosophie analyse le contenu des phrases et des pensées en termes de « mondes possibles ». Dans ce cadre, acquérir une nouvelle information revient à exclure certains mondes compatibles avec les informations dont on disposait auparavant. L'enquête – c'est-à-dire la recherche de connaissances – progresserait ainsi par la réduction, mais aussi parfois par la révision, d'un arrière-plan

informationnel correspondant à un ensemble de mondes possibles. Le but de ce séminaire, qui se déroulera en grande partie en anglais, sera d'examiner les implications et les limites d'une telle approche. On se demandera notamment si elle doit admettre, au-delà des mondes possibles, d'autres types de possibilités, en particulier des mondes « centrés » sur un individu ou un instant. Chemin faisant, on s'interrogera sur la nature de l'assertion et sur ce qui est en jeu lorsque nous rapportons les croyances d'autrui.

Toutes les lectures pour ce séminaire seront en anglais.

Bibliographie indicative :

Lewis, D. K. (1979) 'Attitudes *De Dicto* and *De Se*', *Philosophical Review* 88(4): 513-543.

Lewis, D. K. (1986) *On the Plurality of Worlds*. Oxford: Blackwell.

Ninan, D. (2012) 'Counterfactual Attitudes and Multi-Centered Worlds', *Semantics and Pragmatics* 5(5): 1-57.

Ninan, D. (2013) 'Self-Location and Other-Location', *Philosophy and Phenomenological Research* 87(2): 301-331.

Stalnaker, R. (1978) 'Assertion', *Syntax and Semantics* 9: 315-332.

Philosophie des valeurs (V. GRANATA) *

Questions d'esthétique : l'art au-delà des émotions

Selon un préjugé fréquent, les arts sont centrés sur l'émotion, les affects éprouvés et la subjectivité. La valeur de l'art résiderait dans sa capacité à nous toucher et à nous faire ressentir quelque chose de singulier : l'art susciterait une expérience spécifiquement esthétique, tout à fait distincte de l'expérience des choses de la vie ordinaire. L'objectif de ce séminaire est précisément d'argumenter contre cette idée générale, selon laquelle l'esthétique n'a rien à voir avec la connaissance, et tout à voir avec l'émotion. En effet, les arts ne sont pas seulement là pour susciter du plaisir : ils stimulent la discussion, demandent des compétences, véhiculent du sens, transmettent de la pensée et mettent en lumière certains aspects de la réalité. Aussi, notre rapport aux œuvres se joue tout autant, si ce n'est bien davantage, au niveau intellectuel qu'au niveau émotionnel : il s'agira donc de défendre ici un rationalisme esthétique, ou à tout le moins de soumettre cette thèse à la discussion avec les étudiantes et étudiants.

Tout d'abord, nous critiquerons le « péché originel » kantien consistant à opposer jugements esthétiques et jugements de connaissance, et à dire qu'il existe une expérience désintéressée, sans concepts, de la beauté. Avec Dickie, Sibley mais également Hume, nous montrerons au contraire que l'appréciation esthétique repose sur bien des raisons, que l'on peut objectiver et à la faveur desquelles nous pouvons argumenter. Ensuite, nous nous intéresserons plus spécifiquement à la problématique de l'expression des émotions en art, en particulier autour du cas de la musique. Il s'agira de critiquer un certain nombre de présupposés romantiques, héritiers de l'esthétique de Hegel, Croce ou Collingwood, en montrant la valeur de théories concurrentes, comme par exemple celle de Nelson Goodman dans son livre *Langages de l'art*. Enfin, nous défendrons que l'art peut nous apprendre des choses, et que cette connaissance n'est ni « ineffable » (Jankélévitch) ni « triviale » (Stolnitz), mais au contraire tout à fait utile et nécessaire pour augmenter notre compréhension du monde qui nous entoure.

Bibliographie indicative

Cometti, Jean-Pierre, Morizot, Jacques & Pouivet, Roger, *Questions d'esthétique*, Presses Universitaires de France, 2000

Cometti, Jean-Pierre, *Esthétique contemporaine : art, représentation et fiction*

Granata, Vincent, *Le blues au-delà des émotions : philosophie de l'expression musicale*, Hermann, 2025

Granata, Vincent & Pouivet, Roger (dir.), *Épistémologie de l'esthétique : perspectives et débats*, Presses Universitaires de Rennes, 2025

Goodman, Nelson, *Langages de l'art : une approche de la théorie des symboles*, Pluriel, 2011

Goodman, Nelson & Elgin, Catherine, *Esthétique et connaissance : pour changer de sujet*, L'Éclat, 1990

Hume, David, « *De la norme du goût* », 1757, URL : http://burmat.free.fr/Textes/Hume_NormeGust.pdf

Kant, Emmanuel, *Critique de la faculté de juger*, 1790, livre I « Analytique du Beau »

Levinson, Jerrold, « *Contextualisme esthétique* », trad. R. Pouivet, *Philosophiques*, vol. 32, n°1, 2005, p. 125-133

Lories, Danielle (dir.), *Philosophie analytique et esthétique*, Méridiens Klincksieck, 1988

Sibley, Franck, *Approche de l'esthétique*, Eliott, 2025

Séminaires de M2 (certains d'entre eux, indiqués par *, peuvent être pris en option en M1)

Métaphysique (Cyrille MICHON et Alexandre JEANTET) *

L'existence nécessaire : l'argument ontologique et l'argument cosmologique

Le séminaire sera consacré à une question archi-fondamentale de métaphysique : celle de l'existence nécessaire de quoi que ce soit. Comme les réalités existantes sont en général considérées comme contingentes, s'il en était une dont l'existence était nécessaire elle serait considérée à la fois comme suprême et sans doute (mais cela ne va pas de soi) comme fondement des autres, de sorte qu'il est fréquent de l'appeler 'Dieu' ou de l'identifier à ce que les religions appellent 'Dieu'. C'est aussi vrai des doctrines qui pensent que tout est nécessaire et identifient toute la réalité ou la nature à Dieu (Spinoza, le panthéisme stoïcien). Nous étudierons deux arguments ou familles d'arguments en faveur de l'existence nécessaire : 1) l'argument ontologique qui prétend établir que doit nécessairement exister un être caractérisé comme parfait (Descartes) ou comme tel qu'on ne peut en penser de plus grand (Anselme) ou tout simplement comme nécessaire (Leibniz), et cela à partir de la seule considération de cette caractérisation, parce qu'il serait contradictoire qu'une telle caractérisation ne corresponde pas à quelque réalité existante, 2) l'argument cosmologique qui établit, à partir de l'existence de réalités contingentes, qu'il doit exister une réalité nécessaire, de sorte que la preuve n'est pas *a priori*, mais *a posteriori* (elle dépend d'une prémisse empirique), et repose non sur la contradiction de la non-existence de cette réalité, mais sur un principe comme le principe de raison suffisante, qui veut que tout ce qui existe ait une raison de son existence. Il s'agit bien sûr de deux arguments bien étayés dans l'histoire de la philosophie (les deux ont une version dans les *Méditations Métaphysiques* de Descartes), mais le séminaire s'efforcera de se concentrer sur leur valeur démonstrative, et conduira à étudier des discussions plus récentes, dont les indications bibliographiques pourront donner une première idée.

Indications bibliographiques classiques

Anselme, *Proslogion* (édition GF, trad. Pautrat)

Thomas d'Aquin, *Somme contre les Gentils* I Dieu, ch. 10-13 (édition FG, trad. Michon)

Descartes, *Méditations Métaphysiques* (notamment Méditations III et V), avec les objections et réponses attenantes

Leibniz, plusieurs textes dont le *De rerum origine radicali* (L'origine des choses prise à leur racine) dans *Opusculs choisis* (ed. Schrecker), Vrin, diverses éditions

Trois articles de l'Encyclopédie de Stanford, qui donnent une ample bibliographie et sont déjà très nourris :

« Ontological Arguments », <https://plato.stanford.edu/entries/ontological-arguments/>

« Cosmological Arguments » <https://plato.stanford.edu/entries/cosmological-argument/>

« Principle of Sufficient Reason » <https://plato.stanford.edu/entries/sufficient-reason/>

Parmi les livres et articles nombreux, on peut sélectionner notamment :

G. Oppy, *Ontological Arguments and Belief in God*, Cambridge University Press, 1995

G. Oppy, *Arguing about Gods*, Cambridge University Press, 2006

G. Oppy, ed., *Ontological Arguments*, Cambridge University Press, 2018

A. Plantinga, *God and Other Minds: A Study of the Rational Justification of Belief in God*, Cornell University Press, 1967

A. Plantinga, *The Nature of Necessity*, Oxford University Press, 1974

A. Pruss, *The Principle of Sufficient Reason*, Cambridge University Press, 2002

Pruss, Alexander R. and Joshua L. Rasmussen, *Necessary Existence*, Oxford University Press, 2018

R. Swinburne, *La probabilité du théisme*, trad. Paul Clavier (titre original *The Existence of God*), Vrin, 2015

Histoire de la philosophie 2 (Denis MOREAU)

Quel chemin de vie suivrai-je ?

Libres variations sur la morale par provision de Descartes

En 1619, le jeune Descartes se posa en songe (et en latin !) la question « *Quod vitae sectabor iter ?* / Quel chemin de vie suivrai-je ? ». Il mit alors au point une « morale par provision », c'est-à-dire une morale pour temps d'incertitude, qui essaie de répondre au mieux à la question « que faire lorsqu'on ne sait pas très bien quoi faire ? ». Face à nos interrogations morales multiples et complexes qui nous laissent tous un peu perdus et hésitants dans l'exercice du rude métier d'exister, Descartes tente par là de nous éviter de traverser la vie à la façon dont Anna Karina arpente la plage un matin de désœuvrement dans le film *Pierrot le fou* de Jean-Luc Godard, en se répétant « qu'est-ce que je peux faire, je ne sais pas quoi faire ! ».

Le séminaire tentera d'aborder ces questions autant de point de vue de la philosophie générale que de l'histoire de la philosophie. Il prendra la forme d'un libre commentaire des principaux textes de philosophie morale de Descartes, et notamment de la morale par provision présentée dans la *Troisième partie* du *Discours de la méthode*. Je suis en train d'écrire un livre sur ce sujet, je vous en présenterai les grandes lignes, et il me sera précieux pour achever ce travail de bénéficier des remarques, suggestions, critiques, etc. des étudiants. Nous aborderons ainsi quelques-unes des questions morales qui apparaissent de façon plus ou moins explicite dans la morale par provision : la question de la civilité et de l'excentricité ; le rapport à la tradition et aux origines ; le choix d'un métier ; la sélection du, ou des, partenaire(s) amoureux ; l'acceptation ou le rejet de ses désirs ; le bon usage de la liberté « en situation » ; la place à accorder aux « passions » dans la vie morale.

Il se trouve de plus que, depuis mes jeunes années (c'est-à-dire il y a fort longtemps), j'ai à plusieurs reprises eu l'occasion d'appliquer les « maximes » de cette morale par provision pour tenter de conduire tant bien que mal mon existence. Il m'arrivera donc, à titre d'échantillon de ce que peuvent produire en pratique ces idées cartésiennes, de vous raconter un peu ma vie. Vous présenterai-je ainsi les utiles recommandations d'un homme assagi par les ans ? Ou bien vous infligerai-je les creuses vaticinations d'un *boomer* totalement *has been* ? Nous pourrions en discuter.

Pour préparer le séminaire, vous pouvez (re)lire et le *Discours de la méthode*, et méditer plus particulièrement sa troisième partie (nombreuses éditions de poche ou en ligne, une édition « bilingue » français de 1637/version en français contemporain existe chez Dunod) et la *Lettre-préface des Principes de la philosophie* (nombreuses éditions de poche ou en ligne). Vous pouvez lire aussi la partie morale (c'est-à-dire : non mathématique) de la correspondance de Descartes avec la princesse Elisabeth de Bohême, intéressante figure de femme-philosophe sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir au cours de ce séminaire (correspondance éditée séparément dans les collections GF ou « Folio-classiques »).

Philosophie de l'esprit (G. BOCHNER) *

Ce cours introduira à la philosophie de l'esprit contemporaine. La première partie du cours présentera l'état actuel des débats classiques sur le rapport entre corps et esprit (sont-ils identiques ou distincts ?), la conscience (quelle est sa place dans la nature ?), la causalité mentale (comment les états mentaux peuvent-ils causer des changements physiques ?), ou encore la connaissance en première personne (comment articuler la connaissance subjective que nous avons de nos propres états conscients avec la connaissance objective que nous en donne la science ?). Dans la deuxième partie du cours, nous approfondirons certains thèmes en nous appuyant sur des lectures classiques (dont, notamment, des textes de Thomas Nagel, Saul Kripke, et David Chalmers).

Un programme détaillé de lectures sera fourni, et les textes seront disponibles sur Madoc.

Manuel de référence :

- Kim, J. (2011), *Philosophy of Mind* (3^d édition), Westview Press.
- Traduction française : Kim, J. (2008), *Philosophie de l'esprit*, Ithaque.

Recueil de textes classiques conseillé :

- Chalmers, D. J. (ed.) (2002), *Philosophy of Mind: Classical and Contemporary Readings*. Oxford University Press.

Philosophie sociale (Patrick LANG) *

Sentir ensemble

Collectifs et solidarité selon Max Scheler

Le phénoménologue allemand Max Scheler (1874-1928) fut en son temps l'un des plus influents intellectuels publics, qui intervint dans les débats politiques, économiques et sociaux autour de la Première Guerre mondiale et pendant la République de Weimar (1919-1933). Le séminaire sera l'occasion de découvrir quelques-unes de ses prises de position (et de nous demander ce qu'elles contribuent à un diagnostic de notre propre époque) ; mais nous étudierons surtout les fondements phénoménologiques qui justifient ces engagements : l'analyse des différents régimes de *partage émotionnel* et leur relation avec les différents types essentiels de collectifs humains. Le contenu de ce séminaire se trouve ainsi relié au projet de recherche international *Sympathie et solidarité : La phénoménologie du social de Max Scheler*, cofinancé par

l'Agence nationale de la recherche (ANR) et par la Deutsche Forschungs-Gemeinschaft (DFG) : <https://anr.fr/Projet-ANR-24-FRAL-0013>.

Textes essentiels :

Scheler, Max : *Le Formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs* (1913/1916), trad. fr. par Maurice de Gandillac, Paris, Gallimard, 1955, rééd. 1991 (pages [522] à [595]).

Scheler, Max : *Nature et formes de la sympathie* (1923), trad. fr. par « M. Lefebvre » (= Samuel Jankélévitch), Paris, Payot, 1928, dernière rééd. 2003 (surtout la première partie).

Scheler, Max : *Trois essais sur l'esprit du capitalisme* (1914), trad. fr., introduction et notes par Patrick Lang (2016), 2^e éd. Paris, Les Compagnons d'Humanité, 2022.

Séminaires externes

Seuls les descriptifs de certains séminaires externes apparaissent ici. Pour les autres, consulter les livrets des départements concernés, ou s'informer auprès du responsable de la formation.

1^{er} semestre (M1-M2)

Séminaires propres à la mineure Connaissance, Langage et Réalité

Histoire des sciences de la vie (Stéphane TIRARD – Centre Viète - 24 CM)

Le mardi de 14h30 à 16h30. (1^{er} semestre)

Salle TDU2, bâtiment 2, Faculté des sciences et des techniques.

Les cours sont enregistrés et mis à disposition sur Extradoc (contacter le responsable du master : stephane.tirard@univ-nantes.fr)

Examen : Dissertation et/ou analyse de documents en temps limité (3h) et en présence (UN, UBO) avec documents de cours.

Le cours d'histoire des sciences de la vie offre un panorama des sciences de la vie de l'époque moderne au XXI^e siècle.

Chaque séance comprend une partie de cours magistral (1h30) et un commentaire d'un document historique correspondant au thème (30 min).

Examen : dissertation et/ou analyse de documents en temps limité (3h) et en présence (UN, UBO) avec documents de cours.

Philosophie de la logique (Pierre JORAY Université de Rennes - 24h - distanciel)

La Logique de la définition

Comme on peut le voir notamment dans l'opuscule de Pascal *De l'esprit géométrique* ou dans la *Logique ou l'art de penser* d'Arnauld et Nicole, ainsi que dans de nombreux passages de traités de logique contemporaine (par exemple, dans *Introduction to Logic* de P. Suppes), la définition fait partie des objets d'études traditionnels de la logique et plus généralement de la méthodologie des sciences. Depuis les *Principia Mathematica* de Whitehead et Russell, elle occupe cependant une position ambivalente en logique contemporaine : elle y est à la fois discutée, mais sans prendre théoriquement place aux côtés des instruments formels (axiomes, règles, procédures, etc) qui constituent les systèmes formels eux-mêmes. La position et le statut des définitions ont donné lieu à une polémique fameuse au sein de l'Ecole de Varsovie, entre trois acteurs majeurs : Łukasiewicz, Tarski et Leśniewski. Nous examinerons dans ce cours, à la fois les enjeux de cette polémique, ainsi que le choix que fit Leśniewski – contre l'ensemble des logiciens de son époque (à l'exception d'A. Tarski, qui contribua un temps à ses travaux) – de faire de la définition un véritable moteur réglé au sein de ses systèmes logiques. Radicalement non standard au regard de son formalisme dynamique et constructif, la logique à laquelle donne lieu ce choix ouvre de nombreuses questions fondamentales de philosophie de la logique. Nous appellerons « logique expansionnelle » le type de logique que cette tradition polonaise a ainsi engendré et verrons comment il est possible d'en donner un accès compatible avec les usages contemporains, sous la forme d'un système de déduction naturelle, aisément praticable.

Le cours ne présuppose pas de compétences techniques préalables, sinon celles acquises dans un cours d'introduction à la logique des propositions et, si possible, une petite idée de l'usage des quantificateurs en

logique des prédicats. Le cours sera donné en « hybride » : en présentiel à Rennes et par visio pour les étudiants du département de philosophie de Nantes. **Contact** : pierre.joray@univ-rennes.fr.

Quelques références :

BLANCHÉ R. *L'axiomatique*. Paris : PUF, 1955.

JORAY P. « Axiomatiques et définitions dans les systèmes logiques de Leśniewski, Tarski et Łukasiewicz » dans Pouivet R. et Rebuschi M. (éds) *La philosophie en Pologne 1918-1939*. Paris : Vrin, 2006. 203-216.

JORAY P. « Un système de déduction naturelle pour la Protothétique de Leśniewski », *Argumentum* 18/1 (2020), 45-65. (en ligne: <https://www.fssp.uaic.ro/argumentum/Argumentum%20No%2018%20issue%201.htm>).

JORAY P. « Leśniewski (Logic) » art. de la *Internet Encyclopedia of Philosophy*, 2024 (en ligne: <https://iep.utm.edu/lesniewski-logic/>).

ŁUKASIEWICZ J. « Sur les définitions dans les systèmes déductifs » (1928) et « Le rôle des définitions dans les systèmes déductifs » (1928) Trad. fr. par M. Błaszczuk, dans Pouivet R. et Rebuschi M. (éds) *La philosophie en Pologne 1918-1939*. Paris : Vrin, 2006.

MIEVILLE D. *Introduction à l'œuvre de S. Leśniewski I : La protothétique*. Numéro spécial de la revue *Travaux de Logique* (2001).

PASCAL B. *Opuscule De l'esprit géométrique et de l'art de persuader* (vers 1658).

SERENI A. *Definitions and Mathematical Knowledge*. Cambridge Univ. Press, coll. Elements in the Philosophy of Mathematics. 2024.

Syntaxe et sémantique (Sciences du langage)

Syntaxe (O. Aljani). Ce cours vise une introduction à la syntaxe formelle et comparée des langues. A partir d'une étude détaillée de problèmes concrets en syntaxe, il consiste à étudier des propriétés morphologiques, syntaxiques et interprétatives dans une même langue et/ou à travers un ensemble de langues, et à formuler des hypothèses explicites pour rendre compte des faits et des contrastes observés. Ce faisant, on cherchera à initier les étudiants à l'argumentation en syntaxe, et plus généralement à la démarche scientifique de la grammaire générative.

Sémantique (O. Percus). Dans la composante « sémantique » du cours, nous commencerons à esquisser une théorie qui explique comment l'interprétation d'une phrase dépend de sa structure. En le faisant, nous introduirons des notions fondamentales de la sémantique formelle. Le contenu de cette partie du cours est inspiré surtout par le texte *Semantics in Generative Grammar* d'Irene Heim et Angelika Kratzer (Malden : Blackwell, 1998).

Linguistique expérimentale – Structure et Interprétation (Sciences du langage)

Ce cours cherchera à illustrer l'importance et la richesse des interactions entre linguistique théorique et linguistique expérimentale aux interfaces syntaxe, sémantique, pragmatique, à travers l'étude de phénomènes tels que la syntaxe et la sémantique des interrogatives, l'anaphore, la distributivité, les connecteurs logiques, ou le temps et l'aspect.

Séminaires propres à la mineure Politique, Action et Société

Analyse philosophique des questions européennes (Arnauld LECLERC – Sciences politiques - 24hCM de M2)

Ce cours explore la question « Qu'est-ce que l'Europe ? » à partir des hypothèses de travail dégagées par le philosophe Jean-Marc Ferry. Dans une première partie, il interroge les fondements de la « civilisation européenne » à travers trois principes : la civilité, la légalité et la publicité. Chaque principe est explicité à partir d'une œuvre de référence (Elias, Locke, Kant et Habermas) avant d'être testé en le confrontant à des travaux empiriques et aux débats contemporains suscités par le principe. La seconde partie interroge le rapport de l'Europe à la globalisation en déclinant ce défi sous l'angle des politiques économiques, de la question sociale et du cadre institutionnel démocratique en testant, dans chaque cas, la pertinence du modèle du « cosmopolitisme procédural ».

Théories contemporaines de la démocratie (Tristan STORME – Sciences politiques - 20h CM de M2)

Ce cours de théorie politique vise à approfondir la question de la démocratie en explorant à la fois les grandes théories contemporaines qui lui sont consacrées (de Carl Schmitt à Pierre Rosanvallon) et les principaux thèmes et enjeux qu'elle soulève. En partant d'une étude des fondements de la démocratie représentative et de son évolution, cet enseignement interrogera notamment les rapports entre démocratie et État de droit ainsi que les diverses « formes » démocratiques qui ont fait suite à la crise du système parlementaire, en particulier la démocratie délibérative, que ce soit dans son approche phénoménologique ou communicationnelle. Proche d'un séminaire de recherche, l'enseignement suppose un investissement important des étudiant(e)s en termes de lectures afin d'alimenter la réflexion autour du thème proposé.

Théorie et histoire du droit public (Monica CARDILLO – Droit – séminaire de M2 - 18h)

Le séminaire portera sur l'histoire de la théorie de l'Etat

Histoire du Droit public (Grégoire BIGOT et Thérance CARVALHO – Droit – séminaire de M2, 30h)

Se reporter à la présentation du département

Comparaisons internationales en éducation et formation (Sébastien URBANSKI – Sciences de l'éducation - séminaire de M2 - 16h CM)

Ce cours explore les contextes historiques et culturels de plusieurs pays européens sous l'angle de l'éducation à la citoyenneté et de l'enseignement relatif aux religions. La question centrale, inspirée du républicanisme de Philip Pettit, est la suivante : comment les systèmes scolaires parviennent-ils à rassembler les citoyens au nom d'une sphère publique promouvant des valeurs communes, sans pour autant interférer arbitrairement avec la sphère privée des élèves et de leurs familles ? Plusieurs études de cas seront analysées : l'affaire de l'Intelligent Design aux États-Unis, l'attention récente portée aux « Valeurs britanniques » en Grande-Bretagne, l'interdiction du port ostensible de signes religieux dans les écoles publiques françaises. L'ensemble débouche sur une comparaison entre un modèle libéral (États-Unis), un modèle communautarien (Grande-Bretagne) et un modèle républicain (France). Une réflexion épistémologique sera aussi menée : comment concilier nos propres conceptions de la république, du libéralisme politique et de la laïcité avec les arguments habituellement mis en avant dans le monde académique ?

GUERARD DE LATOUR Sophie, 2015, *Le rôle de l'identité nationale dans le républicanisme critique*. Le Philosophoire, 43, p. 73-99.

GUSTAVSSON Gina & MILLER David (dir.), 2020, *Liberal Nationalism and Its Critics*. Oxford: Oxford University Press.

JOPPKE Christian, 2017, *Is Multiculturalism Dead? Crisis and Persistence in the Constitutional State*. Cambridge: Polity Press.

Séminaires propres à la mineure Philosophie générale et Histoire de la philosophie

Transmission des textes et ecdotique (M. Amato - Département de Lettres classiques)

CC : Assiduité 30 % - Épreuve sur table 70 %)

Le cours offrira un panorama de la paléographie et de la codicologie grecques à partir du IX^e jusqu'au XV^e siècle. L'étudiant pourra ainsi arriver à dater avec aisance les manuscrits relevant de cette époque. L'étude des manuscrits se fera à l'aide aussi des outils informatiques.

Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome (F. Le Blay Département de Lettres classiques)

(LMSASA7E4B : 6 h CM + 4 h TD)

Humains et Non-humains : penser le vivant avec les Anciens

Ce séminaire se propose de mettre en relation les nouvelles conceptions et représentations portant sur notre relation avec le reste du vivant telles qu'elles émergent de la philosophie et des débats contemporains (relation Homme/Animal, antispécisme, extension du champ de la sensibilité à tous les règnes du vivant, réintroduction du biologique dans le fait social, etc.) avec la pensée des Anciens. Il s'agit d'interroger autant dans la profondeur de la tradition philosophique que par le biais de la perspective anthropologique nos paradigmes relatifs à ce qui relève de l'être animé. Le corpus de référence, auquel le séminaire ne se limitera pas, sera constitué d'écrits d'Aristote, en particulier ceux relevant de la partie zoologique de son enseignement.

Les textes seront étudiés en traduction ; aucune connaissance du Grec ancien ou du Latin n'est requise. La bibliographie sera présentée lors de la première séance.

Séminaires propres à la mineure Connaissance, Langage et Réalité

Histoire et philosophie des sciences de l'univers (S. WALTER – Service Histoire des sciences)

Le lundi de 9h30 à 12h30 (sauf le 25.01 et le 01.02, 9h à 12h)

Salle TDU2, bâtiment 2, Faculté des sciences et des techniques.

Les cours sont enregistrés et mis à disposition sur Extradoc (contacter le responsable du master : stephane.tirard@univ-nantes.fr)

Nous retraçons l'histoire de l'astronomie de Copernic à nos jours d'un point de vue épistémologique, en soulignant, d'un côté, les innovations conceptuelles ou techniques (la mécanique céleste, la relativité générale, la photométrie, la spectroscopie), et de l'autre, les découvertes d'objets célestes inédits (les astéroïdes, les galaxies spirales, les naines blanches, les trous noirs, les pulsars). Examen : devoir maison et entretien oral. Voici le programme :

1. Lundi 11 janvier : Présentation du cours. La révolution copernicienne
2. Lundi 18 janvier : L'univers de Kepler à Bradley
3. Lundi 25 janvier (9h-12h) : La mécanique céleste et la cosmologie de Newton à Herschel
4. Lundi 1 février (9h-12h) : La naissance de l'astrophysique
5. Lundi 8 février : L'ère des corrélations et l'émergence de l'astronomie statistique
6. Lundi 15 février : Les théories cosmogoniques et les nébuleuses spirales
7. Lundi 8 mars : La relativité générale, l'évolution stellaire et la cosmologie relativiste
8. Lundi 15 mars : La formation des galaxies, la matière noire, l'énergie noire, et l'accélération de l'expansion de l'univers

Bibliographie indicative :

- Gauvain Leconte-Chevillard, Histoire d'une science impossible : cosmologie et épistémologie de 1917 à nos jours, Éditions de la Sorbonne, 2023.
- James Lequeux, L'univers dévoilé : une histoire de l'astronomie de 1910 à aujourd'hui, Les Ulis: EDP Sciences, 2005.
- Jacques Merleau-Ponty, Cosmologie du XXe siècle, Gallimard, 1965.
- John D. North, Fontana History of Astronomy and Cosmology, Fontana Press, 1994.
- P. J. E. Peebles, Cosmologie moderne : origine, nature et évolution de l'univers, Dunod, 2022.

Examen : devoir maison.

Structure et interprétation (Sciences du langage)

Se reporter à la présentation du département

Trends in Linguistics (Sciences du langage)

Se reporter à la présentation du département

Interface et cognition (Sciences du langage)

Se reporter à la présentation du département.

Séminaires propres à la mineure Politique, Action et Société

Histoire du droit international (Monica CARDILLO– Droit – cours de L3 - 24h)

Se reporter à la présentation du département

Histoire de la pensée juridique (Th. CARVALHO – Droit – Cours de M1 - 30h)

En 1989-1990, la revue *Droits* demandait à un ensemble de près de cinquante juristes de livrer « leur » définition du droit. Le résultat, une mosaïque d'interprétations et de théories, témoignait de la diversité des approches et les incertitudes qui les entourent. Par ailleurs, l'expérience établissait également que (1) la communauté des chercheurs ne s'accorde pas sur définition commune et (2) on peut être juriste sans disposer d'une définition arrêtée de son propre objet. Chacun le constate au quotidien : il n'est pas besoin d'être juriste pour être confronté au droit ou s'en faire une idée. Inversement, il ne suffit pas d'être juriste pour savoir ce qu'est précisément le droit. Entre l'unité présumée du droit et l'infinie diversité des opinions qui le concernent, le cours de Théorie générale du droit n'entend pas plus présenter « la » théorie du droit qu'il n'espère les présenter toutes. A mi-chemin, il consiste en une présentation des principaux courants de théorie du droit (positivismes vs. jusnaturalismes, normativismes vs. institutionnalismes) ou d'interprétation du droit (notion de droit social, économie du droit, tournant interprétatif, apports de la sociologie, de l'anthropologie ou de la linguistique) et en une approche théorique d'objets centraux du droit (les règles de droit et leurs agencements, le procès et la procédure, l'homme et les choses, la peine). Il se fixe ainsi trois objectifs : 1/ un apport de connaissances : fournir une base théorique aux étudiants après trois années de formation ; 2/ un apport méthodologique : donner des instruments pour comprendre et interpréter la dimension théorique des problèmes de droit ; 3/ un apport réflexif : permettre de comprendre certains enjeux théoriques de problèmes juridiques contemporains et préciser les enjeux pratiques de la théorie.

Bibliographie indicative :

Béchillon Denys de Qu'est-ce qu'une règle de droit ?, Paris, Odile Jacob, 1997.

Bergel Jean-Louis, Théorie générale du droit, Paris, Dalloz (« Méthodes du droit »), 4e éd. 2003.

Terré Dominique, Les Questions morales du droit, Paris, PUF (« Éthique et philosophie morale »), 2007

Philosophie politique (T. STORME – Sciences politiques – cours de M1 - 30h CM)

Le cours de Philosophie Politique porte sur un objet commun aux deux disciplines que sont le droit et la science politique, à savoir l'État de droit démocratique. Il cherche à réfléchir aux fondements philosophiques de ce syntagme et, en creux, à questionner les raisons profondes de sa crise actuelle.

Pour poursuivre cet objectif, le concept de liberté, avec toutes les interrogations qu'il sous-tend, constitue le fil conducteur de cette genèse philosophique de l'État de droit démocratique. En partant du procès de Socrate, il s'agit ainsi de relever quelques étapes clés de cette genèse en mettant en lumière les rapports intimes et souvent complexes entre philosophie et démocratie.

Le cours se découpe en cinq Chapitres. Les deux premiers ont trait à l'antiquité philosophique, tandis que les trois derniers portent sur la pensée des auteurs de la modernité (de Machiavel aux libéraux).

Éducation comparée (S. URBANSKI- Sciences de l'éducation - cours de M1 - 18h TD)

L'objectif est de réfléchir, de manière interactive, aux enjeux de comparaisons en éducation et formation, selon un double éclairage fourni par la sociologie et la philosophie politique. Le début du cours portera sur la France, avant d'adopter une vision plus large comparant le système éducatif français à celui de pays voisins : Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Pologne. Plusieurs questions seront analysées à la lumière des défis européens récents, notamment en lien avec les questions de religions et de laïcité à l'école : crucifix aux murs des salles de classe en Italie et en Pologne, cours de religion, discrimination fondée sur des critères religieux en Irlande, laïcité ou laïcisme en France. Enfin, on élargira la perspective en abordant l'unité composite des politiques européennes en matière de relations entre églises et États (Cour Européenne des Droits de l'Homme), ainsi que la notion floue d'éducation à la citoyenneté mondiale (Unesco).

Calvès Gwénaële, 2022, La laïcité. Paris: La Découverte.

Erez Lior & Laborde Cécile, 2020, Cosmopolitan Patriotism as a Civic Ideal. *American Journal of Political Science*, 64-1, p. 191-203.

Malet Régis, 2023, Une évaluation de l'action publique en éducation, en deux temps trois mouvements. *Administration & Éducation*, 178, p. 45-53.

Introduction aux théories éthiques.

Se reporter à la présentation du Master Éthique.

Séminaires propres à la mineure Philosophie générale et Histoire de la philosophie

Spiritualités des mondes antiques et médiévaux (Europe-Orient) (Département de Lettres classiques)

20h sur dix semaines (10h CM + 10 h TD)

CC : Explication de texte en temps libre 50 % - QCM sur table 50 %

L'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière comparatiste certains traits des grandes religions du Proche, du Moyen et de l'Extrême Orient Ancien. Les séances élucideront les problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient (Bible juive, Bible grecque, Talmud, Vulgate, Coran...). Puis nous étudierons les religions mésopotamiennes et lirons des extraits de l'*Avesta*, texte sacré qui constitue le point d'ancrage du courant zoroastrien ; nous montrerons à quel point cette œuvre fondée sur une myriade de sources éparses féconde l'écriture du *Livre des rois*, épopée nationale du poète persan Ferdowsi. Puis nous nous intéresserons en priorité à un Islam syncrétique : nous étudierons l'exégèse coranique dans ses rapports avec la Torah et la Bible grecque, la philosophie arabe médiévale et sa situation dans l'aristotélisme, le mysticisme et le soufisme arabo-persans dans leurs relations avec le néo-platonisme. La fin de l'année sera consacrée à la lecture de quelques chefs d'œuvre de la littérature sanskrite, notamment du *Mahâbhârata*. Nous montrerons que tous ces grands textes iraniens, hébreux, arabes ou indiens obéissent à des schèmes narratifs qui dépassent leur contexte historique et fondent des invariants de la pensée mythique.

Enseignements transversaux

Pratique des exercices philosophiques (Ph. CRIGNON)

Ce séminaire est commun aux étudiants de Master recherche et aux préparateurs des concours (CAPES et agrégation de philosophie). Il a pour objectif de consolider les capacités de production

philosophique des étudiants requises par ces deux exercices canoniques que sont la dissertation et l'explication de texte. Outre leur valeur académique, ces exercices mobilisent certaines des aptitudes qui font l'identité de la philosophie : problématiser, conceptualiser, analyser, argumenter et juger.

Il a donc pour but d'accompagner les candidats aux concours dans leur année de préparation et de remédier aux défauts méthodologiques les plus fréquents, mais il est aussi particulièrement indiqué pour les étudiants du Master recherche qui songent à se présenter ultérieurement aux concours. Enfin, il cherche de manière plus générale à ce que tous les étudiants maîtrisent ces exercices proprement philosophiques.

Le cours sera l'occasion de multiplier les entraînements sur des sujets de dissertation et d'explication de texte (alternativement) qui donneront lieu à des corrigés, à des retours et des conseils, le tout visant à ce que chacun s'approprie au mieux les exigences de ces épreuves et puisse améliorer ses propres travaux. On portera l'attention sur la manière de construire un problème, de présenter une introduction, de structurer un raisonnement, d'utiliser les auteurs, d'analyser un texte philosophique, de gagner en rigueur d'analyse et en clarté de l'expression. Le programme des sujets sera donné à la rentrée.

Anglais M1 (R. MOUSTAFI)

L'objectif principal est de travailler l'oral en priorité, tout en reprenant régulièrement des points de grammaire. Les étudiants doivent choisir un ouvrage ou un article en anglais en lien avec leur sujet de recherche (parfois proposé par l'enseignant) et le présenter à l'oral.

Anglais M2 (Ph. BECK)

Nous traduirons ensemble un ou deux chapitres de "Between Past and Future" ("La Crise de la culture") d'Hannah Arendt (1961). La traduction juxtalinéaire et commentée sera précédée d'une introduction. Les éventuels exposés proposés devront commenter le vocabulaire philosophique anglais de la philosophe, la langue employée étant indissociable de la teneur de pensée considérée.

T.E.R. ET MÉTHODOLOGIE (D. MOREAU)

Ce TD, qui n'aura lieu que durant les premières semaines de l'année universitaire, proposera une initiation à la recherche en philosophie, de façon à préparer les étudiants à l'écriture de leurs mémoires de séminaire et mémoires de master II.

Ouverture professionnelle

Stage facultatif conseillé de 3 semaines en milieu socio-économique.

ENSEIGNEMENTS PARCOURS PSE (CONCOURS)

Semestre 1

UE 31 : Histoire de la philosophie 1 (A. GIAVATTO)

Ce cours vise à présenter la philosophie de Plotin dans son ensemble à travers la lecture des passages les plus représentatifs des *Ennéades*. Sur le plan thématique, nos analyses porteront sur les sujets suivants : la relation entre Plotin et la tradition philosophique précédente (notamment Platon, Aristote, le stoïcisme et le scepticisme), la doctrine de la causalité, le monde intelligible, la doctrine de l'âme, l'Un, le monde physique et la matière, l'éthique.

Bibliographie essentielle

R. Chiaradonna (éds.), *Plotin, Les études philosophiques*, numéro spécial, 2009/3.

R. Dufour, *Plotinus. A Bibliography 1950-2000*, Leiden, Brill, 2002 (mises à jour disponibles dans le site <http://rdufour.free.fr/BibPlotin/Plotin-Biblio.html>)

P. Hadot, *Plotin ou la simplicité du regard*, Paris, Gallimard, 1997 (éd. or. Paris, Plon, 1963)

D.J. O'Meara, *Plotin. Une introduction aux Ennéades*, Fribourg Suisse, Academic Press-Cerf, 2004² (éd. or. *Plotinus. An Introduction to the Enneads*, Oxford, Clarendon, 1993).

L. Brisson & J.-F. Pradeau, *Plotin. Traités*, Garnier-Flammarion, Paris, 2002-2010 (cf. également les volumes parus dans la collection du Cerf à partir de 1988).

UE 32 Histoire de la Philosophie 2 : Marx (A. GRIVAUX, P. LANG, A.-P. OLIVIER)

Préparation à l'agrégation externe de Philosophie 2026-2027 : troisième épreuve d'admissibilité

Auteur au programme : **Marx**

Conseils de lecture commentés

Le programme du concours ne donne aucun titre ni ne prescrit aucune édition particulière. Les références qui suivent sont donc indicatives.

Marx fut indissociablement journaliste, philosophe, économiste, historien et *leader* politique. S'il est recommandé de centrer la préparation sur Marx philosophe, il reste indispensable d'acquérir une connaissance globale de sa pensée. Quelques outils sont proposés pour cela dans la section 3.

1. Éditions de référence des textes originaux de Marx

1.1. MEGA

L'édition de référence, se voulant définitive, des œuvres de Karl Marx et de Friedrich Engels est (sera) la *Marx-Engels-Gesamtausgabe* (MEGA). Elle n'est pas encore achevée. 114 volumes sont prévus ; 62 sont publiés à ce jour ; depuis 2015 l'édition se poursuit exclusivement en format numérique en ligne : <https://megadigital.bbaw.de>

1.2. Marx-Engels-Werke (MEW)

Édition d'étude la plus répandue des Œuvres de Marx et d'Engels en 46 volumes, entièrement numérisée désormais. Elle est présente dans la Bibliothèque de la Censive. Tous les volumes sont téléchargeables en .pdf : <https://marx-wirklich-studieren.net/marx-engels-werke-als-pdf-zum-download/>

2. Présentation commentée des traductions françaises disponibles

2.1. La *Grande Édition Marx et Engels* (GEME), publiée depuis 2008 par les nouvelles Éditions sociales, se veut le pendant francophone de la MEGA : <https://geme.hypotheses.org>. Elle propose une bibliographie pour l'agrégation : <https://geme.hypotheses.org/marx-a-lagregation-2027>

Actuellement, les écrits suivants de Marx (ou partiellement de Marx) y ont paru :

- Karl Marx : *Critique du programme de Gotha*, 2008 ;
- Karl Marx : *Le chapitre VI. Manuscrits de 1863-1867. Le Capital, livre 1*, 2010 ;
- Karl Marx, Friedrich Engels, Joseph Weydemeyer : *L'Idéologie allemande* (1^{er} et 2^e chapitres), 2014 ;
- Karl Marx : *Contribution à la critique de l'économie politique* précédée de *l'Introduction de 1857*, 2014 ;
- Karl Marx : *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, 2018 ;
- Friedrich Engels et Karl Marx : *Annales franco-allemandes*, 2020 ;
- Friedrich Engels et Karl Marx : *Les articles du New York Daily Tribune (Volume 1 : 1851-1852)*, 2022 ;
- Karl Marx : *Le Capital*, livre 2, 2024 ;
- Karl Marx : *Notes sur James Mill*, 2025.

2.2. Un recueil classique des principaux écrits de Marx en langue française :

Karl Marx : *Œuvres*, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), éd. Maximilien Rubel, 3 vol., 1963 sq., plusieurs fois réédités. Vol. 1 et 2 : Économie ; vol. 3 : Philosophie. Ce recueil est disponible à la BU.

2.3. Les principaux écrits ainsi que la correspondance de Marx sont publiés en traduction française, en volumes séparés, par les Éditions sociales, qui ont constitué une page dédiée sur internet, laquelle est tenue à jour et complétée régulièrement : <https://editionssociales.fr/marx-passe-lagreg/>.

Pour les besoins du concours, signalons l'anthologie ancienne :

Karl Marx, Friedrich Engels : *Études philosophiques*, introd. de Guy Hesse, Paris, Éditions sociales, 1974.

2.4. Certains écrits sont en outre édités dans plusieurs collections des éditions Science marxiste (https://www.sciencemarxiste.com/catalogue_fr.php) ; ce sont des éditions soignées et peu onéreuses, parfois sous forme d'anthologies (= recueils d'extraits importants), intéressantes pour préparer un concours :

- Marx : *La guerre civile en France*
- Marx : *La conception matérialiste de l'histoire*
- Marx : *Critique de l'économie politique*
- Marx : *Travail salarié et capital - Salaire, prix et profit*
- Marx – Engels – Lénine (recueil de textes) : *Une cause de l'humanité tout entière*
- Karl Marx – Friedrich Engels : *Œuvres choisies*
- Karl Marx : *Les Luttes de classes en France – Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*
- Karl Marx – Friedrich Engels : *Manifeste du Parti Communiste*
- Anthologie : *Marx Scientifique et révolutionnaire*

Suivent quelques indications sur des écrits particuliers (liste non limitative).

2.5. Les *Manuscrits de 1844* (également publiés sous le titre *Manuscrits économico-philosophiques*, *Manuscrits de Paris*, *Manuscrits parisiens*, etc.). Il s'agit des trois manuscrits inachevés, rédigés par Marx à Paris entre avril et août 1844, dont la première publication intégrale date de 1932.

Trois traductions complètes sont actuellement disponibles :

- Karl Marx : *Manuscrits de 1844. Économie politique et philosophie*, présentation, traduction et notes par Émile Bottigelli, Paris, Éditions sociales, 1962, 1972.
- Karl Marx : *Manuscrits de 1844*, traduction de Jacques-Pierre Gougeon, introduction, notes, bibliographie et chronologie par Jean Salem, Paris, GF-Flammarion, 1996.
- Karl Marx : *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, introduits, traduits et annotés par Franck Fischbach, Paris, Vrin, 2007.

La traduction Fischbach est à recommander pour sa précision toujours judicieusement argumentée.

La traduction de J. Malaquais et C. Orsoni qui figure dans Karl Marx, *Œuvres II*, Économie 2 (dir. Maximilien Rubel), Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1968, et qui est reprise, avec quelques modifications, dans Karl Marx, *Philosophie*, Paris, Gallimard (coll. « Folio »), 1994, nombreuses rééd., est incomplète.

2.6. *L'Idéologie allemande* (texte rédigé par Marx et Engels en 1845-1846, publié pour la première fois en intégralité en 1932). De nombreuses éditions françaises ne donnent de ce texte que la 1^e partie, intitulée « Feuerbach ». Le texte complet comporte en outre deux ensembles intitulés respectivement « Le Concile de Leipzig » (avec la 2^e partie « Saint Bruno » et la 3^e partie « Saint Max ») et « Critique du socialisme allemand dans ses divers prophètes ».

Seule traduction complète disponible :

Karl Marx et Friedrich Engels : *L'idéologie allemande*, trad. Gilbert Badia (1976), préf. Isabelle Garo, Paris, Les Éditions sociales, 2012.

Nouvelle traduction des parties 1 et 2 : Karl Marx, Friedrich Engels et Joseph Weydemeyer : *L'Idéologie allemande*, 1^e et 2^e parties, édition bilingue, collection Les Poches GEME.

2.7. *Manifeste du Parti communiste* (1848). On abordera avec profit l'étude de Marx par ce texte très célèbre, bref et incisif, qui se situe au carrefour de l'activité théorique et de l'activité politique de Marx. Outre l'édition disponible chez Science marxiste, signalons :

Karl Marx – Friedrich Engels : *Manifeste du Parti Communiste*, suivi des préfaces de Marx et d'Engels, présentation et traduction par Émile Bottigelli, rév. par Gérard Raulet, Paris, GF-Flammarion, 1998, nombr. rééd.

2.8. *Introduction à la critique de l'économie politique* et *Contribution à la critique de l'économie politique*. Le premier texte, écrit en 1857, a été publié en 1903 ; le second, élaboré entre août 1858 et janvier 1859, a été publié par Marx en juin 1859.

Actuellement les deux textes sont contenus dans Karl Marx : *Œuvres I*, Économie 1 (dir. Maximilien Rubel), Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1965, sous les titres respectifs d'« Introduction générale à la critique de l'économie politique » et « Critique de l'économie politique ».

Édition commode et complète des deux textes dans un seul volume très accessible :

Karl Marx, *Critique de l'économie politique*, Montreuil-sous-Bois, Éditions Science marxiste (collection « Bibliothèque Jeunes »), 2009.

Malheureusement, aussi bien dans la Pléiade que dans la Bibliothèque Jeunes figurent quelques erreurs (notamment de dates, ce sont apparemment des coquilles).

On recommande par conséquent la nouvelle traduction, très soignée, abondamment documentée :

Karl Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique. Introduction aux Grundrisse (dite « de 1857 »)*, traduction nouvelle par Jean Quétier et Guillaume Fondu, Paris, Les Éditions sociales, 2014 (dans le cadre du projet GEME).

2.8. *Le Capital*, livre I, 1867 (une bonne connaissance au moins des chapitres I et XXIV semble indispensable).

La version française « classique » est celle de Joseph Roy révisée par Marx lui-même (1872-1875), contenue dans Karl Marx, *Œuvres I*, Économie 1 (dir. Maximilien Rubel), Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la

Pléiade »), 1965, p. 535-1406 ; reprise chez Gallimard dans la collection « Folio ». Cette traduction, discutable à plusieurs titres, a été par la suite désavouée par Marx.

C'est pourquoi on lui préférera la traduction de la 4^e édition allemande (1890), par Jean-Pierre Lefebvre (1983), Paris, PUF, 1993 (nombreuses rééditions). Cette version est librement accessible sur internet : <http://digamo.free.fr/capital63.pdf>

Le travail à ce jour le plus abouti est la traduction révisée par Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Éditions sociales, 2016.

3. Introductions et commentaires

3.1. Parmi les innombrables ouvrages existants, on recommande, pour une première approche :

- Raymond Aron : *Le Marxisme de Marx*, texte établi, préfacé et annoté par Jean-Claude Casanova et Christian Bachelier, Paris, Éditions de Fallois, 2002, réédité depuis 2004 par Le Livre de Poche. Cet ouvrage, quoiqu'un peu vieilli, se signale par sa clarté, ses qualités didactiques, son honnêteté intellectuelle.
- Étienne Balibar : *La philosophie de Marx*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 1993, rééd. 2001.
- Florian Gulli et Jean Quétier : *Découvrir Marx*, Paris, Éditions sociales, 2020.
- Juliette Farjat et Frédéric Monferrand : *Dictionnaire Marx*, Paris, Ellipses, 2020.

3.2. Pour se familiariser avec les aspects économiques de la pensée de Marx :

- Pierre Salama, Tran Hai Hac : *Introduction à l'économie de Marx*, Paris, La Découverte, 1992.
- Une synthèse très complète de la pensée de Marx est fournie par l'ouvrage de Sina Badiei : *Économie positive et économie normative chez Marx, Mises, Friedman et Popper*, Paris, Éditions matériologiques, 2022, dans les chapitres 1 : « La critique non normative du capitalisme chez Marx » et 2 : « Les fondements épistémologiques et philosophiques de la théorie de Marx ». Cet ouvrage est accessible en ligne par le catalogue Nantilus de la BU.

3.3. Parmi les ouvrages récents, on peut retenir :

- Pascal Combemale : *Introduction à Marx*, Paris, La Découverte, 2006.
- Gérard Duménil, Michael Löwy et Emmanuel Renault : *Lire Marx*, Paris, PUF, 2009.
- Franck Fischbach (dir.) : *Marx. Relire Le Capital*, Paris, PUF, 2009.
- Isabelle Garo : *Marx, une critique de la philosophie*, Paris, Éditions sociales, 2023.
- Emmanuel Renault (dir.) : *Lire les Manuscrits de 1844*, Paris, PUF, 2008.

D'autres ouvrages seront indiqués en séance.

UE 33 Philosophie générale 1 : La vie (B. GNASSOUNOU, P. LANG, C. MICHON, K. PRÉVOT)

Préparation à l'agrégation externe de Philosophie 2026-2027 : seconde épreuve d'admissibilité

Notion au programme : **La vie**

Cours coordonné par P. Lang (MCF HDR) et assuré par B. Gnassounou (PU), P. Lang, C. Michon (PU), K. Prévot (agrégée et docteur en philosophie de la biologie).

Conseils de lecture commentés

1) Articles d'encyclopédie en ligne :

« Vivant » dans l'*Encyclopédie philosophique en ligne* (en français) :

« Life » dans la *Stanford Encyclopedia of Philosophy* (en anglais) : <https://plato.stanford.edu/entries/life/>

2) Du côté de la philosophie de la nature et des sciences de la nature :

M. Gnassounou propose les éléments bibliographiques suivants, en français, qui sont utiles pour aborder les notions de fonction et de sélection naturelle :

Kant, Immanuel : *Critique de la faculté de juger* (1790), seconde partie, trad. fr. trad. fr. A. Renaut, Paris, GF Flammarion (nombr. rééd.).

Darwin, Charles : *L'origine des espèces* (1859), trad. fr. Barbier, rév. Becquemont, Paris, GF Flammarion (nombr. rééd.).

Dawkins Richard : *Le Gène égoïste* (1976), trad. fr. Laura Ovion, Paris, Odile Jacob, 1990.

Dawkins Richard : *Le phénotype étendu* (1982), trad. fr. Elena Matías, Paris, Arpa, 2026.

Gayon Jean et Pradeu Thomas (dir.), *Philosophie de la biologie*, volumes I et II, Vrin, 2021

3) Du point de vue de l'histoire du concept de vie et de sa connaissance, M. Michon recommande les classiques suivants :

Aristote : *De l'âme*, trad. fr. R. Bodéüs, Paris, GF Flammarion, 1993.

Bernard, Claude : *Leçon sur les phénomènes de la vie commun aux végétaux et aux animaux*, Paris, Vrin, 1966.

Bernard, Claude : « Définition de la vie », *Revue des Deux Mondes*, 3^e période, tome 9 (1875), p. 326-349 (accessible en ligne :

https://fr.wikisource.org/wiki/Définition_de_la_vie,_les_théories_anciennes_et_la_science_moderne)

Canguilhem, Georges : *La connaissance de la vie* (1952/65), Paris, Vrin, 1992 (nombr. rééd.).

Cournot, Antoine Augustin : *Matérialisme, Vitalisme, Rationalisme. Étude sur l'emploi des données de la science en philosophie* (1875); *Œuvres complètes*, tome V, Paris, Vrin (Bibliothèque des Textes Philosophiques), 1987 (accessible en ligne : <https://archive.org/details/bnf-bpt6k6138503q/page/n13/mode/2up>).

Pichot, André : *Histoire de la notion de vie*, Paris, Gallimard, 1993 (rééd. en coll. « Tel »).

Pichot, André : *Expliquer la vie*, Versailles, Quæ, 2011.

Ces deux derniers ouvrages volumineux sont des mines de citations de l'Antiquité au XX^e siècle, avec un propos intéressant (l'auteur est un biologiste du CNRS passé à l'histoire des sciences), bien résumé dans les introductions et les conclusions des deux livres (qu'on peut donc lire rapidement).

4) Pour compléter, deux ouvrages classiques du XX^e siècle qui font le point sur la philosophie des sciences du vivant :

Jacob, François : *La logique du vivant. Une histoire de l'hérédité*, Paris, Gallimard, 1970 (nombr. rééd. en coll. « Tel »).

Monod, Jacques : *Le Hasard et la Nécessité. Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*, Paris, Seuil, 1970, nombr. rééd. (en poche « Points Essais »).

5) Sous l'angle des *philosophies de la vie*, M. Lang appuiera ses séances sur les auteurs suivants (par ordre chronologique) :

Schlegel, Friedrich : *Philosophie de la vie* (1828), trad. fr. Guénot, Paris, Parent-Desbarres, 1838 (accessible sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k69299t.texteImage>).

Schopenhauer, Arthur : *Le monde comme volonté et représentation* (3^e éd. 1860, notamment les livres II et III du tome premier). On privilégiera la nouvelle traduction par Vincent Stanek, Marianne Dautrey et Christian Sommer, Paris, Gallimard, 2009.

Dilthey, Wilhelm : *Le Monde de l'esprit*, trad. M. Rémy, 2 vol., Paris, Aubier Montaigne, 1947, accessible sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t59344722> (traduction des tomes V et VI, parus en 1924 à titre posthume, des *Gesammelte Schriften* de Dilthey. Ils portent le titre : *Die geistige Welt. Einleitung in die Philosophie des Lebens*[Introduction à la philosophie de la vie].).

Bergson, Henri : *L'évolution créatrice* (1907), Paris, P.U.F., 2006.

Simmel, Georg : *Intuition de la vie* (1918), trad. Frédéric Joly, Paris, Payot, 2017.
Klages, Ludwig : *La Nature du rythme : pour comprendre la philosophie vitaliste allemande*, préf. et trad. fr. Olivier Hanse, Paris, L'Harmattan, 2004.
Bollnow, Otto Friedrich : *La Philosophie de la vie à l'époque moderne* (1958), trad. fr. anon. en ligne sur le site de la Otto-Friedrich-Bollnow-Gesellschaft :
https://bollnow-gesellschaft.de/schriften/detail/la_philosophie_de_la_vie_l_poque-401.html

6) Littérature secondaire et outils de travail pour la philosophie de la vie :
Revue Philosophique de Louvain, volume 119, n° 2 (mai 2022) : « *Lebensphilosophie*. Un atlas européen des philosophies de la vie ».
Zanfi, Caterina : *Philosophie de la vie. De Schopenhauer à Bergson*, Paris, P.U.F., 2026.

UE 34 Leçons de philosophie (plusieurs enseignants)

Les leçons sont conçues comme des entraînements à l'épreuve orale de leçon de l'agrégation (sur champ défini et hors champ défini). Elles sont individuelles (devant l'ensemble du groupe) et donnent lieu à des observations et des conseils de la part de l'enseignant.

UE 35 Explications de texte (plusieurs enseignants)

Les explications sont conçues comme des entraînements à l'épreuve orale disciplinaire du CAPES. Elles sont individuelles (devant l'ensemble du groupe) et donnent lieu à des observations et des conseils de la part de l'enseignant.

UE 36 Tutorat (Ph. CRIGNON)

Les dates seront indiquées en début d'année.

UE 37 : Pratique des exercices philosophiques (Ph. CRIGNON)

Ce cours est commun aux étudiants de Master recherche et aux préparatoires des concours (CAPES et agrégation de philosophie). Il a pour objectif de consolider les capacités de production philosophique des étudiants requises par ces deux exercices canoniques que sont la dissertation et l'explication de texte. Outre leur valeur académique, ces exercices mobilisent certaines des aptitudes qui font l'identité de la philosophie : problématiser, conceptualiser, analyser, argumenter et juger.

Il a donc pour but d'accompagner les candidats aux concours dans leur année de préparation et de remédier aux défauts méthodologiques les plus fréquents, mais il est aussi particulièrement indiqué pour les étudiants du Master recherche qui songent à se présenter ultérieurement aux concours. Enfin, il cherche de manière plus générale à ce que tous les étudiants maîtrisent ces exercices proprement philosophiques.

Le cours sera l'occasion de multiplier les entraînements sur des sujets de dissertation et d'explication de texte (alternativement) qui donneront lieu à des corrigés, à des retours et des conseils, le tout visant à ce que chacun s'approprie au mieux les exigences de ces épreuves et puisse améliorer ses propres travaux. On portera l'attention sur la manière de construire un problème, de présenter une introduction, de structurer un raisonnement, d'utiliser les auteurs, d'analyser un texte philosophique, de gagner en rigueur d'analyse et en clarté de l'expression. Le programme des sujets sera donné à la rentrée.

Semestre 2

UE 44 : Philosophie générale sur champ défini (M. POLLAERT)

La morale

Il faut se garder de l'illusion selon laquelle on pourrait aborder le champ de la morale de manière tout à fait unifiée. Le cours débutera donc avec une typologie des questions et sujets possibles, avant de travailler collectivement sur des leçons qui auront pour but de cartographier les questions du domaine. Le peu d'heures de séances collectives vous engagent à un travail personnel approfondi.

Avant le début de l'année, il convient ainsi de choisir trois ouvrages un peu représentatifs et variés qui permettent presque systématiquement de traiter un sujet. Le temps consacré à lire et éventuellement à ficher saura se montrer utile également en philosophie générale. Il vaut mieux se concentrer sur une référence que l'on approfondit et que l'on connaîtra bien plutôt que de multiplier les anthologies qui n'en donneront qu'une vue superficielle. Des compléments bibliographiques seront donnés au cours de l'année. Pensez à poser les jalons de ce travail sur le domaine avant même l'approche de l'oral, en faisant des liens et en faisant des fiches à l'occasion du travail en philosophie générale pour l'écrit.

Bibliographie sommaire indicative avant sa version approfondie distribuée au début de l'année :

Usuels

M. Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, PUF, 1996.

A. Caillé, C. Lazzeri & M. Senellart, *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique. Le bonheur et l'utile*, La Découverte, 2001

J.-C. Billier, *Introduction à l'éthique*, Paris, PUF, 2014.

Antiquité et Moyen-Âge

Platon, *Ménon*, *Gorgias* et *Protagoras* (éventuellement *République*, *Philèbe*, *Lachès*...).

Cf. A. Merker, *Une morale pour les mortels. L'éthique de Platon et d'Aristote*, Belles Lettres, 2011 (surtout sur Platon).

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. Tricot ou Bodéüs, attention aux variations de traduction des concepts importants.

Cf. J. Laurent, *Leçons sur l'Éthique à Nicomaque*, Ellipses, 2013.

P. Aubenque, *La prudence chez Aristote*, PUF, 1970.

G. Rommeyer-Dherbey et G. Aubry (dir.), *L'excellence de la vie. Sur l'Éthique à Nicomaque et l'éthique à Eudème d'Aristote*, Vrin, 2002.

C. Murgier, *Éthiques en dialogue. Aristote lecteur de Platon*, Vrin, 2014.

Épicure, *Lettre à Ménécée*, trad. P.-M. Morel, GF, 2024.

—, *Lettres, Maximes et autres textes*, trad. P.-M. Morel, GF, 2011.

Épictète, *Manuel* : Livre de Poche pour l'introduction de P. Hadot, 2000.

Sénèque, *Lettres à Lucilius*, trad. M. Rovère, GF, 2025.

Augustin, *Confessions*

Thomas d'Aquin, *Textes sur la morale*, éd. E. Gilson, rev. par R. Imbach, Paris, Vrin, 2011.

Sur la volonté : Thomas d'Aquin, *Somme Théologique*, I, q. 83 ; IIa IIae, q. 9 ; q. 13-14

Philosophie renaissance et moderne

M. de Montaigne, *Les Essais*, II-12, éd. P. Villey, PUF, 1988.

Descartes

Discours de la méthode (parties I, III, VI)

Cf. 3e partie (« morale par provision ») et le commentaire d'E. Gilson, Paris, Vrin, 1987, p. 230 sq.

Principes de la philosophie (lettre-dédicace à Elisabeth et lettre-préface) ; *Passions de l'âme*
Cf. G. Rodis-Lewis, *La morale de Descartes*, PUF (très utile et synthétique) ; D. Kambouchner, *L'homme des passions* (à utiliser davantage comme un outil de travail).

T. Hobbes, *Léviathan*, chap. 6, 9, 13, 14 & 15, trad. F. Tricaud, Paris, Sirey, 1971.

B. Pascal, *Pensées* (plutôt classement Lafuma, Folio).

La Rochefoucauld, *Maximes*

B. Spinoza, *Éthique*, trad. Misrahi, Livre de poche.

N. Malebranche, *Traité de Morale*

J. Locke, *Essai sur l'entendement humain*, livre I, chap. 2 (si les « principes de pratique » sont innés), trad. J.-M. Vienne, Vrin, 2002.

D. Hume, *Enquête sur les principes de la morale*, trad. P. Baranger & P. Saltel, Paris, GF, 1991.

J. J. Rousseau

Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (préface et première partie) ; *Émile* (I et IV) ; *Contrat social* (I et IV) ; *Lettre à Christophe de Beaumont* ; *Lettres morales* dans *Œuvres complètes*, t. IV, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1969.

A. Smith, *Théorie des sentiments moraux*

I. Kant

Fondements de la métaphysique des mœurs

Critique de la raison pratique

Métaphysique des mœurs

La religion dans les limites de la simple raison

Cf. B. Longuenesse, « le jugement moral comme jugement de la raison » in M. Cohen-Halimi (dir.), *Kant, La rationalité pratique*, PUF, 2003.

G. W. F. Hegel, *Phénoménologie de l'esprit, Principes de la philosophie du droit*

Cf. J.-F. Kervégan, *La raison des normes*, Vrin, 2015.

Philosophie contemporaine

S. Kierkegaard, *Ou bien...ou bien*

J. S. Mill, *L'utilitarisme*, trad. G. Tanesse, Paris, Champs-Flammarion, 1988.

F. Nietzsche, *Par-delà le bien et le mal, La généalogie de la morale*

S. Freud, *Cinq leçons de psychanalyse, Métapsychologie, Au-delà du principe de plaisir*

Cf. Freud, textes choisis, éd. D. Dreyfus, PUF.

Cf. l'article « le conscient et l'inconscient », R. Barbaras, in *Notions de philosophie* (dir. Kambouchner)

H. Kelsen, *Théorie pure du droit* (voir la partie II « Droit et morale », *passim* ; partie III « Droit et science », ch. 22 à 26 –notamment sur les concepts de causalité et d'imputation-; partie IV « Statique du droit », ch. 28 -obligation juridique et responsabilité- et ch. 33 -le sujet de droit. La personne-).

L. Wittgenstein, *Conférence sur l'éthique*, dans *Philosophica III*, trad. E. Rigal, Mauvezin, TER, [1929] 2001.

H. Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion*, PUF, [1932] 2003.

E. Levinas, *Totalité et infini, Essai sur l'extériorité*, Livre de Poche, [1961] 1990.

H. Jonas, *Le principe responsabilité*

J. Elster, *Le laboureur et ses enfants, deux essais sur les limites de la rationalité*

J. Rawls, « Two Concepts of Rules », *The Philosophical Review*, vol. 64, n°1, 1955, p. 3-32.

M. Foucault, *Histoire de la sexualité. 1., La volonté de savoir*, Gallimard, 1976.

Le gouvernement de soi et des autres. II., le courage de la vérité : cours au Collège de France (1983-1984), éd.

F. Gros, dir. F. Ewald et A. Fontana, Gallimard : Seuil, 2009.

A. Sen, *L'économie est une science morale*.

UE 45 : Texte français 1 (L. ROUQUAYROL)

Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes*

Les *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686 ; 2e édition augmentée : 1687) de Bernard Le Bouyer de Fontenelle (1657-1757) ont, au moins depuis Voltaire, la réputation de manquer de profondeur : ces dialogues galants entre un philosophe et une marquise, cette œuvre de vulgarisation plutôt que de science, résiste, par son apparente facilité, à l'exercice de l'explication de texte. Pour s'y préparer dans le cadre du concours de l'agrégation 2027, nous nous concentrerons sur quelques-uns des points les plus structurantes des *Entretiens*, qui permettront de problématiser l'extrait à expliquer le jour de l'épreuve.

Chaque séance sera consacrée à l'examen de l'un de ces points : (1) les sources de l'astronomie fontenellienne (aussi bien du côté des épicuriens que de la troisième partie des *Principes* de la philosophie de Descartes) ; (2) la doctrine de l'assentiment qui, entre art de convaincre et art d'agréer, se dégage des dialogues ; (3) le rapport que Fontenelle construit entre les diverses facultés de l'esprit (sens – imagination – raison) et les passions humaines (curiosité, peur) ; (4) la forme des arguments par analogie et le recours à la fiction (à comparer avec des usages similaires chez Kepler ou Cyrano de Bergerac) qui permettent aux *Entretiens* de « peupler » les mondes les uns après les autres ; (5) le recours à tout un savoir médical hippocratique (théorie des climats) ; (6) la conception fontenellienne de la nature et les débats métaphysiques du XVIIe siècle sous-jacents à cette conception (sur la simplicité des lois de la nature ou le recours aux causes finales).

Bibliographie :

Il convient de lire en priorité, pendant l'été, l'édition au programme : Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, éd. Christophe Martin, Paris, Flammarion, GF, 2025.

On pourra également consulter : Fontenelle, *Œuvres complètes*, Tome 1 : « *Entretiens sur la pluralité des mondes* », éd. Claire Cazanave, Paris, Honoré Champion, 2013.

Pour se familiariser avec les œuvres de Fontenelle, on se reportera à : Fontenelle, *Digression sur les Anciens et les Modernes et autres textes philosophiques*, éd. Sophie Audidière, Paris, Classiques Garnier, 2016.

Parmi les textes sur lesquels nous aurons à nous appuyer souvent, mentionnons :

– Descartes, *Principes de la philosophie*, Troisième partie : « Du monde visible », in *Œuvres de Descartes*, éd. Denis Kambouchner, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », Tome 2, 2024, p. 333-432.

– Cyrano de Bergerac, *L'autre monde. Les États et Empires de la Lune. Les États et Empires du Soleil*, éd. Jacques Prévot, Paris, Gallimard, « Folio », 2004.

On proposera, au cours des séances, une bibliographie indicative sur chacun des points étudiés. Pour une introduction récente aux *Entretiens* qui en balaye un certain nombre d'enjeux, voir : Christophe Martin, *Le goût de la science et la culture de la curiosité. Les Entretiens sur la pluralité des mondes de Fontenelle*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2025.

UE 46 : Texte français 2 (J.-H. BARTHELEMY)

Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*

Ce cours en dix séances de 2h chacune prendra d'abord soin de situer *Du mode d'existence des objets techniques* (ou « MEOT ») au sein de l'œuvre de Simondon. La réception difficile de cet ouvrage lors de sa parution en 1958 fut due, entre autres raisons, au fait que ses lecteurs ne connaissaient pas l'ontologie anti-substantialiste développée dans l'ouvrage *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information* (ou ILFI), à laquelle renvoie discrètement MEOT alors que des concepts comme ceux d'«

individu », d' « individualisation », de « milieu associé » ou de « transindividualité », très présents dans MEOT, avaient été définis par ILFI à l'occasion d'une pensée de la genèse, ou « individuation », des êtres physiques, biologiques et psycho-sociaux. Par ailleurs, les deux brefs chapitres qui composent la « Note sur les conséquences de la notion d'individuation » à la fin d'ILFI opèrent une véritable transition entre cet ouvrage et MEOT en portant déjà sur la question de la technique.

La première séance portera donc sur l'ontologie d'ILFI et sur le sens des concepts qui y sont élaborés. La deuxième séance portera sur la très longue « Note » qui fait la transition entre les deux ouvrages. La troisième séance portera sur l'introduction et la structure générale de MEOT. Les séances suivantes porteront sur les Parties 1, 2 et 3 de l'ouvrage, en suivant l'ordre de leurs chapitres. On pourra réserver les séances 9/10, ou au moins la séance 10, à l'explication détaillée de deux ou trois passages, en guise d'exemples pour les entraînements des candidats admissibles qui auront lieu par la suite.

Bibliographie :

Gilbert Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Flammarion, 2026 (1ère éd. : Paris, Aubier, 1958)

-, *Sur la technique*, Paris, PUF, 2014.

-, *Imagination et invention*, Paris, PUF, 2014 (1ère éd. 2008 aux éditions de la Transparence).

-, *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Grenoble, éditions Jérôme Millon, 2013 (1ère éd. 2005)

Jean-Hugues Barthélémy, *Simondon*, Paris, Les Belles Lettres, 2014 (rééd. 2016 et 2025)

-, *Life and Technology: An Inquiry into and beyond Simondon*, Meson Press, 2015 ; texte téléchargeable ici : https://meson.press/wp-content/uploads/2015/11/978-3-95796-071-9_Barthelemy-Life-and-Technology.pdf

-, *Simondon ou l'encyclopédisme génétique*, Paris, PUF, 2008.

-, *Penser la connaissance et la technique après Simondon*, Paris, L'Harmattan, 2005.

- « Simondon », in D. Lecourt (dir.), *Dictionnaire d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, P.U.F. (4e éd. revue et augmentée), 2006.

-, « Simondon », in P. Savidan & S. Mesure (dir.), *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, P.U.F., 2006.

-, « L'invention dans la philosophie de Gilbert Simondon » (en collaboration avec Ludovic Duhem), in I. Toulouse et D. Danetis (dir.), *Euréka. Le moment de l'invention*, Paris, L'Harmattan, 2008.

-, « L'idée de naturalisation de l'objet technique chez Simondon », in S. Phay-Vakalis (dir.), *Miroir, appareils et autres dispositifs*, Paris, L'Harmattan, 2009.

-, « Technique et culture chez Simondon », in R. Belot et L. Heyberger (dir.), *Prométhée et son double*, Editions Alphil – Presses universitaires suisses, 2010.

-, « What new Humanism today ? », tr. C. Turner, *Cultural Politics*, Vol. 6, Issue 2, Berg Publishers, 2010 ; URL de la conférence filmée (en français) : <https://www.youtube.com/watch?v=nBAtxPgve3E>

-, « Simondon – ein Denken der Technik im Dialog mit der Kybernetik », trad. K. Wojtyczka, in E. Hörl (dir.), *Die Technologische Bedingung*, Suhrkamp Verlag, Berlin, 2011.

-, « Sur l'architectonique de Du mode d'existence des objets techniques », in *Cahiers Simondon* - Numéro 4, Paris, L'Harmattan, 2012.

- « Genèse, histoire et normativité technique », in Vincent Bontems (dir.), *Gilbert Simondon ou l'invention du futur*, Paris, Klincksieck, 2016

-, "Glossaire Simondon: les 50 grandes entrées dans l'oeuvre", revue *Appareil* ; texte téléchargeable ici: <https://journals.openedition.org/appareil/2253>

- (dir.), Dossier « Technique et technoscience après Simondon », revue *Implications-philosophiques* ; URL : <http://www.implications-philosophiques.org/category/semaines-thematiques/simondon/>

- (dir.), Numéro « Autour de Simondon », revue *Appareil* ; URL : <https://appareil.revues.org/1738>

Vincent Bontems, « Gilbert Simondon's genetic 'mécanologie' and the understanding of laws of technical evolution », *Techne*, XIII, I, 2009.

-, « Actualité d'une philosophie des machines. Gilbert Simondon, les Hadrons et les Nanotechnologies », *Revue de synthèse*, Paris, Springer, N°1/2009.

-, « Simondon, le Progrès et l'évolution des lignées techniques », in Parrochia Daniel & Tirloni Valentina (di.), *Formes, Systèmes et Milieux techniques (après Simondon)*, Lyon, éditions Jacques André, 2012.

Xavier Guchet, *Pour un humanisme technologique. Culture, technique et société dans la philosophie de Gilbert Simondon*, Paris, PUF, 2010.

-, *Les sens de l'évolution technique*, Paris, éditions Léo Scheer, 2005 (voir ses chapitres III et IV).

Gilbert Hottois, *Philosophies des sciences, philosophies des techniques*, Paris, Odile Jacob, 2004 (voir sa « Leçon 3 » dans l'ouvrage, bien meilleure que son livre de 1993 *Simondon et la philosophie de la « culture technique »*).

UE 41 Texte anglais (Ph. CRIGNON)

John Locke, *Second Treatise of Government*

Le cours portera sur l'ouvrage au programme de l'agrégation cette année, le *Second Treatise of Government* (1689) de J. Locke et l'étudiera dans la perspective de l'épreuve orale d'admission. On procédera à une lecture ciblée et problématisée du texte, en travaillant sa structure argumentative interne, tout en l'inscrivant dans l'évolution de la pensée de Locke et dans les controverses de son époque (contractualisme et anti-contractualisme, républicanisme anglais et protolibéralisme). Il est requis d'avoir préalablement lu le texte en anglais avant le début du cours.

Bibliographie :

1. L'ouvrage

Locke, John, *Second Treatise of Government in Two Treatises of Government*, ed. P. Laslett, Cambridge, Cambridge University Press, 8ème édition, 2008.

La traduction de référence :

- Locke, John, *Le second traité du gouvernement*, tr. fr. J.-F. Spitz et Ch. Lazzeri, Paris, PUF – « Épiméthée », 1994.

Autres traductions :

- Locke, John, *Essai sur la véritable origine, la fin et l'étendue du gouvernement civil*, tr. fr. J. Fyot, Paris, PUF, 1953.
- Locke, John, *Deux traités du gouvernement*, tr. fr. B. Gilson, Paris, Vrin, 1997.
- Locke, John, *Traité du gouvernement civil*, tr. fr. D. Mazel, Paris, Flammarion – GF, 1984. Vaut surtout pour l'introduction de S. Goyard-Fabre, la traduction datant de 1691.

2. Littérature secondaire

- Aschraft, Richard, *Revolutionary politics and Locke's Two Treatises*, Princeton, PUP, 1986 ; tr. fr., *La politique révolutionnaire et les Deux Traités du Gouvernement de Locke*, Paris, Puf – « Léviathan », 1995.
- Dunn, John, *The political thought of John Locke*, Cambridge, CUP, 1969 ; tr. fr., *La philosophie politique de John Locke*, Paris, Puf – « Léviathan », 1991.
- Goyard-fabre, Simone, *John Locke et la raison raisonnable*, Paris, Vrin, 1986.
- Macpherson, C. B., *La théorie politique de l'individualisme possessif de Hobbes à Locke*, trad. fr. M. Fuchs, Paris, Gallimard, 2004.
- Spitz, Jean-Fabien, *John Locke et les fondements de la liberté moderne*, Paris, Puf, « Fondements du politique », 2001.
- Strauss, Leo, *Droit naturel et histoire*, Paris, Flammarion – « Champs », 1956.
- Terrel, Jean, *Les théories du pacte social*, Paris, Seuil – « Point », 2001.
- Tully, John, *A discourse on property : John Locke and his adversaries*, Cambridge, CUP, 1978 ; tr. fr., *Locke, droit naturel et propriété*, Paris, PUF – « Léviathan », 1992.
- Waldron, Jeremy, *God, Locke, and Equality. Christian Foundations in Locke's Political Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

UE 41 Texte grec (M. POLLART)

Sextus Empiricus, Esquisses pyrrhoniennes

Il faut faire l'acquisition dès maintenant de l'édition du texte au programme :

SEXTUS EMPIRICUS, *Esquisses pyrrhoniennes*, livre I, trad. P. Pellegrin, Seuil, « Points. Série Essais », 1997.

Le plus important est de lire ce livre I en détail – et l'ensemble plus rapidement –, plutôt que de se lancer dans la littérature abondante qui sera abordée très ponctuellement au cours du semestre ; à la rigueur travailler le glossaire en fin d'ouvrage. On lira ce qui suit avec avantage pour ce qui est des enjeux généraux et du contexte :

Généralités sur les scepticismes

Des trois, privilégier J. Brunschwig :

J. Brunschwig, « Le Scepticisme », in *Le Savoir grec*, sous la direction de J. Brunschwig, G. Lloyd et P. Pellegrin, Flammarion, 2021, p. 1138-1160.

C. Lévy, *Les scepticismes*, Que sais-je ?, 2018 : la première partie sur les traditions anciennes.

Les philosophes hellénistiques, A. Long & D. Sedley, trad. fr. J. Brunschwig et P. Pellegrin, Paris : GF, 2001, 3. les Académiciens - la renaissance du pyrrhonisme : les chapitres sur la renaissance du pyrrhonisme.

Un article qui remet bien en contexte les concepts les plus importants :

R. Barney, « Appearances and Impressions », *Phronesis*, 37(3), 1992, p. 283-313.

<http://www.jstor.org/stable/4182417>

Sur la médecine dite empirique

P. Pellegrin, « Les écoles empirique et méthodiste : une médecine positive ? », in C. Crignon et D. Lefebvre, *Médecins et philosophes : Une histoire*, 3, CNRS Éditions, 2019, p. 85-107.

<https://doi.org/10.3917/cnrs.crign.2019.01.0085>

UE 41 Texte latin

Ouvert si candidats

UE 41 Texte allemand (P. LANG)

Arthur Schopenhauer, *Die Welt als Wille und Vorstellung*

UE 41 Texte italien

Ouvert si candidats.

L'étude abordera la manière dont Labriola conceptualise l'articulation entre théorie et pratique, ainsi qu'entre philosophie et politique, au sein d'un contexte de profondes transformations sociales.

UE 34 Leçons de philosophie 2 (plusieurs enseignants)

Les leçons sont conçues comme des entraînements à l'épreuve orale de leçon de l'agrégation (sur champ défini et hors champ défini). Elles sont individuelles (devant l'ensemble du groupe) et donnent lieu à des observations et des conseils de la part de l'enseignant.

UE 35 Explications de texte 2 (plusieurs enseignants)

Les explications sont conçues comme des entraînements à l'épreuve orale disciplinaire du CAPES. Elles sont individuelles (devant l'ensemble du groupe) et donnent lieu à des observations et des conseils de la part de l'enseignant.

UE 50 Tutorat (Ph. CRIGNON)

Les dates seront indiquées en début d'année.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES DES DIPLÔMES DU CYCLE MASTER (RG3C M)

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 611- 1 et suivants, L.612-6 et suivants, D. 123-13 et D. 123-14, D.611-1 et suivants, et D.612-33 et suivants ;
- Vu le code du sport, notamment ses articles L. 221-1 et suivants ;
- Vu le code du travail, notamment ses articles L.6131-1 et suivants et L. 6325-1 et suivants ;
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de master, de master professionnel et de master ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié, relatif au diplôme national de master ;
- Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 portant accréditation des diplômes de second cycle de Nantes Université ;
- Vu le décret n° 2021-1290 du 1er octobre 2021 portant création de Nantes Université, notamment son article 51- 9°) ;
- Vu la circulaire du 6 février 2023 relative aux adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant ;
- Vu le guide de construction de l'offre master approuvés par délibérations CAC n° 220325-10 et CAC n° 220325-12 du 25 mars 2022 ;
- Vu le document de cadrage relatif à l'approche par compétences approuvé par délibération CFVU n° 2019- 11-21-9 du 21 novembre 2019 ;

Préambule

Le présent document fixe le règlement général des modalités de contrôle des connaissances et des compétences, applicable à l'ensemble des étudiants inscrits en master à Nantes Université.

Les composantes établissent les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) de chacun des diplômes Master.

Les présidents de jury et les responsables de formation sont chargés de faire appliquer l'ensemble de ces règles (RG3C et M3C).

Les présentes modalités s'inscrivent dans le déploiement de l'approche par compétences engagé par Nantes Université.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des masters co-accrédités sont, à titre subsidiaire, celles adoptées par l'établissement qui porte l'accréditation à titre principal.

Glossaire

BCC : bloc de connaissances et de compétences. Il s'agit d' « ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle. Les BCC sont capitalisables.

Bloc d'UE : ensemble homogène d'unités d'enseignement visant à l'acquisition de connaissances et de compétences d'un champ pédagogique précis.

EC : élément constitutif d'une UE. Nantes Université fait le choix de ne pas accorder de crédits ECTS à l'EC, notamment au regard des difficultés techniques à mettre en œuvre ensuite les réorientations et/ou les redoublements.

ECI : évaluation continue intégrale. Il s'agit d'une modalité d'évaluation des enseignements et des compétences. C'est une modalité d'évaluation alternative au système des deux sessions d'examen, intégrant la seconde chance dans le continuum de l'année.

ECTS : European Credit Transfer System, ou système européen de transfert et d'accumulation de crédits est une méthode qui permet d'attribuer des crédits aux éléments pédagogiques d'une formation relevant de l'enseignement supérieur. Un crédit ECTS correspond à une charge de travail comprise entre 25 et 30 heures de travail globale/étudiant, répartie pour environ 1/3 d'enseignement, et 2/3 de travail personnel. Les ECTS doivent être proportionnels aux coefficients portés sur les éléments pédagogiques d'une formation.

M3C : modalités de contrôle des connaissances et compétences, définies par formation et adoptés par le conseil de composante.

1. Organisation de la formation

Les formations de second cycle sont amenées à adopter une approche par les compétences¹ au titre de l'accréditation en cours. Pour chacune d'entre elles, les équipes pédagogiques définissent et mettent « en œuvre leurs objectifs, leurs contenus, leurs méthodes pédagogiques et leurs acquis d'apprentissage en favorisant l'alignement pédagogique ».

Extrait du guide de construction Master : Les maquettes pédagogiques de chaque formation de Master sont articulées aux blocs de compétences, tels qu'ils figurent dans les référentiels de compétences propres à chaque diplôme (fiches du RNCP, le cas échéant, un référentiel spécifique de compétences) : chaque compétence du référentiel sera déclinée par des résultats d'apprentissage (RA). [...] Il y a souvent plusieurs RA pour atteindre le développement d'une compétence

L'année universitaire est organisée en blocs d'unités d'enseignement, et/ou en blocs de connaissances et de compétences et constituée de 60 ECTS (European Credit Transfert System). « Un ECTS correspond à 25 heures à 30 heures » de charge de travail totale pour un étudiant.

Chaque unité d'enseignement (UE) est créditée en ECTS pour faciliter la comparaison des formations, la mobilité des étudiants et leur insertion professionnelle. Sauf exception, les éléments constitutifs des UE ne portent pas d'ECTS.

L'année est répartie en deux semestres.

Le rythme d'acquisition des compétences est ordinairement réparti sur deux années. Cependant, les enseignements du master peuvent être répartis sur un nombre réduit ou augmenté d'années au regard des possibilités de chaque composante de proposer un rythme adapté aux contraintes, et à celui des étudiants.

Au regard de besoins spécifiques, l'établissement peut ne proposer que la 2^{ème} année de la mention ou d'un parcours de Master. Dans ce cas, le diplôme confère aussi le grade de Master.

Le grade Master confère 120 ECTS.

La charge de travail de l'étudiant est comprise entre 3000 et 3600 heures sur l'ensemble du cycle Master comprenant au maximum 800 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique.

2. Modalités d'évaluation et de validation

Il convient de préciser la complémentarité entre évaluation et validation.

- L'évaluation :
 - Attribue une valeur à une composition de l'étudiant face à une question posée ;
 - Permet de recueillir des données quant aux apprentissages de ses étudiants ;
 - Prévoit un jugement pédagogique qui peut prendre différentes formes d'évaluations (sommativité, formative...) et différentes activités (QCM, dossiers, oral, évaluations entre pairs, portfolio, projet, étude de cas, etc.) ;
 - Est scénarisée de manière progressive en vue d'une prise de décision de validation ou non validation administrative.
- La validation :
 - Englobe l'ensemble des décisions qui viennent valider des jalons, des étapes d'apprentissages, des BCC, des blocs d'UE, des UE, etc. ;
 - Prévoit les critères de validation qui sont fixés dans les M3C, leur validation engage l'établissement, l'équipe enseignante et l'étudiant ;
 - Est une décision administrative créatrice de droit.

2.1 Modalités d'évaluation

En master, l'exercice d'une seconde chance, comme la tenue d'une seconde session, n'est pas obligatoire. Selon le choix des composantes, l'évaluation peut être organisée :

—soit comme en licence suivant les 3 modalités :

- Evaluation continue intégrale (ECI) ;
- Evaluation combinée comprenant des éléments ou des unités organisées en ECI et d'autres donnant lieu à deux sessions d'examen ;

- Régime d'évaluation comprenant une première et une seconde session pour l'ensemble des examens.
—soit sans recourir à l'exercice d'une seconde chance ou d'une seconde session.

Les composantes déterminent le mode d'évaluation le plus adapté à la cohérence de la progression pédagogique et à la réussite de l'étudiant.

Les composantes précisent en tant que de besoin dans leurs M3C la modalité d'exercice de seconde chance qu'elles choisissent. Elles peuvent proposer l'adoption de l'une des modalités à titre d'expérimentation sur un périmètre limité et, après en avoir mesuré les effets, décider de l'étendre ou d'y renoncer.

Lorsque les composantes optent pour l'exercice d'une seconde chance, elles précisent dans leurs M3C la modalité d'exercice choisie.

Les situations suivantes ne donnent pas lieu à l'exercice d'une seconde chance :

- La partie réalisée en organisme professionnel pour les parcours en alternance ;
- L'évaluation des éléments pédagogiques professionnels (projet, stage, etc.) ;
- Les éléments pédagogiques qui ne peuvent être réorganisés (exemple de certains travaux pratiques).

2.1.1 Modalité d'évaluation continue intégrale (ECI)

Dans une approche par compétences, l'évaluation continue intégrale (ECI) est privilégiée.

2.1.1.1 Principe général de l'ECI

L'ECI consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements concernés. Elle permet à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et développe les compétences visées dans une UE.

L'ECI s'effectue ainsi sur le cumul des indices récoltés dans des activités d'évaluation identifiées tant par les équipes qu'apportés par les étudiants. Ces évaluations et les indices en résultant peuvent être de différentes natures (QCM, rendus écrits, dossiers écrits, activités orales, évaluations entre pairs, etc.).

L'ECI permet donc de mixer des évaluations de différentes natures :

- Des « Évaluations formatives » ayant pour fonction de favoriser la progression et ou de diagnostiquer des difficultés chez l'étudiant sur le développement des résultats d'apprentissage liées aux compétences dans son UE. Ces évaluations formatives sont laissées à la discrétion des équipes enseignantes.
- Des « Évaluations sommatives » visant à estimer les résultats d'apprentissage à la fin d'un processus de formation alignées sur les résultats d'apprentissage.

2.1.1.2 Organisation de l'ECI

Le directeur des études de la formation (le cas échéant, le responsable du master) est le responsable du calendrier des épreuves organisées sur le semestre en lien avec le rythme de la formation de façon concertée au sein de l'équipe pédagogique de la formation.

L'organisation pratique est coordonnée par l'équipe pédagogique et la scolarité de la composante ou du pôle. La répartition régulière des évaluations peut être garantie par le recours systématique à des créneaux hebdomadaires identifiés dans l'emploi du temps.

Le planning des évaluations a vocation à être publié au cours des deux premières semaines du semestre. Si des modifications doivent être apportées au planning des évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles devront être communiquées 15 jours avant l'évaluation.

Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à statut spécifique (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, en situation de handicap, etc.).

L'ECI repose sur des évaluations multiples et de formes variées, comme des épreuves écrites, orales, des activités pratiques, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation, etc. Elle doit donner lieu à des

évaluations qui permettent d'apprécier la progression des acquis des connaissances et du développement des compétences visés par l'UE et proposer les remédiations nécessaires à l'étudiant.

Chaque épreuve doit être corrigée dans un délai raisonnable, le résultat étant porté à la connaissance de l'étudiant, avant l'évaluation suivante.

Les évaluations au sein d'une UE en ECI doivent être prévues en nombre suffisant pour pouvoir observer et mesurer la progression des étudiants. Si la seconde chance est présente, elle est alors comprise dans ses modalités de mise en œuvre. Le temps qui était réservé à l'organisation et à la préparation de la seconde session est utilisé pour étendre la durée globale des enseignements sur l'année universitaire.

Des épreuves de substitution peuvent être organisées sur décision du jury pour les étudiants empêchés ou bénéficiant d'un statut spécifique et n'ayant pas pu participer au contrôle continu. Dans une logique de proportionnalité et d'équité de charge de travail, les étudiants à statut spécifique et ceux bénéficiant de dispense d'assiduité (DA) peuvent, sur la base d'un travail ad hoc prouver le développement des résultats d'apprentissage et des compétences attendues dans les UE. Celui-ci sera alors soumis à un jury qui le validera selon des modalités garantissant le même niveau d'exigence que pour les publics ordinaires.

2.1.2 Autres modalités d'évaluation

2.1.2.1 Évaluation combinée

L'évaluation combinée peut associer :

- Des éléments pédagogiques organisées en ECI intégrant éventuellement l'exercice d'une seconde chance. Les modalités applicables sont celles du point 2.1.1 ;
- Des éléments pédagogiques évalués en contrôle continu et terminal et dont l'exercice éventuel de la seconde chance s'exprime en seconde session ;
- Des éléments pédagogiques évalués exclusivement en contrôle terminal et dont l'exercice éventuel de la seconde chance s'exprime en seconde session.

Les modalités d'évaluation de chaque UE ou élément constitutif en seconde session, peuvent être différentes de celles de l'évaluation réalisée en première session.

2.1.2.2. Évaluation comprenant deux sessions d'examen

Lorsque les modalités d'évaluation, quelle qu'en soit la forme (contrôle continu et/ou contrôle terminal) prévoient une seconde session, les modalités de la seconde session sont fixées comme suit :

- Lorsqu'une compensation est opérée entre BCC / bloc d'UE et/ou entre semestres, la seconde session ne peut commencer qu'à l'issue d'un délai de 15 jours suite à la communication des résultats relatifs à la première session ;
- En l'absence de compensation entre BCC / bloc d'UE et/ou entre semestres pour l'obtention d'une année, une seconde session peut être organisée dans un délai de 15 jours à l'issue des résultats de la première session du ou des BCC, ou du semestre.

Les modalités d'évaluation de chaque BCC, bloc d'UE, UE, élément constitutif en seconde session peuvent être différentes de celles de l'évaluation réalisée en première session.

Les composantes peuvent notamment choisir soit de proposer une épreuve de seconde session unique ou commune à l'échelle d'un bloc ou d'une UE, soit de proposer une épreuve de seconde session pour chacun des éléments constitutifs, ou toute autre modalité d'évaluation alternative pédagogiquement pertinente.

2.2 Acquisition des unités d'enseignements (UE)

2.2.1 Validation d'une UE, d'un bloc d'UE ou BCC et attributions de crédits

Les évaluations peuvent donner lieu à des notes chiffrées ou encore à une validation de type

« Admis/Ajourné » sans note. Cette modalité est alors indiquée dans les modalités d'évaluation de l'UE concernée.

Une UE est validée si la valeur identifiée par les équipes est attribuée. Ainsi, s'il s'agit d'une note chiffrée, cela correspond à la moyenne des notes obtenues au sein d'une UE qui est supérieure ou égale à une note seuil identifiée par l'équipe.

Si l'UE est validée, les crédits ECTS associés le sont également. Sauf exception prévue dans les M3C, ils sont capitalisés et utilisables dans tout parcours universitaire.

La validation d'un résultat d'apprentissage dépend de la validation de ou des UE le ciblant, conformément à la matrice UE/Compétences (UE/Comp) qui permet d'afficher les liens cohérents établis entre les compétences visées par la formation et les Unités d'Enseignement (UE) existantes dans la maquette.

2.2.2 Règles de compensation

Extrait du guide de construction du Master : la compensation, fixée par les composantes, peut s'effectuer "au sein de regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences".

Principes généraux :

- Sauf exception prévue dans les M3C, toute unité acquise confère à l'étudiant les ECTS associés, ces ECTS sont capitalisés et utilisables dans tout parcours de formation de l'enseignement supérieur.
- Les M3C fixent les modalités de compensation entre UE, et les éventuels seuils de compensation.
- Dans le cadre de l'approche par compétences, les principes de compensation doivent respecter la matrice UE/COMP. Ainsi, certaines UE ne pourront pas se compenser à la lumière de cette dernière qui est mise à disposition des étudiants par les services de scolarité.

2.3 Validation du master

Le master est obtenu à la condition que les UE, blocs d'UE et/ou BCC qui le constituent soient validés, et que les 120 ECTS minimum soient obtenus.

Cette validation peut faire l'objet d'une validation annuelle et/ou d'une validation au niveau global du diplôme.

À tout moment, un étudiant peut demander à avoir accès à un document récapitulant l'acquisition des UE.

2.4 Précisions relatives aux examens

2.4.1 Renonciation de note

Une fois les notes et résultats arrêtés par le jury, et lorsqu'une note ou un résultat compromet sérieusement les chances de poursuite d'études d'un étudiant, et qu'une seconde session est organisée, celui-ci peut solliciter une renonciation de certaines notes auprès du président du jury, dans les 5 jours après la publication des résultats.

Les redoublants peuvent demander à renoncer au bénéfice de notes ou de résultats qu'ils souhaitent améliorer. Ils doivent établir leur demande au moment de la rentrée, adressée au président du jury de la formation, dans les conditions et délais préalablement fixés par la composante.

En tous états de cause, les composantes précisent dans leur M3C si elles acceptent le principe de la renonciation de note. Dans le cas où elles en acceptent le principe, elles peuvent le proposer à titre d'expérimentation sur un périmètre limité et après en avoir mesuré les effets, décider de l'étendre ou d'y renoncer.

2.4.2 Assiduité et gestion des absences

L'assiduité aux contrôles continus est obligatoire.

2.4.2.1. Absences injustifiées

En cas d'absences injustifiées à un nombre trop important de contrôles au sein d'une UE, pour permettre d'évaluer l'étudiant, celui-ci est déclaré défaillant. Dans ce cas, l'UE et le BCC / Bloc d'UE correspondants ne sont pas notés, ni aucun autre élément du semestre ou de l'année en cours.

Chaque composante fixe le nombre et la nature des contrôles permettant soit de calculer une note, soit de prononcer la défaillance.

2.4.2.2. Absences justifiées

L'absence est justifiable sur production dans un délai raisonnable après l'épreuve des pièces justificatives agréées par la composante (certificat médical, certificat de décès, certificat d'hospitalisation, convocation à un concours, constat d'accident, etc.).

La conduite à tenir pour les principaux cas d'absence justifiée est précisée dans les M3C.

2.4.3. Calendrier des examens

Les étudiants sont informés des périodes de contrôle continu et d'examens terminaux.

Sur ces périodes, en cas d'impondérable, de sinistre, ou de tout évènement privant l'établissement de tenir un examen le jour prévu, sous réserve d'un délai de prévenance de 12 heures, l'examen peut être reporté dans les délais les plus rapprochés, y compris le samedi.

2.4.4 Sessions

Lorsque les examens sont organisés en sessions, les étudiants sont convoqués en seconde session pour présenter l'ensemble des éléments pédagogiques non validés en première session. Ils sont aussi convoqués aux examens correspondant aux résultats auxquels ils ont renoncé.

Chaque composante devra préciser dans son M3C si la note de seconde session remplace celle de la première session ou si la meilleure des deux notes est retenue, selon que l'inscription à la seconde session est volontaire ou automatique.

3. Modalités particulières et complémentaires d'évaluation

3.1 Régime transitoire

Les diplômes qui ne sont pas organisés en approche par compétences, peuvent maintenir à titre transitoire le régime antérieur de validation du master :

- Le master est organisé en semestres et chaque semestre est affecté de 30 crédits européens (ECTS) capitalisables sans limitation de durée. ;
- Les semestres sont composés d'Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes créditées en ECTS ;
- Les éléments constitutifs des UE ne portent pas de crédits européens ;
- Par exception, pour la constitution des dossiers de mobilité, des crédits européens peuvent être portés sur les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Leur utilisation est exclusivement limitée aux besoins de la mobilité concernée.

3.2 Reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant

L'engagement étudiant est valorisé par les composantes dans un cadre défini par l'établissement et en application du code de l'éducation (articles L. 611-9 et D. 611-7 et suivants).

L'engagement étudiant peut donner lieu à un aménagement de temps de travail, une aide matérielle ou une bonification pouvant prendre toute autre forme de reconnaissance.

La procédure d'évaluation de l'engagement étudiant est déterminée par la composante.

Les modalités de validation de la reconnaissance des compétences acquises dans le cadre de l'engagement étudiant sont intégrées dans les maquettes et M3C de chaque diplôme concerné.

3.3 Aménagements d'études

Les étudiants exposés à des contraintes particulières ou investis de certaines responsabilités, et qui sont en conséquence privés de la possibilité de suivre les enseignements au même rythme que les autres étudiants, et de se présenter aux examens avec des chances de réussite égales, bénéficient d'aménagements destinés à réduire cet écart.

Les étudiants qui peuvent solliciter ces aménagements sont les suivants :

- Sportif de haut niveau ;
- Double cursus ;
- Activité salariée ;
- Handicap, maladie ou trouble invalidant ;
- Chargé de famille ;
- Etudiante enceinte ;
- Elu en conseils centraux, de pôle ou de composante.

Les étudiants sont accompagnés par le responsable pédagogique de la formation pour fixer l'aménagement proposé. Celui-ci fait l'objet d'une validation par arrêté individuel pris par le vice-président Formation et éducation ouverte. Dans ce cas de figure, il est conseillé d'établir un contrat pédagogique qui fixe dès le début de l'année universitaire les aménagements nécessaires.

Les aménagements des examens peuvent se décliner ainsi : aménagement du rythme des évaluations, conservation des notes sur plusieurs sessions ou années, aide spécifique pour composer, report de certaines évaluations, etc.

Les dispenses d'assiduité accordées aux bénéficiaires sont généralement prononcées pour l'année ou le semestre, mais peuvent aussi l'être au niveau de l'UE voire de l'EC selon les modalités d'évaluation choisies (cf. parties 2 et 4).

Pour bénéficier de ces mesures, les étudiants doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à un statut spécifique.

4. Règles de progression, réorientation, mobilité

4.1. Inscriptions

L'inscription au diplôme national de master, quelle qu'en soit l'année, est effectuée soit au titre d'une année universitaire complète soit au titre d'un ou plusieurs BCC, bloc d'UE ou UE en vue de son obtention.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Le redoublement en master est exceptionnellement accordé par décision du jury du diplôme.

La présidente de l'Université conserve la possibilité d'octroyer par dérogation une inscription supplémentaire dans le cas de situations jugées justifiées, après avis du jury et de la composante.

4.2. Paliers de progression, mobilité, réorientation

Pour communiquer une indication globale de réussite à l'étudiant en cours de formation, une situation des crédits obtenus au semestre est calculée et transmise. Un document administratif prouvant l'acquisition des blocs d'UE ou des BCC (ex : suivi de développement de compétences, classement, relevé de notes) par l'étudiant doit pouvoir être fourni, notamment à sa demande ou celle d'un autre établissement.

Cette situation de crédits est complétée d'un avis pédagogique lorsque l'étudiant candidate à une mobilité ou à une réorientation.

Avant la fin du mois de la rentrée universitaire, ou à tout moment en cas de contraintes particulières affectant le déroulement ordinaire du cursus, à la demande du responsable pédagogique ou de l'étudiant, un contrat pédagogique peut être établi pour adapter le rythme des enseignements et des évaluations aux besoins constatés.

4.3. Accès en année supérieure

Tout étudiant qui a validé l'ensemble des blocs d'UE et/ou des BCC de l'année, et/ou qui a satisfait aux conditions d'obtention du M1, est admis de droit en année supérieure dans la même mention de diplôme.

Certains parcours peuvent avoir une capacité d'accueil limitée. Si l'accès à ces parcours n'a pas été validé dès le recrutement en M1, le responsable pédagogique de M1 précise aux étudiants en temps utile, les modalités de recrutement de ces parcours.

Par dérogation à la règle précédente, un étudiant ajourné sur une année du master peut être autorisé par décision du jury d'année, à s'inscrire dans l'année supérieure de la même mention du master, dès lors qu'il estime l'étudiant en capacité de valider les connaissances et compétences attendues.

Les composantes peuvent fixer des notes minimales aux UE ou aux BCC dans leurs M3C pour préciser le niveau nécessaire pour poursuivre le cursus et estimer de la capacité à valider les connaissances et compétences.

4.4. Prise en compte de résultats extérieurs

Lorsqu'une année ou un semestre du master est effectué à l'étranger ou dans une autre université, les crédits ECTS acquis sont pris en compte pour l'obtention de l'année ou de la formation, lorsque les éléments de l'évaluation et du contrat pédagogique le permettent.

Lorsque l'accès en master a lieu après une validation d'acquis, la moyenne de l'année et/ou du diplôme est calculée sur les seuls éléments notés à Nantes Université.

Il en est de même pour les étudiants dont le début ou une partie de cursus est effectué au sein d'une autre formation (école d'ingénieur, de commerce, établissement étranger, etc.), ou lorsque l'accès en master a lieu après une validation d'acquis.

4.5. Validation d'acquis

L'arrêté annuel portant définition des périodes et modalités d'inscription et des actes techniques de gestion de scolarité attribue aux commissions pédagogiques l'instruction des demandes de validation d'acquis. Ces validations d'acquis se traduisent par des dispenses de diplôme, de BCC / Blocs d'UE, d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE et figurent dans le contrat pédagogique de l'étudiant.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les BCC / blocs d'UE, semestres, UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, des BCC / blocs d'UE, du semestre ou de l'UE.

5. Jurys

5.1. Organisation

Le jury du diplôme délibère souverainement sur l'ensemble des résultats de chaque étudiant pour l'attribution des crédits et du diplôme.

Selon la réglementation et l'organisation du diplôme, et pour les formations se déroulant sur plusieurs années d'études, des jurys de progression, valident chaque niveau intermédiaire nécessitant d'attribuer des résultats ou une indication de niveau.

Le jury peut attribuer des points de jury, au regard notamment du cursus de l'étudiant et de l'ensemble de sa prestation.

Lorsque les circonstances le nécessitent, le jury peut être tenu à distance, partiellement ou en totalité, aux conditions suivantes :

- Le président du jury soumet la demande à sa direction en précisant les motifs du recours au distanciel ;
- Le président de jury, assure la responsabilité du déroulement de l'ensemble des opérations ;
- Les moyens mobilisés garantissent la confidentialité et la qualité des débats ;
- Les membres du jury qui participent aux délibérations assistent à la réunion dans son intégralité, de l'ouverture de la séance jusqu'à la prise de la décision finale ;
- Au cours de la réunion, en cas de rupture de communication, les délibérations sont suspendues par le président du jury, et reprennent sur sa décision ;
- Le président du jury, assisté par un secrétariat, si nécessaire, consigne la tenue de la séance, et précise dans un P.V. la date de la séance, l'horaire de début et de fin, le nombre de membres présents, les éventuels incidents, le nombre de dossiers examinés.

Les modalités de désignation des jurys sont précisées chaque année par une circulaire de l'établissement.

5.2. Mentions

Une mention est attribuée sur chacun des diplômes du cursus master proposant une validation par note chiffrée.

La seconde session ne donne pas lieu à une mention de niveau autre que la formule « sans mention », sauf décision contraire du jury de mention.

Les seuils de mention sont :

- Très bien : moyenne > ou égale à 16/20 ;
- Bien : moyenne > ou égale à 14/20 ;
- Assez bien : moyenne > ou égale à 12/20 ;
- Sans mention : moyenne > ou égale à 10/20.

Les mentions ne sont pas le critère exclusif de valorisation et de recrutement des diplômés. Les jurys peuvent s'appuyer sur tout objet qu'ils estiment pertinent. Les M3C peuvent, après dialogue avec la direction de composante

et le pôle concernés, intégrer des modes d'évaluation et de distinction alternatifs ou complémentaires des mentions ci-dessus.

6. Résultats, sanctions disciplinaires

6.1. Proclamation des résultats et recours

Les étudiants ont droit à communication des résultats de leurs évaluations et de leurs copies corrigées, ou de tout autre support de leur travail.

Cette communication est régulière dans le cadre de l'évaluation continue intégrale, et peut faire l'objet d'un encadrement visant à regrouper les explications d'une session ou d'une partie d'une session d'examens à des fins pédagogiques lors de séances ciblées.

L'étudiant qui, sans motif d'absence valable, n'assiste pas à ces séances, ne peut par la suite solliciter un entretien.

Les résultats validés sont portés à la connaissance des étudiants sur leur environnement numérique de travail et par transmission d'un relevé de notes individuel, après les délibérations du jury. Ils sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le président du jury. Toute contestation des résultats ou demande de rectification de note après affichage des résultats doit être soumise au président du jury.

À défaut de conciliation, et si l'université apporte une réponse à sa demande, l'étudiant dispose de deux mois à compter de la notification de la réponse pour saisir le tribunal administratif, s'il maintient sa contestation.

En l'absence de réponse de l'université dans un délai de deux mois, l'étudiant dispose de deux mois à compter de sa demande pour saisir le tribunal administratif.

6.2. Fraude aux évaluations et sanctions disciplinaires

Tous les travaux universitaires demandés en vue d'une évaluation (comptes rendus de TD, exposés, contrôles sur table, mémoires, thèses, etc.) doivent revêtir un caractère individuel, sauf s'il est précisé qu'il s'agit d'un travail en groupe. Cela implique que tout étudiant qui a recours à la fraude pendant les examens ou au plagiat pour rédiger ses travaux (aussi bien à partir des sources « papier » que des sources « électroniques ») s'expose à des sanctions disciplinaires.

Le plagiat, lorsqu'il est accompli à l'occasion d'un examen ou d'un contrôle continu (quel que soit le mode d'évaluation) constitue une fraude relevant du régime disciplinaire prévu aux articles R.712-9 et suivants du Code de l'éducation et peut donner lieu à sanction disciplinaire. Par ailleurs, aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite.

Les supports de cours mis à disposition par les enseignants sont protégés par le droit d'auteur et ne peuvent faire l'objet d'une diffusion sans l'accord de l'auteur. La publication de cours en ligne sans l'autorisation de l'enseignant constitue une faute de nature disciplinaire.

L'enseignant qui soupçonne un plagiat peut recourir aux logiciels de détection du plagiat, mis à sa disposition par l'université, via l'ENT.

Toute fraude ou tentative de fraude ou complicité de fraude à un examen est soumise aux dispositions des articles R.712-9 et suivants du Code de l'éducation, relatives à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur.

Sont notamment caractéristiques de la fraude les agissements suivants :

- Utilisation non autorisée explicitement de documents et matériels (ex : calculatrice programmée, montre connectée, utilisation de moyens de communication ou d'information, recours à des « antisèches » diverses, etc.)
- Manœuvres informatiques non autorisées (ex : copies de fichiers ou recherches dans des répertoires, etc.) ;
- Communication d'informations entre candidats ;
- Substitution de personnes ;
- Substitution de copies ;
- Plagiat.

Les surveillants rappellent en début d'épreuve les risques encourus en cas de fraude. Un document concernant ces risques est affiché à l'entrée de la salle d'examens, sur l'espace numérique de travail de l'étudiant, ou sur le site web de la composante.

Avant et pendant les épreuves, le personnel chargé de la surveillance peut demander à tout candidat le retrait momentané d'un accessoire vestimentaire, le temps de procéder aux vérifications nécessaires, notamment pour s'assurer de l'absence de port d'oreillettes. En cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle peut être prononcée par le président de l'université ou son représentant.

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens ou concours, le responsable de l'épreuve prend toutes mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidat(s). Il procède à la saisie du ou des document(s) ou matériel(s) permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse ensuite un procès-verbal (rapport détaillé) contresigné par les autres surveillants de la salle et par l'auteur ou les auteurs de la fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal. Le responsable de l'épreuve porte la fraude à la connaissance du président de jury, qui transmet un rapport à la présidente de l'université pour décision de saisine de la section disciplinaire. En aucun cas ces situations ne doivent être traitées et une sanction décidée par l'enseignant ou par le président de jury.

Le jury traite la copie de l'auteur de la fraude comme les autres copies et délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Pendant que la procédure suit son cours, le candidat est admis à suivre l'ensemble des enseignements et des épreuves de la formation. Toutefois, aucun relevé de notes, même partiel, aucune attestation de réussite, ni aucun diplôme ne peuvent être délivrés à l'étudiant poursuivi avant que la section disciplinaire n'ait statué.

Le pouvoir disciplinaire appartient en premier ressort au Conseil académique de l'université constitué en section disciplinaire. La procédure suivie devant cette instance est juridictionnelle (l'appel est possible devant le CNESER réuni en section disciplinaire et le pourvoi en cassation devant le Conseil d'État). La section disciplinaire examine les faits, reçoit et interroge le candidat incriminé qui peut se faire assister d'un défenseur, délibère sur les éléments qui lui sont communiqués et décide de la sanction à prendre parmi les sanctions énumérées par le Code de l'éducation.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DU MASTER

TABLEAU RECAPITULATIF

Master Philo 1 IRP (Initiation à la Recherche en Philosophie)

Semestre 1

Bloc disciplinaire intitulé : UED - Philosophie pratique		Coefficient de l'U.E. : 6				nombre d'ECTS : 6			
Matière	Coef	1ère session				2è session			
		régime ordinaire		dispensé d'assiduité		régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie pratique	6	CC			DOS	PEX			PEX

Bloc disciplinaire intitulé : UED - Histoire de la philosophie 1		Coefficient de l'U.E. : 6				nombre d'ECTS : 6			
Matière	Coef	1ère session				2è session			
		régime ordinaire		dispensé d'assiduité		régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie	6	DOS			DOS	PEX			PEX

Bloc transversal intitulé : UET : Langue		Coefficient de l'U.E. : 3				nombre d'ECTS : 3			
Matière	Coef	1ère session				2è session			
		régime ordinaire		dispensé d'assiduité		régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Langue	3	CC			CC	PEX			PEX

Bloc transversal intitulé : UET : Pratique des exercices philosophiques		Coefficient de l'U.E. : 2				nombre d'ECTS : 2			
Matière	Coef	1ère session				2è session			
		régime ordinaire		dispensé d'assiduité		régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Pratique des exercices philosophiques	2	CC			CC	PEX			PEX

Bloc transversal : intitulé : UET - Méthodologie du TER		Coefficient de l'U.E. : 1				nombre d'ECTS : 1			
Matière	Coef	1ère session				2è session			
		régime ordinaire		dispensé d'assiduité		régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie du TER	1	PEX			PEX	PEX			PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie des sciences		Coefficient de l'U.E. : 6				nombre d'ECTS : 6			
Matière	Coef	1ère session				2è session			
		régime ordinaire		dispensé d'assiduité		régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie des sciences	6	CC			DOS	PEX			PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie de la religion		Coefficient de l'U.E. : 6				nombre d'ECTS : 6			
Matière	Coef	1ère session				2è session			
		régime ordinaire		dispensé d'assiduité		régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de la religion	6	CC			DOS	PEX			PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Séminaires externes		Coefficient de l'U.E. : 6				nombre d'ECTS : 6			
Matière	Coef	1ère session				2è session			
		régime ordinaire		dispensé d'assiduité		régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Séminaires externes	6	Divers			Divers	PEX			PEX

SEMESTRE 2

Bloc disciplinaire intitulé : UED Philosophie politique		Coefficient de l'U.E. : 6				nombre d'ECTS : 6			
Matière	Coef	1ère session				2è session			
		régime ordinaire		dispensé d'assiduité		régime ordinaire		dispensé d'assiduité	
		contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal	contrôle continu	examen terminal	examen terminal	examen terminal

Philosophie politique	6	CC				DOS		PEX				PEX	
-----------------------	---	----	--	--	--	-----	--	-----	--	--	--	-----	--

Bloc disciplinaire intitulé : UED Philosophie de la connaissance Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de la connaissance	6	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc transversal intitulé : UET Stage Coefficient de l'U.E. : 3 nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Stage	3	DOS				DOS		DOS				DOS	

Bloc transversal intitulé : UET Séminaire du CAPHI Coefficient de l'U.E. : 3 nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Séminaire du Caphi	3	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire intitulé : UEC Philosophie du langage Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie du langage	6	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie des valeurs Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie des valeurs	6	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Séminaires externes Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Séminaires externes	6	Divers				Divers		PEX				PEX	

TABLEAU RECAPITULATIF

Master Philo 2 IRP (Initiation à la Recherche en Philosophie)

Semestre 1

Bloc disciplinaire intitulé : UED - Séminaire métaphysique

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Séminaire métaphysique	6	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc disciplinaire intitulé : UED - Histoire de la philosophie 2

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie	6	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc transversal intitulé : UET : Langue

Coefficient de l'U.E. : 3

nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Langue	3	CC				CC		PEX				PEX	

Bloc transversal intitulé : UET : Pratique des exercices philosophiques

Coefficient de l'U.E. : 2

nombre d'ECTS : 2

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Pratique des exercices philosophiques	2	CC				CC		PEX				PEX	

Bloc transversal : intitulé : UET - Méthodologie du TER

Coefficient de l'U.E. : 1

nombre d'ECTS : 1

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie du TER	1	PEX				PEX		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie de l'esprit

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de l'esprit	6	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie sociale

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie sociale	6	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Séminaires externes

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
TER/Stage + rapport	21	DOS				DOS							

Bloc transversal intitulé : UET Séminaire du Caphi

Coefficient de l'U.E. : 3

nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Séminaire du Caphi	3	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire intitulé : UEC Philosophie politique

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie politique	6	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie de la connaissance

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de la connaissance	6	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie du langage

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie du langage	6	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie des valeurs

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie des valeurs	6	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Séminaires externes

Coefficient de l'U.E. : 6

nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Séminaires externes	6	Divers				Divers		PEX				PEX	

MASTER 2^e année, Parcours PSE

U.E. 31 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 1		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Histoire de la philosophie 1	6	6h		6h		6h		Pas de session 2					
U.E. 32 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 2		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Histoire de la philosophie 2	6	6h		6h		6h		Pas de session 2					
U.E. 33 - PHILOSOPHIE GÉNÉRALE		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Philosophie générale	6	7h		7h		7h		Pas de session 2					
U.E. 37 - PRATIQUE DES EXERCICES PHILOSOPHES		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Pratique des exercices philosophiques	6	7h		7h		7h		Pas de session 2					
U.E. 36 - TUTORAT		Crédits ECTS : 3						Coefficient : 3					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Tutorat	3	assiduité						Pas de session 2					
U.E. 34 - LEÇONS DE PHILOSOPHIE		Crédits ECTS : 3						Coefficient : 3					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle		Examen		Examen		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	

		continu		terminal		terminal									
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Leçons de philosophie	3		X				X	Pas de session 2							
U.E. 35 - EXPLICATIONS DE TEXTE															
Crédits ECTS : 3						Coefficient : 3									
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session							
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité			
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal			
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Explications de texte	3		X				X	Pas de session 2							
U.E. 44 - PHILOSOPHIE GÉNÉRALE SUR CHAMP DÉFINI															
Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6									
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session							
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité			
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal			
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Philosophie générale sur champ défini	6		X				X	Pas de session 2							
U.E. 45 - TEXTE FRANÇAIS 1															
Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6									
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session							
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité			
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal			
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte français 1	6		X				X	Pas de session 2							
U.E. 46 - TEXTE FRANÇAIS 2															
Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6									
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session							
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité			
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal			
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte français 2	6		X				X	Pas de session 2							
U.E. 47 - TEXTE ANGLAIS															
Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6									
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session							
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité			
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal			
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte anglais	6		X				X	Pas de session 2							
U.E. 48 - TEXTE GREC															
Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6									
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session							
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité			
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal			
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte grec	6		X				X	Pas de session 2							

U.E. 49 – TEXTE LATIN		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^{re} session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte latin	6		X				X	Pas de session 2					
U.E. 51 – TEXTE ALLEMAND		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^{re} session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte allemand	6		X				X	Pas de session 2					
U.E. 52 – TEXTE ITALIEN		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^{re} session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte italien	6		X				X	Pas de session 2					
U.E. 50 – TUTORAT		Crédits ECTS : 3						Coefficient : 3					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^{re} session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Tutorat	3	assiduité						Pas de session 2					
U.E. 34 - LEÇONS DE PHILOSOPHIE		Crédits ECTS : 3						Coefficient : 3					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^{re} session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Leçons de philosophie	3		X				X	Pas de session 2					
U.E. 35 - EXPLICATIONS DE TEXTE		Crédits ECTS : 3						Coefficient : 3					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^{re} session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Explications de texte	3		X				X	Pas de session 2					

RESSOURCES

1. Messagerie

Personnels administratifs, enseignants, enseignants-chercheurs communiquent auprès des étudiants directement sur leur adresse mail de l'Université. Les étudiants sont donc invités à **consulter régulièrement leur boîte mail**.

Pour communiquer auprès du personnel de l'Université : Prenom.Nom@univ-nantes.fr

Pour communiquer auprès d'un étudiant de l'Université : Prenom.Nom@etu.univ-nantes.fr

Listes de diffusion de philosophie (modérées) :

L1 <l1philo@etu.univ-nantes.fr>

L2 <l2philosophie@etu.univ-nantes.fr>

L3 <l3philosophie@etu.univ-nantes.fr>

M1 <m1-philo-irp@etu.univ-nantes.fr>

M2 IRP <m2-philo@etu.univ-nantes.fr>

M2 PSE <m2phiagreg@etu.univ-nantes.fr>

ATTENTION ! NE PAS RÉPONDRE PAR MÉGARDE À TOUTE LA LISTE DE DIFFUSION.

2. Gestion des emplois du temps

Les emplois du temps par semaine sont consultables à partir du mois de septembre sur le site edt.univ-nantes.fr. Des modifications d'emploi du temps pouvant être apportées, ce site est à consulter régulièrement.

3. MADOC

Les enseignants de l'UFR Lettres et Langages sont invités à déposer le contenu de leurs cours sur la plateforme d'enseignements de Nantes Université nommée MADOC. Pour y accéder : madoc.univ-nantes.fr

4. Les bibliothèques universitaires

Nantes Université propose l'accès à un [réseau](#) de neuf bibliothèques universitaires. L'accès à ces bibliothèques est libre. Les étudiants de Nantes Université sont automatiquement inscrits dans le réseau des bibliothèques universitaires : seule la carte étudiante est requise pour emprunter. Le nombre d'emprunts simultanés est illimité ; la durée du prêt varie entre un mois (étudiants de licences et de masters) et deux mois (doctorants, agrégatifs).

Les documents des bibliothèques sont référencés dans le catalogue [Nantilus](#), chacun peut consulter son compte pour accéder à divers services, comme la réservation ou la prolongation d'emprunts.

Deux bibliothèques proposent des collections en philosophie :

La BU Censive, installée au 1er étage du bâtiment Censive (campus Tertre). La bibliothèque propose 37 000 documents, principalement en philosophie, lettres classiques et lettres modernes. La salle de lecture est située salle 111 et propose 20 places assises.

La BU Lettres, sur le campus Tertre, est une bibliothèque pluridisciplinaire proposant, entre autres, une importante collection en lettres/philosophie (une partie des fonds est en magasin).

Vous pouvez rendre les documents dans la BU de votre choix.

Les horaires en temps réel des BU sont indiqués [sur cette page](#).

Les BU proposent régulièrement [des formations](#), pour tous les niveaux.

LA VIE DU CAMPUS

A L'UFR LETTRES ET LANGAGES

1. Aide sociale

Les étudiants de Nantes Université peuvent prétendre à des aides sociales sous forme de bourse et/ou aide au logement universitaire. Pour cela, vous devez renseigner un « Dossier Social Étudiant » sur le site internet du CROUS : www.crous.nantes.fr. Les critères d'éligibilité aux différentes aides y seront détaillées.

Étudiants en difficulté, situation d'urgence financière : n° spécial CROUS 0 806 000 278 – du lundi au vendredi, 9h-17h (prix d'un appel local)

2. Pratiquer une activité sportive

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose un large catalogue d'activités physiques. Les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs de ces activités.

Le tarif annuel est de 50€ pour les non-boursiers et 25€ pour les boursiers et ce pour 1, 2 ou 3 activités !

Le site internet du SUAPS : <https://unsport.univ-nantes.fr/>

3. Pratiquer une activité culturelle et artistique

Les étudiants de Nantes Université ont la possibilité de participer à des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de Nantes Université ! Cette pratique permet aux étudiants d'enrichir leur parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes. Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, master classes et stages menés par des artistes et intervenants professionnels sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous, et vous seront présentés lors du forum des ateliers.

Fin septembre : Forum des ateliers en présence des intervenants (se renseigner auprès du Pôle étudiant). Renseignements et inscriptions: ateliers-culture@univ-nantes.fr

La culture à l'Université : www.univ-nantes.fr/culture

5. Prendre soin de sa santé

Le Service Universitaire de santé des Étudiants (SUMPPS) propose des consultations médicales de soins, des visites Bilan de santé préventif ou spécifiques liées au handicap, des consultations de dépistage bucco-dentaire, des ateliers bien-être, des groupes de paroles animés par des psychologues, la possibilité de se former aux premiers secours, des entretiens avec des assistantes sociales, etc.

Les consultations ne nécessitent pas d'avance de frais pour les étudiants se présentant avec leur carte vitale et la complémentaire santé.

Contacts et actualités du SUMMPS : www.univ-nantes.fr/sante

SIGLES

C.A. = Conseil d'Administration
CAC = Conseil Académique
C.P = Conseil de Pôle
C.S. = Conseil Scientifique
U.F.R. = Unité de Formation et de Recherche

FSDIE = Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes
SUIO = Service Universitaire d'Information et d'Orientation
BU = Bibliothèque Universitaire
SUMPPS = Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
SUAPS = Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et de plein air
FC = Formation Continue
CROUS = Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
INSPÉ = Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

S1 = semestre 1
S2 = semestre 2
S3 = semestre 3 (premier semestre de L2)
S4 = semestre 4 (second semestre de L2)
S5 = semestre 5 (premier semestre de L3)
S6 = semestre 6 (second semestre de L3)
UE = Unité d'Enseignement, bénéficiant de crédits ECTS : si je valide, je capitalise
UED = Unité d'Enseignement Disciplinaire
UET = Unité d'Enseignement Transversale
UEC = Unité d'Enseignement Complémentaire
EC = Élément Constitutif, sans crédit ECTS : je ne peux pas capitaliser
ECTS = European Credits Transfer System : Système européen de transfert et de capitalisation de crédits. 1 année = 60 ECTS.
CM = Cours Magistral
TD = Travaux Dirigés
MTU = Méthodologie du travail universitaire

CAPHI = Centre Atlantique de Philosophie

CC : Contrôle continu
EX : examen terminal
DA : dispense d'assiduité
CEDA : contrôle écrit pour les dispensés d'assiduité
CODA : contrôle oral pour les dispensés d'assiduité

